

1146.1848
52

UNIVERSITATEA DIN BUCUREȘTI
FACULTATEA DE LIMBI ROMANICE, CLASICE ȘI ORIENTALE
CATEDRA DE LIMBA FRANCEZĂ

Lect. dr. MARIANA TUȚESCU

COURS
DE
SÉMANTIQUE

CENTRUL DE MULTIPLICARE AL UNIVERSITĂȚII DIN BUCUREȘTI

— 1973 —



BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
București

Cota 111461848

Inventar 797673

AM 359

UNIVERSITATEA DIN BUCUREȘTI
FACULTATEA DE LIMBI ROMANICE, CLASICE ȘI ORIENTALE
Catedra de limba franceză

Lector dr. MARIANA TUȚESCU

COURS DE SÉMANTIQUE



130142

113597

Centrul de multiplicare al Universității din București
- 1973 -

Biblioteca Centrală Universitară
B U C U R E S T I
Cota III 461848
Inventar 797678

249684

Prezentul curs este destinat studenților din anul al III-lea al Facultăților de Limbi Române, Clasice și Orientale, Limba și Literatura Română, Limbi Germanice, Limbi Slave din Universitatea București.

Textul a fost analizat în colectivul catedrei de limba franceză. Autoarea a ținut seama, în versiunea actuală, de observațiile și sugestiile făcute, remaniind textul inițial.

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I. Introduction	5
II. Le domaine de la sémantique. Objet et méthode du cours	25
III. Concepts de base en sémantique	31
1. Le signe linguistique	31
2. Langue/parole	35
3. Compétence/performance	36
4. Dénotation/connotation/métalangeage	37
5. Paradigmatique/syntagmatique	38
6. Référence, référent. Désignation	39
7. Valeur	42
8. Sens, signification	43
IV. Le sens lexical. L'analyse componentielle (I): principes, unités découvertes	53
1. Principes de l'analyse sémique	53
2. Le sème	57
3. Le sémème	62
4. Le classème	69
5. L'archiséme	76
6. Le syntagmatème	80
7. Le métasémème	83
(A). Les changements de sens	84
(B). La synecdoque	88
(C). La métaphore	89
(D). La métonymie	93

	<u>Page</u>
8. L'épiséme	96
9. Le virtuème	98
V. L'analyse componentielle (II): la structuration sémique du lexique. Conclusions sur l'analyse sémique	99
VI. Relations sémantiques	123
1. L'incompatibilité sémique	123
2. L'hyponymie	124
3. L'homonymie	125
4. La polysémie	132
5. La synonymie	139
6. L'antonymie	157
VII. Le sens grammatical	169
VIII. La sémantique générative	183
1. Principes généraux: son domaine, son objet et sa structure	183
2. Le dictionnaire. L'article de dictionnaire	187
3. Les règles de projection. Relations entre élé- ments grammaticaux et éléments sémantiques	195
4. L'interprétation sémantique des phrases.	202
(A). Phrases sémantiquement normales	203
(B). Phrases anormales	205
(C). Phrases ambiguës	214
(D). Phrases analytiques	219
(E). Phrases contradictoires	221
(F). Phrases synthétiques	224
(G). Phrases indéterminables	226
IX. Conclusions	228
X. Bibliographie générale	229

I. INTRODUCTION

O. La sémantique est la dernière-née des disciplines linguistiques.

Son acte de naissance date de 1883, année où Michel Bréal introduisit le terme de **s é m a n t i q u e** dans le lexique linguistique¹.

Père de la sémantique, M.Bréal définissait cette discipline

1. C'est dans l'article Les lois intellectuelles du langage, paru dans l'"Annuaire pour l'encouragement des études grecques en France" 1883, que Michel Bréal posait l'existence de la sémantique en tant que science qui étudierait "les lois qui président à la transformation des sens, au choix d'expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions".

L'étude dont M.Bréal esquissait de cette manière le programme n'était pas entièrement nouvelle. Dès 1839, dans un ouvrage posthume du latiniste allemand K.Reisig, la **s é m a s i o l o g i e** avait été reconnue comme branche autonome de la linguistique. Plusieurs travaux, dont surtout celui de Hermann Paul - Prinzipien des Sprachgeschichte (1880), avaient été consacrés en Allemagne à l'histoire des significations verbales, aux changements de sens. L'initiative de Bréal eut le mérite de cristalliser toutes ces idées sous une forme élégante et lucide, d'y ajouter d'autres, de créer un climat favorable pour le développement de la science nouvelle.

Sur l'histoire du terme **s é m a n t i q u e**, voir des précisions dans l'article de A.W.Read, An Account of the Word "Semantics", in "Word", IV, 1948.

comme la science des significations. Sa trouvaille fut reprise en 1887 par Arsène Darmesteter dont le livre La vie des mots étudiée dans leurs significations contribua de beaucoup au succès et à la fortune de la sémantique. Dix ans plus tard, en 1897, la "Revue des Deux-Mondes" publia un long article de M.Bréal intitulé Une science nouvelle: la sémantique et qui renfermait des extraits tirés d'un ouvrage qui parut la même année: Essais de sémantique (Science des significations) (1897). Très populaire en France, cet ouvrage fut bientôt traduit en anglais (1900) et imposa sa conception à la linguistique anglo-saxonne.

Sémantique et sémiotique

1.0. On a généralement défini la sémantique comme l'étude du langage considéré du point de vue de sa signification, ou - de façon plus vague encore - l'étude du sens. Les sémanticiens traditionnels avaient conçu la sémantique comme une simple étude des changements de sens.

1.1. La sémantique, comme toute discipline linguistique, est une branche de la s é m i o l o g i e (ou s é m i o t i q u e).

C'est F.de Saussure qui conçut sous le nom de sémiologie la science "qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale" ; elle "formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale". La linguistique - selon F.de Saussure - n'est qu'une partie de cette science générale; "les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains"².

2. F.de Saussure, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1960, p.33.

1.2. Vers l'époque où F. de Saussure enseignait à Genève, et sans qu'il en eût connaissance, le logicien américain Ch. Peirce mentionnait que la logique n'est "qu'un autre nom pour sémiotique (*σημειωτική*)", la doctrine quasi nécessaire des signes".

C'est Ch. Morris qui formulera explicitement - en s'appuyant sur les travaux de Peirce et sur la logique symbolique - le domaine de la sémiotique ou science des signes.

Selon Ch. Morris, la sémiotique moderne peut être divisée en trois sections:

- la pragmatique, s'occupant des relations entre le langage et ses usagers (faits psychologiques et physiologiques);
- la sémantique, étudiant les relations entre le signe et la chose signifiée (designatum) sans référence aux locuteurs, étude des conditions déterminant les fonctions communicatives du langage;
- la syntaxe ou l'étude des conditions déterminant la structure des expressions en tant que suites de symboles, donc l'étude des relations formelles entre les signes indépendamment des choses qu'ils expriment et des sujets qui en sont les usagers.

Les quatre sémantiques

2.0. Le problème du sens intéresse non seulement la linguistique, mais aussi la philosophie, la logique, les mathématiques, la psychologie, et peut-être l'anthropologie et la sociologie.

Les philosophes surtout se sont penchés dès le début sur les problèmes du sens, ce dernier étant impliqué dans des questions philosophiques comme: la nature de la vérité, le statut des concepts universels, le problème de la connaissance et les rapports du sens avec la réalité.

La sémantique hante donc les sciences humaines. "Occulte et active dans la pensée antique et classique, serve ou secrète durant la genèse des connaissances modernes, elle se cache, d'abord, chez les philosophes, les logiciens, les mathématiciens, les philologues, qui tous avec des signes (souligné par nous), parlent de signes (souligné par nous). Cent fois chassée de la science du langage au nom de la rigueur qu'emporte l'idée de science, elle s'y réinstalle de par l'expérience inévitable liée à son objet, le langage"³.

2.1. On parle présentement de quatre sémantiques. À côté de la sémantique linguistique, celle qui fera l'objet de notre cours, il existe: une sémantique des langues artificielles et de la logique, une sémantique philosophique, une sémantique générale.

2.1.1. La sémantique logique et la sémantique des langages artificiels ont un caractère explicite, rigoureux et formalisé. Ceci incite les sémanticiens des langues naturelles à imiter leurs procédés (R.Carnap). Un des porte-parole de la sémantique logique est le polonais A.Tarski. Une méthode classique de la

3. A.Rey, Remarques sémantiques, in "Langue Française": La sémantique, 4, Déc.1969, p.5.

sémantique logique est celle employée par R.Carnap (Introduction to Symbolic Logic and its Applications, New York, 1958; Meaning and Necessity, The University of Chicago Press, II éd., 1960) ou celle de C.I.Lewis & C.H.Langford (Symbolic Logic, II éd., New York, 1959).

Il existe pourtant un décalage entre les méthodes élaborées par la logique, les mathématiques ensemblistes ou la théorie de l'information et la langue, objet anthropologique naturel; si ce conflit était visible il y a une dizaine d'années, on voit de nos jours des tentatives de réconciliation (voir Em.Vasiliu, Elemente de teorie semantică a limbilor naturale, Editura Academiei R.S.R., 1970) des ces deux sémantiques à un niveau commun.

2.1.2. Ce niveau commun est la s é m a n t i q u e p h i l o s o p h i q u e, dont une des doctrines remarquables est l'empirisme logique de Wittgenstein. La sémantique philosophique fait de la philosophie tout entière une réflexion sur le signe linguistique et de la philosophie du langage une philosophie où t o u t e s t l a n g a g e (on y parle de "philosophie du langage ordinaire").

La sémantique philosophique est représentée surtout par R. Carnap, B.Russel, E.Cassirer. Elle n'est rien d'autre que la sémantique du langage de la philosophie. La sémantique philosophique est au font un métalangage; elle se propose d'établir l'ensemble des règles qui permettent de former des propositions scientifiques et de les transformer ensuite en d'autres propositions équivalentes, susceptibles d'être soumises au contrôle des faits en vertu des règles de correspondance des systèmes de symboles aux expériences vécues qu'ils symbolisent.

2.1.3. La s é m a n t i q u e g é n é r a l e est une application et une vulgarisation de la sémantique philosophique. Elle porte sa critique sur la communication sociale. Utilisant les travaux de sémantique psychologique et les principes de l'empirisme logique, A.Korzybski et ses disciples tentent d'attribuer aux langues naturelles la responsabilité des malheurs de l'humanité et proposent, pour guérir les sociétés, une véritable sémiothérapie. L'apparition de la sémantique générale est une réaction évidente contre le positivisme sémantique, marqué par un incontestable caractère théorique. La sémantique générale se ressent des influences du behaviourisme et des thèses de B.L.Worf. Outre A.Korzybski, ses principaux porte-parole sont S.I.Hayakawa, A.Repsaport, F.P.Chisholm, St.Chese.

La sémantique générale se veut une discipline appliquée. Elle s'attache à présenter le rôle de la langue - en tant que système de symboles - dans toutes les sphères de l'activité humaine, à étudier les habitudes linguistiques et leurs effets sur le comportement individuel et sur les relations sociales.

Aperçu de la pensée sémantique française

3. "Parente pauvre de la linguistique" - selon A.J.Greimas, la sémantique se trouve quelque peu négligée par la linguistique moderne. Le descriptivisme bloomfieldien et post-bloomfieldien a banni l'aspect sémantique de l'analyse distributionnelle. Beaucoup de linguistes, dont surtout Z.Harris, en sont venus à douter que le sens puisse faire l'objet d'une étude aussi systématique et formalisante que la phonologie et la grammaire.

Le décalage entre les recherches phonologiques et grammaticales, d'une part, et les recherches sémantiques, de l'autre,

s'explique par la nature même des faits sémantiques. Les systèmes phonologique et grammatical d'une langue sont composés d'éléments en nombre fini, formant un inventaire fermé, tandis que le lexique et - à plus forte raison - la sémantique disposent des ressources en nombre théoriquement infini, formant un inventaire ouvert d'éléments virtuellement difficiles à être saisis. Les éléments significatifs du langage se soustraient apparemment à toute taxinomie rigide.

Le renouveau introduit par les approches structurales et générativo-transformationnelles dans la linguistique des dernières décennies a marqué aussi la sémantique.

Pour progresser, la sémantique a besoin - plus que n'importe quelle autre discipline linguistique - d'une conception théorique solidement fondée. Les recherches sémantiques ont dû choisir entre deux voies différentes qui s'étaient présentées: l'une tournée vers un théorisme extrême, l'autre vers un praticisme extrême; d'un côté la glossématique, le guillaumisme et - avouons-le - certaines directions de la linguistique créée aux Etats-Unis, de l'autre la linguistique descriptiviste bloomfieldienne et la pensée sémantique française, cette dernière appuyée sur la lexicologie et la lexicographie.

La sémantique française est par excellence lexicale. St.Ullmann, l'auteur de ce classique et pourtant fonctionnel Précis de sémantique française (III éd., A.Francke, Berne, 1965), est le porte-parole le plus autorisé de la sémantique lexicale. Pour lui, la lexicologie, science des mots, se divise en morphologie, étude de "l'aspect formel des mots, de la formation des mots nouveaux" et en sémantique, étude des "significations lexicales". L'auteur justifie la division de

la lexicologie en morphologie et sémantique en termes suivants : la dualité signifiant/signifié entrant en scène avec le mot, signe linguistique minimum selon son opinion, l'opposition morphologie/sémantique apparaît comme inévitable à l'intérieur de la lexicologie. C'est pourquoi son centre d'intérêt porte sur les changements de sens, classifiés néanmoins sur une base sémiotique.

Par ailleurs, St.Ullmann fait pourtant allusion à l'existence d'une sémantique syntaxique, étude des fonctions logiques exprimées par le langage.

La pensée sémantique française doit - selon A.Rey - aux effets combinés de la tradition port-royaliste, du sociologisme et des travaux danois une relative cohérence méthodologique⁴.

Au début du XX^e siècle, les travaux sémantiques d'A.Meillet sont sous-tendus par une perspective sociologique et historique. A.Meillet conçoit les changements sémantiques lexicaux comme une résistance des signes aux évolutions des sociétés, car le signifiant est fixe et le(s) signifié(s) évolue(nt). Il assigne à ces changements (1) des causes "linguistiques", contextuelles; (2) des causes "historiques" (évolution des référents et des concepts) et (3) des causes "sociales" (évolution des modèles d'emploi, évolution des différentes sphères du langage). Il faut voir dans cette typologie la manifestation - avant la lettre - de la triade sémiotique de Ch.Morris (syntaxe, sémantique, pragmatique).

Dans les premières décennies du siècle, la pensée sémantique française est profondément marquée par une vision fonctionnelle, d'inspiration psychologique. Les travaux des linguistes genevois,

4. A.Rey, art.cité, pp.11-12.

disciples de F. de Saussure (Ch. Bally, Alb. Sechehaye, H. Frei), ceux de F. Brunot, de G. Galichet, de Damourette et Pichon en sont un exemple évident. Pour les auteurs de l'Essai de grammaire dont le titre Des mots à la pensée, en était tout un programme, une langue est "un mode de pensée spécifique" et "toute la logique est dans la grammaire". Les "idées à exprimer" se divisent - au niveau de la langue - en "taxièmes", "notions fixées par la grammaire", et en "sésièmes", éléments sémantiques.

Parallèlement aux recherches structurales entreprises aux États-Unis, B. Pottier, A. J. Greimas, E. Coseriu et P. Guiraud ont promu en Europe des modèles descriptifs d'analyse componentielle (ou sémique).

Rapports de la sémantique avec d'autres disciplines linguistiques

4. Branche de la sémiotique linguistique, la sémantique structurale entretient des relations avec d'autres disciplines linguistiques. La dialectique de ses relations avec la grammaire (syntaxe), la lexicologie, la poétique est fonction des angles différents sous lesquels on envisage le langage dans sa fonction première qu'est celle de servir d'instrument de communication.

La langue étant "un fonctionnement de formes porteuses de substance"⁵, "un assemblage de structures de signification"⁶, donc une et indivisible en tant que système linguistique signifiant et moyen de communication, ses différents niveaux

5. B. Pottier, Vers une sémantique moderne, in "Travaux de Ling. et de Litt.", publiés par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université de Strasbourg, II, 1, 1964, p. 108.
6. A. J. Greimas, Sémantique structurale, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1966, p. 20.

de fonctionnement ne doivent être séparés que pour des raisons méthodologiques. Il ne faut voir dans les disciplines linguistiques nommées: lexicologie, grammaire, sémantique, poétique, qu'une division requise par des buts de recherche et de présentation systématique; vu l'isomorphisme des plans linguistiques, ces niveaux d'approche sont intimement liés et fondés les uns sur les autres.

Ces différents champs d'étude existent méthodologiquement en tant que disciplines structurales car ils offrent au chercheur les données nécessaires pour établir:

- (1) les unités minimales d'analyse, dont l'ensemble constitue le système, et
- (2) les relations entre ces unités, dont l'ensemble représente la structure de chacun des niveaux d'approche.

4.1. St.Ullmann avait esquissé les rapports entre sémantique et phonologie, en mentionnant les conséquences sémantiques des traits et corrélations phonologiques. Selon lui, la richesse relative du vocalisme et la pauvreté relative du consonantisme, la carence des oppositions quantitatives et le jeu de l'accent entraînent, en français, certaines "fonctions sémantiques".

4.2. La sémantique est étroitement liée à la lexicologie.

4.2 1. Les unités sémantiques se réalisent dans des unités lexicales. Les traits sémiques, nommés sèmes, sont actualisés par les lexèmes. Tels, par exemple, les sèmes "spatialité", "dimensionnalité", "verticalité" s'actualisent dans les lexèmes haut et bas; le faisceau de sèmes "humain", "mâle", "adulte"

s'actualise dans homme, alors que le faisceau de sèmes "humain", "femelle", "adulte" est rendu par le lexème femme. Chaque lexème de la langue est caractérisé par la présence d'un certain nombre de sèmes et par l'absence d'autres sèmes. Ainsi, si "verticalité" caractérise le couple lexématique haut / bas, les oppositions lexicales long/court, large/étroit sont caractérisées par l'absence de ce sème et par la présence du sème "horizontalité". D'autre part, ces couples lexicaux sont caractérisés par la présence du sème commun "dimensionnalité", sème qui établit "une relation de conjonction entre les lexèmes, ce qui, à son tour, rend possibles les disjonctions ultérieures"⁷.

Ce n'est que moyennant les traits sémiqes qu'une structuration du lexique devient possible.

4.2.2. Dans la sémantique générativo-transformationnelle, le dictionnaire est la composante centrale d'une théorie sémantique, car il emmagasine l'information sémantique (et syntaxique) de base requise pour la compréhension des éléments de la langue.

Le dictionnaire y est conçu comme un ensemble d'articles, chaque article renfermant tous les traits syntaxiques et sémantiques des éléments à définir.

Ces traits sont des traits *i n h é r e n t s*, tels pour les verbes les traits suivants: [[±] transitif], [[±] auxiliaire a-voir], [[±] attributif], [[±] factitif], [[±] résultatif], [[±] action ± duratif], et des traits *c o n t e x t u e l s*: [[±] sujet humain], [[±] complément animé], [[±] attributif animé]. Voici, à titre d'exemple, l'information syntaxique et sémantique que le

7. A.J.Greimas, Sémantique structurale, Larousse, Paris, 1966, p.35.

dictionnaire devrait fournir pour le verbe savoir⁸:

SAVOIR : Verbe

+ transitif
+ avoir
- attributif
- factitif
- action
+ résultatif
+ duratif
+ sujet humain
- complément animé

Théoriquement, l'article de dictionnaire devrait être une grammaire complète des catégories linguistiques, c'est-à-dire un mécanisme tripartite formé d'une partie phonologique, d'une partie syntaxique et d'une partie sémantique.

Ceci rejoint l'observation suivante de K.Togebly: entre grammaire et lexique il n'y a qu'une distinction pratique et non théorique. Plus la grammaire sera perfectionnée, plus elle se confondra avec le dictionnaire, et inversement⁹.

4.3. De profonds rapports relient la sémantique à la syntaxe.

Pour saisir les relations établies entre syntaxe et sémantique, on doit tenir compte de la place que chacune de ces deux disciplines occupe dans le mécanisme linguistique de la communication.

"Le sémanticien sait bien que la substance significative va

8. J.Dubois & Fr.Dubois-Charlier, Éléments de linguistique française: syntaxe, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1970, p.91.

9. K.Togebly, Grammaire, lexicologie et sémantique, in "Cahiers de Lexicologie", VI, 1965, 1, pp.3-7.

s'exprimer à travers des formes entrant dans une hiérarchie syntaxique qui aboutira au discours [.....]. L'acte de communication fait toujours appel à la sémantique et à la syntaxe. C'est donc un faux problème que de vouloir savoir laquelle des deux est la plus importante"¹⁰.

4.3.1. Pour B.Pottier, le rapport syntaxe-sémantique apparaît dans les phénomènes d'homosémie et d'homosyntaxie. L'homosémie consiste dans le fait qu'à une intention sémantique correspondent plusieurs solutions syntaxiques (pour rendre une classe sémantique, telle l'"interrogation", il existe plusieurs moyens syntaxiques: le morphème est-ce que, le prosodème intonation, le tactème inversion).

L'homosyntaxie repose sur le fait qu'à un type syntaxique correspondent plusieurs classes sémantiques (le groupe syntaxique Nom + de + Nom peut rendre des relations sémantiques différentes; soit la peur des ennemis qui peut signifier soit "les ennemis ont peur", soit "on a peur des ennemis").

Si l'homosémie apparaît dans l'acte de locution, lequel exige qu'on parte des significations à transmettre (c'est un mécanisme onomasiologique), l'homosyntaxie relève de la réception du message (c'est un acte sémasiologique dans le sens qu'on y part des éléments du discours).

"Le locuteur - soutient B.Pottier - suit un mécanisme onomasiologique qui a pour base une sémantique finie exprimée par divers moyens (grammème, prosodème, tac-

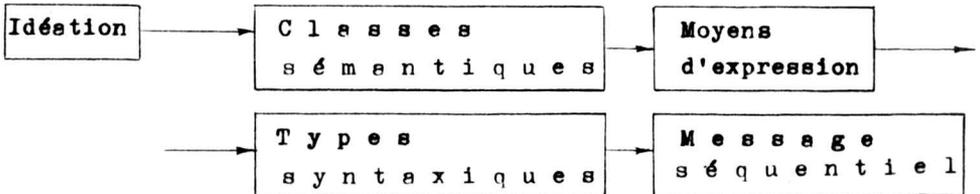
10. B.Pottier, Sémantique et syntaxe, in "Mélanges de Linguistique et de Philologie offerts à Monseigneur Pierre Gardette", Strasbourg, 1966, p.399.

tème, hiérarchie et combinaison de classes), et une s é m a n -
t i q u e n o n - f i n i e exprimée par des lexèmes (cf. les
dictionnaires).

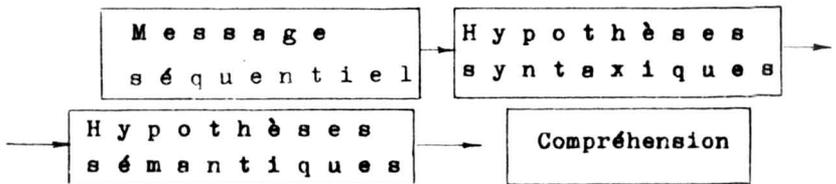
L' a u d i t e u r suit un mécanisme sémasiologique qui a
pour base une s y n t a x e f i n i e exprimant, à travers
les séquences de discours, des hiérarchies fonctionnelles invento-
riables, et une s y n t a x e n o n - f i n i e exprimée par
des élargissements toujours renouvelables"¹¹.

Ces deux démarches, différentes pour les deux partenaires de
l'acte de communication, sont rendues par les schémas suivants :

Pour le LOCUTEUR :



Pour l'AUDITEUR :



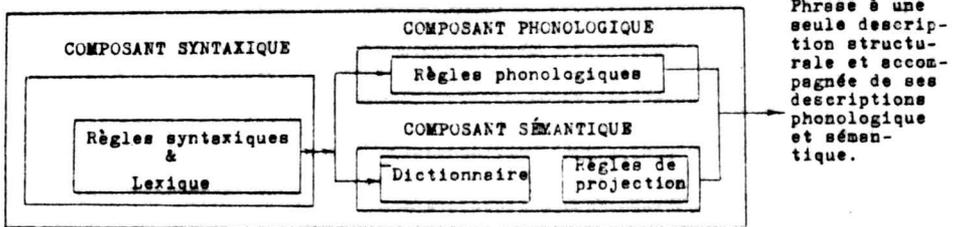
Toute la syntaxe proposée par B.Pottier est sous-tendue par
des concepts sémantiques.

4.3.2. En termes générativo-transformationnels, la sémantique
est une des trois composantes de la grammaire (les deux autres é-
tant la syntaxe, source générative de la langue, et la phonologie,
source représentative de la langue).

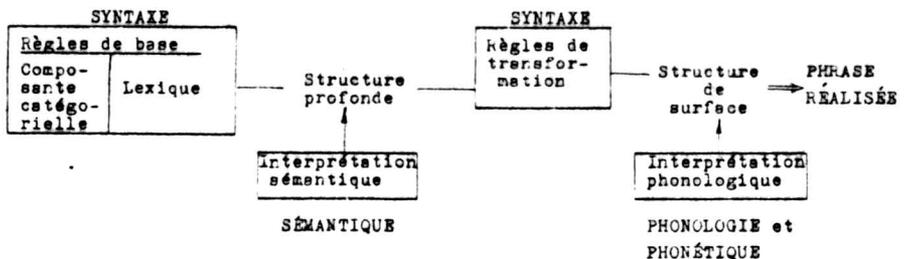
11. B.Pottier, Op.cit., p.400.

Composante interprétative de la langue, la sémantique interprète les structures grammaticalement engendrées par la syntaxe en termes de sens. Cette composante agit sur les structures profondes de la langue (ensemble de marqueurs de phrase sous-jacente), c'est-à-dire sur les structures abstraites, porteuses de l'information syntaxique et sémantique, et non pas sur les structures de surface (ensemble de marqueurs de phrase dérivée), issues des premières par des règles transformationnelles. C'est la phonologie, composante représentative de la langue, qui agit sur les structures superficielles. La composante sémantique attribue des interprétations sémantiques aux marqueurs de phrases sous-jacentes.

La description linguistique de la langue sera - dans cette théorie intégrée - la forme suivante :



ou bien la forme explicitée dans le schéma suivant¹² :



12. présenté par J. Dubois & Fr. Dubois-Charlier, Éléments de linguistique française: Syntaxe, Larousse, Paris, 1970, p.14

On y voit quelle place occupe - dans une théorie intégrée de la langue - la sémantique par rapport à la syntaxe et à la phonologie.

Les rapports entre syntaxe et sémantique peuvent être réduits - dans la grammaire générative - aux considérations suivantes:

4.3.2.1. Les deux descriptions opèrent avec de s y m - b o l e s qui sont les constituants (ou catégories) tels N, V, GN, GV, P en syntaxe et les marques (traits) sémantiques, sèmes, - tels (" + Objet"), (" \pm procès"), (" \pm animé"), (" \pm humain"), (" \pm dénombrable"), etc.,... en sémantique.

Ces marques sémantiques se laissent répartir en plusieurs types.

4.3.2.2. Les deux mécanismes reposent sur des r è g l e s qui agissent sur les catégories sous-jacentes pour engendrer des catégories dérivées.

4.3.2.3. Il existe une correction syntaxique - g r a m m a - t i c a l i t é - et une correction sémantique - c o n s t r u c - t i o n s s é m a n t i q u e m e n t n o r m a l e s .

Il n'y a pas de correspondance biunivoque entre la correction grammaticale et la correction sémantique.

Des phrases grammaticales (qui respectent donc les règles syntaxiques) peuvent être sémantiquement anormales.

Par exemple, une phrase syntaxiquement grammaticale comme L'enfant doit le livre est aberrante (anormale) sémantiquement.

Il existe plusieurs degrés dans l'anomalie sémantique, alors qu'il n'y a qu'un degré d'agrammaticalité.

La syntaxe ne peut faire aucune différence entre les phrases (1) - (4), alors que la sémantique les envisagera comme exprimant

des rapports sémantiques différents.

- (1) Jean boit de la bière (phrase sémantiquement normale);
- (2) Ce papier boit l'encre (transfert sémantique du GN sujet
(+ animé) → (- animé));
- (3) Il a dû boire un affront (transfert sémantique) du GN objet
(+ liquide) → [(- objet)
(- comestible) → (+ comportement)];
- (4) Cette mère boit les paroles de son fils (interprétable métaphoriquement).

4.3.2.4. Les relations ou fonctions syntaxiques nommées "sujet de", "prédicat de", "objet de", "complément adnominal de", "circonstant de", etc.,..., sont définies au niveau profond de la phrase, donc à un niveau sous-jacent constitué de règles sémantiques.

Le sens de toute phrase est formé du **s e n s l e x i c a l** des mots qui la composent, sens fourni par le dictionnaire, et du **s e n s g r a m m a t i c a l**, ensemble des relations syntaxiques qui sous-tendent la structure de la phrase.

Soit la phrase:

Au dernier moment il avait renoncé à se faire précéder d'un coup de téléphone (J.Romains).

Pour comprendre sa signification, on doit saisir à la fois: (1) les informations syntaxiques et sémantiques renfermées par chaque constituant: à - préposition marquant le "temps", le - article "défini", dernier - adjectif, "qui vient après tous les autres", moment - nom, "espace de temps limité..."; il - pronom personnel masculin, représentant un nom de personne qui vient d'être exprimé ou qui va suivre; avait renoncé - verbe, III pers.singulier, plus-que-parfait, "cesser de prétendre volontairement et d'agir

pour l'obtenir"; à - préposition, se faire - verbe, "devenir volontairement"; précéder - verbe, "se produit avant dans le temps"; de - préposition, "marque l'instrument"; un - article, "indéfini"; coup de téléphone - nom, "mouvement de téléphone"; et (2) les rapports syntaxiques établis entre les constituants qui forment cette phrase, tels: au dernier moment - circonstant temporel du prédicat; il - sujet de la phrase; avait renoncé - verbe de la phrase; à se faire précéder - complément d'objet indirect du verbe; d'un coup de téléphone - complément circonstanciel d'instrument déterminant l'infinitif se faire précéder.

4.3.2.5. D'autre part, l'impact de la sémantique dans la syntaxe apparaît aussi dans la classification sémantique des phrases, conçue sur la base des relations sémantiques qui s'établissent entre les constituants morphématiques. On verra qu'il existe des phrases sémantiquement normales (Cet enfant est intelligent), des phrases anormales (Le son de sa voix est une cicatrice), des phrases analytiques (Les hommes sont des humains), des phrases ambiguës (Il a loué une chambre), etc....

4.3.3. La syntaxe et la sémantique ont pourtant des domaines qui leur sont propres. La syntaxe est le domaine des propriétés distributionnelles des morphèmes et des règles d'agencement des ensembles morphématiques, alors que la sémantique est l'étude de la signification des éléments et des relations significatives entre ces éléments. L'autonomie des deux disciplines est prouvée par l'existence de certaines relations qui ont des statuts différents dans chacune d'elles.

4.3.3.1. La correction en syntaxe et la correction en sémantique sont, comme on l'a vu, des notions différentes.

4.3.3.2. Il existe une ambiguïté syntaxique et une ambiguïté sémantique, sur lesquelles on s'attardera plus loin.

4.3.3.3. La synonymie syntaxique diffère de la synonymie sémantique.

4.3.3.4. L'homonymie syntaxique recouvre une réalité différente de l'homonymie sémantique.

4.3.4. Malgré ses nombreux rapports entretenus avec la syntaxe, la sémantique garde son autonomie en tant que discipline linguistique. Cette thèse vient à l'encontre des idées de U.Weinreich, selon lequel tout symbole employé dans la description d'une langue serait de nature sémantique et la distinction entre éléments sémantiques et éléments grammaticaux aurait un caractère arbitraire et immotivé¹³.

4.4. De nombreux concepts méthodologiques rapprochent le domaine de la sémantique de celui de la poétique. Les unités pertinentes découvertes dans la structure sémantique - le sème et le prédicat - se retrouveront au niveau de la poétique du vers et du récit.

On verra que les images poétiques sont engendrées par un mécanisme sémantique précis.

Le personnage de récit n'est rien d'autre qu'un actant ou ensemble de marques sémiologiques (sèmes), alors que ses actions créent les prédicats dont sera formée la structure du message littéraire.

13. U.Weinreich, Explorations in Semantic Theory, in Current Trends in Linguistics, T.A.Sebeck, édit., vol.III, La Haye, Mouton, 1966.

II. LE DOMAINE DE LA SÉMANTIQUE

OBJET ET MÉTHODE DU COURS

1. Le but de toute sémantique linguistique étant d'expliquer et de décrire la signification aux différents niveaux des langues naturelles, la tâche générale d'une sémantique du français sera de répondre à la question: "Quel est en français le sens du mot M et de la phrase P?".

Notre cours se propose de saisir les structures élémentaires de la signification et leur articulation dans des ensembles sémantiques plus grands.

On ne saurait concevoir une description sémantique du français sans un cadre théorique précis, car la théorie sémantique et la description sémantique ne peuvent progresser l'une indépendamment de l'autre. Une description sémantique puisant son matériel au français contemporain devrait être intégrée à une théorie sémantique générale et partant à une théorie linguistique intégrée de cette langue.

C'est pourquoi nous tenons à préciser d'emblée le domaine de la sémantique, son statut par rapport à la syntaxe et à la lexicologie.

Une théorie sémantique devrait répondre aux tâches de:

- (a) saisir systématiquement le mécanisme qui sous-tend la structure du sens des unités lexicales;
- (b) montrer la manière dont la structure des sens des mots et les relations syntaxiques s'influencent réciproquement pour engendrer l'interprétation des phrases;
- (c) indiquer comment ces interprétations se rattachent aux objets du monde référentiel.

Le domaine de la sémantique s'attachera donc à éclaircir l'emploi du concept signifier et des concepts qui s'y rattachent (sens ou signification, ensemble signifiant, non sens ou anomalie, référence, dénotation, connotation, incompatibilité sémantique, ambiguïté, synonymie, polysémie, homonymie, antonymie, paraphrase, contradiction, analyticité, synthéticité) aux niveaux lexical et syntaxique de la langue.

Une description sémantique du français doit expliquer:

- (1) quels sont les constituants de la signification des morphèmes et des mots, c'est-à-dire la structure compositionnelle du sens lexical;
- (2) la manière dont se constitue le sens d'un groupe, d'une expression et d'une phrase à partir du sens des constituants et des relations syntaxiques qui les sous-tendent, autrement dit le mécanisme de production des amalgames moyennant les sens lexicaux et grammaticaux. Il y est question des règles sémantiques qui partent des significations des constituants d'ordre inférieur pour déterminer par voie de c o m p o s i t i o n et de p r é d i c a t i o n les significations des constituants syntaxiques d'ordre supérieur;
- (3) le rapport établi entre mots et phrases d'une part, objets et

procès du monde référentiel, de l'autre; la manière dont agit en français le procès de désignation (nomination ou dénotation);

- (4) la manière dont s'établissent - entre les unités de la langue - les rapports de synonymie, d'antonymie, d'homonymie, de polysémie, etc, ...;
- (5) la manière dont les règles de transfert transfèrent la signification d'une lexie à une autre lexie (ou à un ensemble lexical), ainsi que la manière dont on transfère la signification d'un ensemble de phrases à une demi-phrase par voie d'associations;
- (6) le mécanisme sur lequel reposent les anomalies sémantiques; la syntaxe déclinant son pouvoir explicatif devant des phrases comme: La beauté sera convulsive (A. Breton) ou Les ci-ments lents et les livres commencent la neige (cit. ap. B. Pottier), ce n'est que la sémantique qui pourra rendre compte du mécanisme sur lequel reposent ce type de phrases;
- (7) les rapports d'ambiguïté sémantique, distincts de ceux d'ambiguïté syntaxique;
- (8) les mécanismes sémantiques qui engendrent des phrases synthétiques (Cette table est haute d'un mètre), analytiques (Les célibataires ne sont pas mariés) et contradictoires (Les célibataires sont des hommes mariés).

Notre cours se propose de concevoir la signification non pas comme unité isolée mais bien comme une relation dynamique.

2. Nous intégrerons la sémantique du français dans une sémiotique de la communication linguistique en français. L'analyse sé-

mique de l'énoncé se heurte - selon A.Rey - à d'immenses difficultés (dont la moindre n'est pas l'intervention menaçante d'éléments extra-linguistiques de plus en plus SIGNIFIANTS), à mesure qu'on se rapproche du modèle réel de la communication. "C'est là qu'une sémiotique de la communication linguistique doit absorber sémantique lexicale, syntaxe sémantique, stylistique, et les transformer. Elle ne saurait être indépendante du modèle théorique des logiciens où sémantique, syntaxe et pragmatique se conditionnent mutuellement"¹.

3. Le cours de sémantique que nous présentons dépassera donc la sémantique lexicale et s'attachera à saisir aussi les relations sémiques établies au niveau supérieur qu'est la phrase ou l'énoncé.

La sémantique des unités lexicales sera complétée par une sémantique des unités syntaxiques (groupes et phrases). La méthode de recherche de la signification de ces deux types d'unités combinera l'analyse structurale sémique avec le modèle génératif, en complétant et parachevant ainsi les résultats de la sémantique structurale componentielle par ceux de la sémantique générativo-transformationnelle.

Le lieu de rencontre de ces deux modèles sera formé par les données essentielles de la logique moderne (logistique).

Le présent cours mettra donc à profit l'analyse componentielle et l'analyse combinatoire en sémantique. La première, reflet d'une démarche

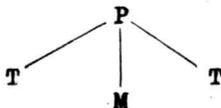
1. Alain Rey, Valeur et limites d'une sémantique lexicale, in Essays in Semiotics, edited by J.Kristeva, J.Rey-Debove, D.Jean Umiker, Mouton, The Hague & Paris, 1971, p.165. Voir aussi L.Apostel, Syntaxe, sémantique et pragmatique, in Logique et connaissance scientifique, Paris, Gallimard, 1967.

structurelle, découvrira les unités minimales de la signification, ses invariants, les constituants ou composants du plan significatif; la seconde, reflet d'un mécanisme générativo-transformationnel, présentera la manière dont les constituants sémiques se combinent pour engendrer des unités significatives d'ordre supérieur.

L'analyse componentielle, dont le concept-clé est celui d'invariant, constituant ou marque sémique (sème), dégagera les données du **s y s t è m e** sémique du français, alors que l'analyse générative, basée sur le concept de prédicat, révélera des données de la **s t r u c t u r e** sémantique du français contemporain.

L'analyse componentielle se révèle utile surtout dans l'étude du sens lexical des mots. L'approche générative porte surtout sur la signification des enchaînements morphémétiques, étant sous-tendue par la notion de prédication.

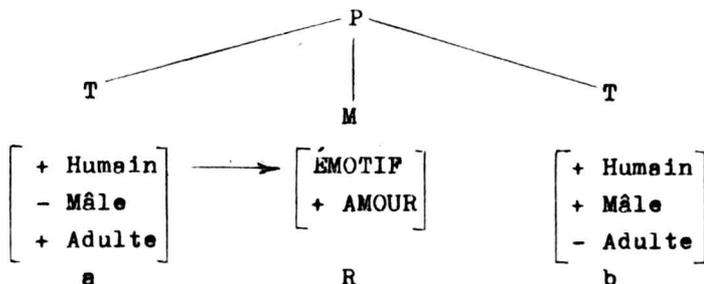
On comprend par **p r é d i c a t** une unité sémantique formée d'un, de deux ou de trois faisceaux de marques sémiques². Généralement, la prédication renferme trois constituants, dont l'un - élément central - est médiateur entre deux éléments terminaux. "L'arbre" rudimentaire d'une prédication aura la configuration:



où P = prédication, M = élément (faisceau) central, T = éléments (faisceaux) terminaux.

2. Pour certains sémanticiens - dont G.Leech - l'assertion, la question et l'impératif sont des classes de prédication; voir, à ce sujet, G.N.Leech, Towards a Semantic Description of English, Indiana University Press, Bloomington & Londra, 1970, p.252.

La prédication suppose l'enchâssement des constituantes et la présence optionnelle des éléments terminaux. Telle, l'assertion La mère aime son fils sera expliquée sémantiquement par la prédication:



La flèche \longrightarrow ÉMOTIF représente la relation " a a une disposition émotive vis-à-vis de b ".

La formule générale de la prédication sera donc:

a. R. b

qui signifie que a entretient la relation R avec b.

4. Un dernier point est à souligner. "La description sémantique est la construction d'un métalangage"³. Ceci explique pourquoi les mêmes phénomènes de langue peuvent connaître plusieurs explications. L'investigation des problèmes soulevés par l'approche du s e n s moyennant les méthodes structurale et générative ne fait que souligner le statut de métalangage que A.J.Greimas assignait à la sémantique.

5. Notre précis de sémantique française s'évertuera donc de saisir les prémices d'une sémantique structurale et générativo-transformationnelle "encore dans les limbes" - dirait P.Guiraud - "mais qui permettent de concevoir, d'ores et déjà, un renouvellement de cette discipline"...⁴.

3. A.J.Greimas, Sémantique structurale, "Langue et Langage", Larousse, 1966, p.25.

4. P.Guiraud, La sémantique, P.U.F., "Que sais-je?", VI éd., Paris, p.76.

III. CONCEPTS DE BASE EN SÉMANTIQUE

0. Un précis de sémantique moderne requiert l'explicitation de certains concepts de base appartenant à la théorie générale du langage. Entre ces concepts il existe des rapports d'interdépendance et de conditionnement dialectiques.

1. Le signe linguistique

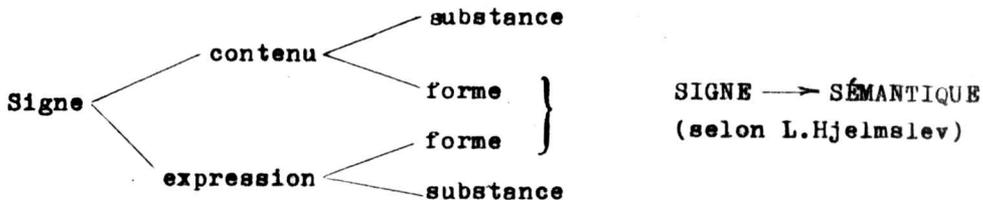
1.1. Comme F.de Saussure le définissait il y a plus de soixante ans, le signe linguistique est l'"entité psychique à deux faces", entité qui unit un c o n c e p t et une i m a g e a c o u s t i q u e ¹. On appelle le concept - s i g n i f i é et l'image acoustique - s i g n i f i a n t.

Le signe linguistique est donc l'ensemble formé d'un signifié et d'un signifiant intimement unis.

Pour certains sémanticiens, dont St.Ullmann, le signifié est l e s e n s et le signifiant est l e n o m de la chose nommée.

1.2. La glossématique de L.Hjelmslev conçoit le signe comme l'unité d'un c o n t e n u (le signifié saussurien) et d'une e x p r e s s i o n (le signifiant saussurien). Chacun de ces deux aspects renferme une forme et une substance. Le signe linguistique revêt la configuration suivante:

1. F.de Saussure, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1960, pp.97-99.



La substance du contenu est le continuum amorphe et compact dans lequel les langues établissent des frontières (soit le sens universel de "bois"). La forme du contenu, arbitraire du point de vue du sens, n'est explicable que par la fonction sémiotique dont elle est la manifestation solidaire (soit, dans notre cas, l'unité lexicale bois par rapport à forêt). La substance de l'expression est le domaine acoustico-physiologique amorphe, le continuum acoustico-physiologique non divisé mais divisible. La forme de l'expression est la configuration précise des phonèmes (dont le nombre varie selon les langues) dans une langue donnée (dans notre cas, l'enchaînement des phonèmes /b, w, a/).

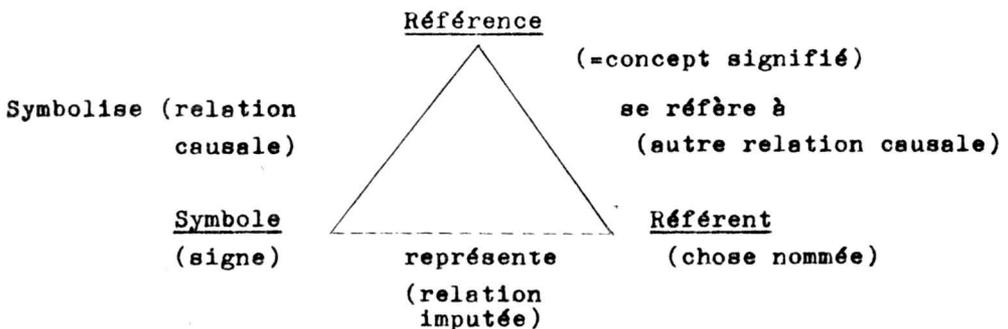
Le rapport de solidarité entre contenu et expression institue la fonction sémiotique. "La fonction sémiotique est en elle-même une solidarité; expression et contenu sont solidaires et se présupposent nécessairement l'un l'autre. Une expression n'est une expression que parce qu'elle est l'expression d'un contenu, et un contenu n'est contenu que parce qu'il est le contenu d'une expression. Aussi est-il impossible, à moins qu'on ne les isole artificiellement, qu'il existe un contenu sans expression ou une expression sans contenu"².

On sait que la glossématique est l'école linguistique européenne qui a posé les thèses de la formalisation du langage et

2. L.Hjelmslev, Prolégomènes à une théorie du langage, Editions de Minuit, Paris, 1968, pp.72-73.

qui a banni le sens des approches structurales du langage. Voici cette affirmation des Prolégomènes qui témoigne de la direction de la linguistique structurale formalisante: "Le signe désigne l'unité constituée par la forme du contenu et la forme de l'expression et établie par la solidarité que nous avons appelée fonction sémiotique"³.

1.3. Ogden et Richards appellent le signe **s y m b o l e** et lui font correspondre une instance permettant de le définir - la référence; cette dernière renvoie à un réfèrent ou dénoté extra-linguistique. Ils représentent cette conception par un triangle qui a la forme suivante⁴:



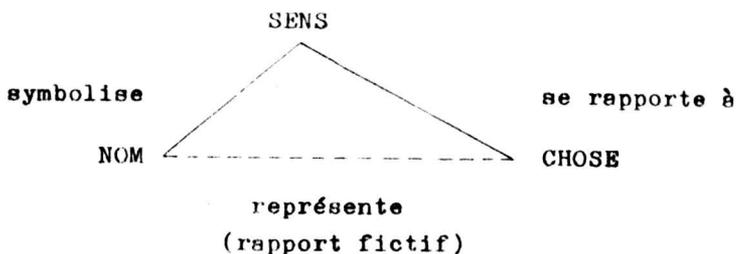
(Fig.1)

On voit que la base du triangle relie indirectement - en pointillé - le signe au réfèrent, la référence formant le sommet et fondant l'unité du modèle. Il n'y a donc pas de rapport direct entre le signe et son réfèrent (la chose désignée). Ces deux termes sont reliés par l'intermédiaire de la référence. Le modèle sémiotique de Ogden et Richards est - comme celui de F.de Saussure -

3. L.Hjelmslev, Op.cit., p.82

4. C.K.Ogden & I.A.Richards, The Meaning of Meaning, London, 1923.

essentiellement psychologique. Il a été modifié par Ullmann de la manière suivante⁵:



(Fig.2)

On y voit que la référence fait place au sens et le référent à la chose.

Selon Ullmann, le rapport d'évocation réciproque entre **n o m** et **s e n s** est le fait fondamental de toute sémantique; ce rapport s'appelle **s i g n i f i c a t i o n**⁶.

1.4. Klaus Heger remplace le triangle sémiotique par un trapèze. C'est qu'il remplace la référence unique du modèle d'Ogden et Richards par les trois unités signifié, sémème (=ensemble de marques sémiques ou sèmes) et sème ou noème, et par les relations de combinaison qui les relient entre eux⁷.

À noter que le côté supérieur du trapèze représente le plan de la substance conceptuelle du contenu.

5. St.Ullmann, Semantics, Oxford, Blackwell, 1962.

6. Voir St.Ullmann, Précis de sémantique française, III éd., A.Francke, Berne, 1965, p.25.

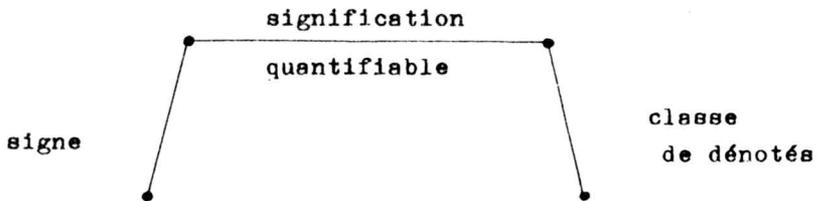
7. K.Heger, L'analyse sémantique du signe linguistique, in "Langue Française", 4, Déc.1969, pp.44-66. Voir aussi du même auteur: La sémantique et la dichotomie de langue et parole, in "Travaux de Ling.et de Litt.", VIII, 1, 1969.

Voici ce trapèze:



(Fig.3)

Réduit à trois axes, ce trapèze est simplifié de la manière suivante:



(Fig.4)

2. Langue / parole

La langue est un système de signes linguistiques. C'est un système abstrait: elle "est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus". "La langue est un tout en soi et un principe de classification"⁹. C'est la partie sociale du langage.

La parole est l'actualisation de la langue, sa mise en oeuvre dans différentes circonstances. C'est la partie individuelle du langage. Sa nature est - selon Saussure - psychophysique.

8. Le signème est une unité syntagmatique intermédiaire entre le signifiant et le signifié.

9. F. de Saussure, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1960, p.25.

3. Compétence / performance

Dans les grammaires génératives, la dichotomie langue/parole est reformulée en termes de compétence / performance.

La compétence est définie par N.Chomsky comme le système de règles qui relie des signaux à l'interprétation sémantique de ces signaux. Il s'agit ici de trois problèmes importants:

(1) l'existence d'une théorie générale, indépendante de l'émetteur et du récepteur; (2) l'existence d'un système de règles déterminant la connexion son ~ sens pour un nombre infini de phrases; (3) l'union des signaux phonétiques à des interprétations sémantiques est due à un système de structures abstraites qui relèvent de la composante syntaxique, source générative de la langue.

La performance est la manière dont le locuteur utilise les règles, la mise en oeuvre de la compétence.

Un point essentiel distingue la dichotomie saussurienne langue/parole de celle chomskienne compétence / performance.

Si pour F.de Saussure l'aspect créateur est situé dans la parole (selon le linguiste genevois "la phrase appartient à la parole, et non à la langue"), pour les générativistes la créativité (c'est-à-dire l'aptitude des sujets parlants à produire et comprendre des phrases jamais rencontrées auparavant) est l'aspect le plus essentiel de la compétence.

Ceci entraîne deux grandes conséquences: (1) on passe de la description des faits linguistiques à leur explication et (2) on confère à la syntaxe la place centrale dans les théories génératives. La syntaxe y est construite comme lieu théorique où s'articulent une structure profonde et une structure de surface.

Pour F.de Saussure, l'opposition langue / parole a ses termes marqués par les traits suivants:

Langue \simeq passivité \simeq mémoire

Parole \simeq activité \simeq création.

Pour N.Chomsky, le premier terme de l'opposition deviendra:

Compétence \simeq système de règles \simeq créativité.

L'opposition entre le concept de langue et le concept de compétence pourrait être représentée de la manière suivante:¹⁰

Langue \rightarrow Masse parlante \rightarrow Mémoire \rightarrow Reproduction \rightarrow
 \rightarrow Mots/syntagmes;

Compétence \rightarrow Sujet parlant \rightarrow Créativité \rightarrow Production \rightarrow
 \rightarrow Phrases.

4. Dénotation / connotation / métalangage

On appelle d é n o t a t i o n le système constitué d'une expression (ou signifiant), d'un contenu (=signifié) et de la relation (R) entre ces deux plan, en sigles: E R C . Ce rapport établi entre un signifiant et un signifié est généralement nommé signification.

Si un tel système E R C devient à son tour le simple élément d'un second système, qui lui sera de la sorte extensif, on aura affaire à une connotation et à un métalangage.

Un s y s t è m e c o n n o t é est un système dont le plan de l'expression est constitué lui-même par un système de signification¹¹. Visuellement, la connotation sera représentée comme:

10. Voir Denis Slakts, Esquisse d'une théorie lexico-sémantique: Pour une analyse d'un texte politique, in "Langages", 23 septembre 1971, p.102.

11. R.Barthes, Éléments de sémiologie, in "Communications", 4, 1964, p.130. Selon R.Barthes, les cas courants de connotation seront constitués par les systèmes complexes dont le langage articulé forme le premier système (le cas de la littérature).

II système : E R C

I système : $\overbrace{E R C}$

ou encore:

II	Signifiant		Signifié	
I	Signifiant	Signifié		

Les signifiants de connotation, appelés connotateurs, sont constitués par des signes du système dénoté.

Le métalangage est un système dont le plan du contenu ou signifié est constitué lui-même par un système de signification. On aura donc pour le métalangage la visualisation suivante:

II système E R C
I système E R C

II	Signifiant	Signifié	
		signifiant	signifié

5. Axe paradigmatique / axe syntagmatique

C'est F. de Saussure qui avait défini l'axe paradigmatique comme l'axe des associations, des invariants, alors que l'axe syntagmatique c'est l'axe des enchaînements, des rapports établis entre éléments qui apparaissent linéairement.

La reconnaissance de ces deux axes est d'une grande importance pour la sémantique. Soit les exemples suivants:

- (1) Le chasseur a abatu un loup.
- (2) Jean a pêché un loup au filet.
- (3) J'ai mangé du loup au fenouil.
- (4) Marie porte un loup quand elle va à la plage.
- (5) Cette page renferme beaucoup de loups dus à l'inadvertance des imprimeurs.

Dans les phrases (1) - (5) on a affaire à des significations différentes du mot loup. Ces significations différentes, présentées par le dictionnaire en tant que catégories du même plan, sont dues à l'existence des actualisations discursives, étant le résultat des effets combinatoires apparus au plan syntagmatique.

Ce n'est que l'axe syntagmatique qui lève l'ambiguïté sémique en nous précisant de quel sens il est question: "animal mammifère" dans (1), "poisson" dans (2), "plat fait avec du poisson" dans (3), "vêtement" dans (4), "faute de typographie" dans (5).

Si on dit c'est un loup, le mot loup pourrait être conçu comme signifiant chacune des cinq définitions mentionnées, la phrase étant cinq fois ambiguë.

Ceci met en relief le dynamisme et l'interdépendance des relations entre axe paradigmatique et axe syntagmatique d'une part, et le dynamisme et la dialectique des relations entre sens et signification, de l'autre. Nous avons la conviction que le sens pourrait apparaître comme une catégorie syntagmatique, alors que la signification semblerait une catégorie paradigmatique.

6. Référence, référant. Désignation.

6.1. La référence est ce à quoi renvoie le signe hors langage.

Le référé (ou référé) est l'objet, la chose, le phénomène, la qualité ou l'état du monde extérieur qui sera rendu linguistiquement par des signes ou symboles.

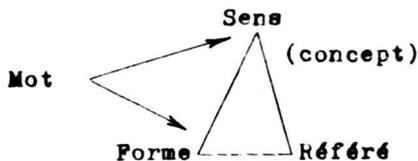
Le terme de référé est introduit - soutient J. Lyons - "pour désigner les choses en tant qu'objets nommés

ou s i g n i f i é s par les mots¹². La référence est alors la relation qui relie les mots et leurs référés (ou référents). Les signes linguistiques r é f è r e n t aux choses (plutôt qu'ils ne les signifient ou ne les nomment).

Tels, par exemple, le signe table a un référent perceptuel, objectif, matériel (meuble sur lequel on peut poser les objets), les signes fée, licorne, centaure ont des référents imaginaires fictifs ou mythiques, et le signe serpent de mer a un référent construit scientifiquement. Des mots abstraits comme douceur, absurdité, liberté, néant, ont, eux-aussi, des référents.

6.2. Entre le signe et le référent il y a - comme on l'a vu dans le triangle de C.K.Ogden & I.A.Richards ou dans celui de St. Ullmann - un rapport indirect, établi par l'intermédiaire du concept signifié.

J.Lyons représente le rapport entre forme, sens et référent sous la forme suivante du triangle sémiotique:



(Fig.5)

On y voit que la forme est liée à son référent moyennant la signification conceptuelle (sens), associée à l'une et à l'autre, mais indépendamment.

Ce diagramme souligne aussi le fait que, dans la grammaire traditionnelle, le mot résulte de la combinaison d'une forme donnée avec un sens donné.

12. J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique, Larousse, 1970, p.310.

La sémantique basée sur la référence est appelée sémantique extensionnelle ou logique des classes.

Les concepts de base d'une théorie de la référence sont l'extension, la vérité (valeur de vérité), la désignation.

6.3. L'extension est l'ensemble d'objets, individus, phénomènes et situations à propos desquels un signe est employé.

Les ensembles référentiels sont donc définissables par leur extension ($x \in E$).

On peut affirmer que les verbes chanter, pleurer, écrire, lire, penser, réfèrent à tous les x (=individus) dont on dit x chante, x pleure, x écrit, x lit, x pense, où x signifie la classe des êtres humains.

Parmi les signes qui impliquent une définition extensionnelle, il en est dont l'extension est "arbitraire" et ne forme pas une classe (par exemple, tous le individus appelés Jean).

Le rapport référentiel (nommé par certains linguistes dénotation) est essentiel à la construction d'une théorie adéquate de la sémantique.

Il arrive fréquemment que les limites référentielles des éléments lexicaux soient indéterminées et arbitraires. Par exemple, il est fort difficile de préciser à quel moment intermédiaire doit être établie la division entre colline et montagne, entre poulet et poule, etc. À l'intérieur d'une langue donnée, la nature arbitraire des divisions référentielles et leur indétermination augmentent l'efficacité de la langue comme moyen de communication.

6.4. Les mots désignent donc des référents (référés). Certains linguistes - dont P.Guiraud, E.Coseriu - parlent de désignation comme rapport établi entre les réalités extralinguistiques (référents) et les signes linguistiques qui les expriment. Le signe "désigne" la chose.

E.Coseriu rend cette relation par le schéma suivant:



Un même référent peut connaître deux ou plusieurs désignations: tel le référent "la femme du fils" connaît les signes ou plus précisément les signifiants belle-fille et bru; le signifié "le mari de sa fille" a pour signifiants linguistiques beau-fils et gendre.

La désignation de deux signes peut être identique sans que leurs signifiés le soient. Par exemple, les classes désignées par les nominaux les hommes et les gens sont identiques, tandis que leurs signifiés respectifs ne le sont pas.

7. Valeur

La valeur est le concept essentiel de la pensée saussurienne; ce concept a fait fortune dans toute la linguistique structurale. La valeur provient - selon F.de Saussure - "de la situation réciproque des pièces de la langue". L'affirmation saussurienne: "ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes" est une phrase prophétique "si l'on songe qu'elle fondait déjà l'homologie lévi-straussienne et le principe des taxinomies"¹³.

13. R.Barthes, Éléments de sémiologie, in "Communications", 4, 1964, p.113.

La valeur présuppose que des éléments de la langue se définissent par opposition aux autres éléments de la langue. Ils se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confondent - pour Saussure - avec celle de valeur et réciproquement. Les unités linguistiques sont les entités oppositives, relatives et négatives.

"Le mécanisme linguistique roule tout entier sur des identités et des différences, celles-ci n'étant que la contrepartie de celles-là"¹⁴ écrivait le maître genevois de la linguistique moderne. Bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif.

Dans la langue - écrivait F. de Saussure - "il n'y a que des différences".¹⁵

Le concept de valeur sera d'une importance capitale en sémantique. On ne saurait comprendre les termes de signification, de sens structurel sans avoir présentes à l'esprit les données de la valeur.

8. Sens, signification

Les notions de signification et de sens recouvrent des définitions différentes selon les différentes écoles linguistiques.

La dissociation de ces deux termes, les données choisies pour

14. F. de Saussure, Cours de linguistique générale, publié par Ch. Bally et Albert Sechehaye, Paris, Payot, 1960, p.151.

15. F. de Saussure, Cours de linguistique générale, publié par Ch. Bally et Albert Sechehaye, Paris, Payot, 1960, p.151.

les délimiter n'ont pourtant pas abouti - nous pensons - à leur conférer une autonomie.

Nous tenons néanmoins à passer en revue quelques-unes de ces exceptions, tout en adoptant finalement une position unitaire quant à ces problèmes qui font l'objet même de la sémantique.

8.1. On a généralement nommé *s i g n i f i c a t i o n* la relation symétrique entre signifiant et signifié (St.Ullmann), l'acte qui unit le signifiant et le signifié, l'acte dont le produit est le signe (R.Barthes).

Or, cette définition est incomplète, car: (1) l'union de signifiant (=expression) et du signifié (=contenu) n'épuise pas l'acte sémantique, le signe étant déterminé aussi par sa valeur, par ses entours, ensuite (2) parce que, pour signifier, l'esprit ne procède pas par conjonction, mais par découpage. Par ailleurs, la signification a été conçue comme le procès psychologique qui associe un objet, un être, une notion, un événement à un signe susceptible de les évoquer (P.Guiraud).

La signification se rattache aux compatibilités entre les sens des constituants d'une phrase.

Le problème de la signification ne saurait être conçu hors du processus de la communication, car cette dernière n'a lieu que si les personnes qui communiquent saisissent de façon identique la signification des signes employés. À cet égard, Adam Schaff soutient que trois sont les notions fondamentales de la communication: le signe, la signification et le langage.

La signification est - dans cette vision - une relation entre les personnes qui communiquent au moyen des signes¹⁶. Les conditions de l'existence de la signification sont: (1) les deux

16. Voir (17) à la page suivante.

personnes qui communiquent; (2) la chose à laquelle le signe se rapporte (le référé); (3) le signe au moyen duquel les pensées sont transmises. La signification y apparaît comme une relation ou un système des relations interhumaines sur le plan psychologique. Au point de vue psychologique, la signification est ce qui permet au signe de jouer son rôle d'intermédiaire dans le processus de la communication des hommes.

"Ce ce est un système complexe de rapports interhumains qui permet à un objet matériel de devenir un signe"¹⁷.

La signification étant inséparable de la pensée cognitive, qui est la réflexion subjective de la réalité objective, elle se modèle au cours du processus de la réflexion de la réalité objective dans l'esprit de l'utilisateur de la langue.

Les différents points de vue sur la signification ont été synthétisés par A.Schaff en termes suivants:

- (1) - la signification est l'objet (le référé) dont le signe est le nom;
- (2) - la signification est une propriété des objets;
- (3) - la signification est un objet idéal ou bien une propriété inhérente de la pensée;
- (4) - la signification est une relation:
 - (a) entre les signes;
 - (b) entre le signe et le référé;
 - (c) entre le signe et la pensée sur l'objet en question;
 - (d) entre le signe et l'activité humaine;
 - (e) entre les hommes qui communiquent entre eux au moyen des signes.

16, 17. A.Schaff, Introduction à la sémantique, Editions Anthropos, Paris, 1969, p.245. Il est à noter que A.Schaff pose les principes d'une théorie de la signification fondée sur le marxisme.

8.2. En linguistique moderne, d'inspiration structuraliste, la notion de **s e n s** a été identifiée au signifié et conçue comme une image mentale attachée au signifiant dont il serait porteur.

Pour P.Guiraud, le sens, valeur statique, c'est l'image mentale qui résulte du procès psychologique qu'est la signification.

Pour les descriptivistes américains (dont surtout L.Bloomfield), le sens d'un mot est son emploi, son usage dans la langue.

Pour Z.Harris, porte-parole des distributionnalistes, le sens est une fonction de la distribution. Ce n'est que l'environnement lexical et syntaxique des éléments qui concourt à l'établissement de leur sens.

Malgré les différences constatées dans les définitions données au sens, tous les linguistes sont d'accord que le sens est propre au système linguistique de chaque langue naturelle¹⁸.

Ch.Peirce avait défini le **s e n s** d'un terme comme l'ensemble des conditions qui doivent être remplies pour que le terme dénote¹⁹. Cette définition, pour généralisante qu'elle soit, est de nature à révéler la complexité de la notion, et se montrera - comme on le verra dans tout le cours - essentielle dans une théorie sémantique rigoureuse (structurale et générative), qui englobe aussi le mécanisme des dictionnaires (la structure de la définition lexicographique).

18. À cet égard, L.Hjelmslev définissait le sens comme "une grandeur qui n'est définie que par la fonction qui la lie au principe de structure de la langue et à tous les facteurs qui font que les langues diffèrent les unes des autres" (Prolégomènes à une théorie du langage, Editions de Minuit, Paris, 1968, p.74).

19. Ch.Peirce, Collected Papers,vol.IV, V, p.429.

8.3. Dans notre précis de sémantique, on emploiera la notion de **s e n s** dans une acception plus précise et qui recouvre partiellement aussi la signification²⁰.

8.3.1. Le **s e n s** (ou la **s i g n i f i c a t i o n**) est un ensemble d'unités **s i g n i f i c a t i v e s**, un groupement ordonné d'éléments de signification, dont les constituants sont reliés par certaines relations.

Cette définition, fort générale, a pourtant le mérite de poser le principe même de notre cours: celui que le **s e n s** (ou **s i g n i f i c a t i o n**) est décomposable en **m a r q u e s** ou **c o n s t i t u a n t s** **s é m i q u e s** de divers types et que ces composants entretiennent certaines relations.

8.3.2. Le sens des éléments linguistiques est étroitement rattaché à leur valeur. Ainsi, le sens du verbe sortir dans:

Jean est sorti de sa chambre

est défini, d'une part, par opposition à entrer, de l'autre par opposition à n'importe quelle autre forme paradigmatique de ce verbe (sortira, sortit, sort, sortirait, ...).

20. Em. Vesiliu ne fait pas non plus de distinction entre **s e n s** et **s i g n i f i c a t i o n**. Il écrit: "La corrélation qu'on établit d'une manière conventionnelle, stable et explicite entre une séquence de sons et une situation ou un fait réels peut servir comme définition approximative, provisoire et non formelle pour ce qu'on appelle couramment **s e n s** ou **s i g n i f i c a t i o n**". (Em. Vesiliu, Elemente de teorie semantică a limbilor naturale, Ed. Academiei R.S.R., Buc., 1970, p.12).

"Quand on dit que tel élément de la langue ... a un s e n s , on entend par là une propriété que cet élément possède, en tant que signifiant de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée d'autres unités et identifiable par les locuteurs natifs, de qui cette langue est la langue"²¹.

Le sens des éléments linguistiques est déterminé par leur valeur.

À cet égard, on parle de s e n s s t r u c t u r e l . On appelle sens structurel d'un mot "la place qu'il occupe dans un système de relations qui le relie à d'autres mots du vocabulaire"²².

La synonymie constitue un aspect du sens structurel.

Ainsi la signification du mot maison est-elle fournie par ses relations avec les significations de bâtiment, édifice, construction, immeuble, abri, logement, et également avec celles des syntagmes maison de bois (de briques, de pierres de taille), maison rudimentaire, maison de banlieue, maison rustique, maison de chasse, maison de campagne, etc....

8.3.3. Il existe deux grands types de sens: s e n s l e x i c a u x et s e n s g r a m m a t i c a u x . Le s e n s l e x i c a l (ou sens substantiel) est le sens des constituants lexicaux, des mots, tel que le dictionnaire le fournit et qu'il dénote les références; le s e n s g r a m m a t i c a l (ou sens relationnel) est le sens des catégories grammaticales (mor-

21. E. Benveniste, Les niveaux de l'analyse linguistique, in "Proceedings of the 9. th International Congress of Linguists", Mouton & Co., La Haye, 1964, pp.272-273.

22. J. Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, Larousse, "Langue et Langage", 1970, p.328.

phèmes grammaticaux), des relations syntaxiques établies entre celles-ci, et des types de phrase (assertive, emphatique, exclamative, interrogative).

L'existence des deux types de sens prouve un principe mentionné par Alain Rey: "La fonction sémantique s'exerce soit horizontalement (signes à valeur relationnelle dominante qui déterminent les propriétés de l'énoncé) [il s'agit du sens grammatical, n.n.] , soit verticalement, vers un "réfèrent" quel qu'il puisse être, indépendant de la langue [sens lexical, n.n.] "23.

Le sens des phrases et énoncés relève du sens lexical et grammatical à la fois. Soit une phrase X de forme:

$$x_1 \text{ — } x_2 \text{ — } x_3 \text{ — } \dots \text{ — } x_n .$$

On dira que X a du sens (ou de la signification) en français si et seulement si :

- (1) $x_1, x_2, x_3 \dots$ sont des signes linguistiques du français;
- (2) la suite $x_1 \text{ — } x_2 \text{ — } x_3 \text{ — } \dots \text{ — } x_n$ représente une proposition correcte du français.

Soit la proposition:

Les lemags lisent les journeux ,

où le constituant lemags ne représente pas un signe du français.

Cette proposition, bien qu'elle remplisse la condition (2), ne peut être rapportée à aucun fait de la réalité référentielle. Il s'ensuit qu'une séquence de sons a ou n'a pas de sens pour une langue . Le sens (la signification) ne saurait être conçu(e) qu'en rapport avec une langue déterminée. Une phrase comme Das Buch ist sehr schlecht n'a pas de sens en français.

23. A.Rey, Remarques sémantiques, in "Langue Française", 4/1969, p.19.

Pour définir le sens d'une unité on doit tenir compte de deux facteurs: (1) l'emploi qu'on en fait en langue dans des situations normales et (2) l'accord des sujets parlants sur son emploi, ses références, ses applications.

8.3.5. À l'intérieur du sens lexical on pourrait distinguer le sens dénотatif (nommé aussi cognitif) du sens connotatif (effectif, pour certains sémanticiens).

Lorsqu'on dit: Je me suis approchée de la cheminée de marbre, on saisit d'un coup la présence du sens cognitif de la lexie cheminée ("foyer dans lequel on a fait du feu").

Tout au contraire, lorsqu'on lit le vers de Du Bellay:

"Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée..."

on se rend compte que cheminée a une signification connotative, renfermant la nostalgie du poète pour la "douceur angevine".

8.3.6. La signification est en rapport avec la grammaticalité, cette dernière étant définie en termes de la grammaire propre à la langue envisagée.

Ainsi la suite:

* Enfants vont les l'école à

est-elle une suite agrammaticale, car elle contrevient aux règles de la structure syntaxique de la phrase française, notamment aux règles suivantes:

Ph \longrightarrow GN + GPréd

GN \longrightarrow Préd_n + N

GPréd \longrightarrow V + Dt_v

Dt_v \longrightarrow Prép + GN

Le sens ou la signification nous apparaît donc comme une notion décomposable en constituants, dynamique et reposant sur une combinatoire complexe. Le sens est, en outre, une relation entre ses éléments constitutifs.

Le cours de sémantique que nous présenterons s'évertuera à saisir et expliciter la notion de sens (signification) dans tous ses mécanismes d'engendrement et fonctionnement, à ses deux principaux niveaux d'occurrence: le lexicique et la grammaire.

IV. LE SENS LEXICAL

L'analyse componentielle (I) : principes;
unités découvertes: sème, catégorème, sémème, classème,
archiséme, syntagmatème, métasémème, épisémème,
virtuème

O. La langue a été définie comme "un fonctionnement de formes porteuses de substance"¹, "un assemblage de structures de signification"².

Pour saisir ces formes porteuses de substance, ces structures de signification, on a appliqué au contenu lexical - sur le modèle devenu classique en phonologie - l'analyse sémi- que ou componentielle, dont l'essentiel est la découverte des différents types de traits sémi- ques.

1.1. On a déjà vu que le sens (ou la signification) est un ensemble décomposable en plusieurs constituants sémi- ques. La structure sémantique de la langue est une combinatoire d'éléments.

C'est le principe de l'isomorphisme existant entre le plan de l'expression et celui du contenu qui rend possible la mise en pratique de l'analyse componentielle en sémantique, après qu'elle ait fait fortune en phonologie et morpho-syntaxe. Le jeu des oppo-

1. B.Pottier, Vers une sémantique moderne, in "Travaux de Ling. et de Litt. publiés par le Centre de Philologie et de Litté- ratures Romanes" de l'Université de Strasbourg, II, 1, 1964, p.108
2. A.J.Greimas, Sémantique structurale, "Langue et Langage", La- rousse, Paris, 1960, p.20.

sitions entre phonèmes détermine l'ensemble des traits phonétiques à valeur distinctive sur le plan phonologique; le jeu des oppositions entre unités significatives fixe l'ensemble des éléments de signification qui apparaissent au plan sémantique de la langue.

1.2. Soit la liste des lexèmes corréliés suivants :

- (1) homme ~ femme ~ enfant
- (2) taureau ~ vache ~ veau
- (3) coq ~ poule ~ poulet
- (4) canard ~ cane ~ caneton
- (5) étalon ~ jument ~ poulain
- (6) bélier ~ brebis ~ agneau.

La signification de ces suites pourrait être réduite à un axe commun formé de trois facteurs généraux:

"mâle" ~ "femelle" ~ "petit".

Ceci revient à dire que le sens des lexèmes homme, taureau, coq, canard, étalon, bélier a en commun le composant sémantique "mâle", que le sens des lexèmes femme, vache, poule, cane, jument, brebis repose sur le dénominateur commun "femelle", alors que le sens de la série lexicale enfant, veau, poulet, caneton, poulain, agneau est caractérisé par le marqueur sémique "petit".

Par ailleurs, la signification de chacun de ces mots est formée du produit des significations de ses constituants; ainsi, la signification de homme est le produit des marqueurs sémiques "mâle" et "humain-adulte".

On aura donc:

homme : "mâle" x "humain" x "adulte";

femme : "femelle" x "humain" x "adulte";

enfant : "humain" x "non-adulte";

taureau : "mâle" x "bovin" x "adulte";

vache : "femelle" x "bovin" x "adulte";

veau : "bovin" x "non-adulte".

La signification de chacun de ces mots repose sur un faisceau de marqueurs sémiques.

En commutant, dans ces faisceaux de traits sémiques, un des constituants par un autre, on obtient une autre signification. De cette façon, si on remplace le trait "mâle" par le trait "femelle" dans les faisceaux significatifs des séries mentionnées ci-dessus, on aura, au lieu de la signification du monème "homme", celle du monème "femme", et au lieu du sens du monème "taureau", celui du monème "vache", etc. ...

C'est donc l'épreuve de la commutation qui nous permet de déceler les unités minimales de la signification, les traits de la substance sémantique.

1.3. C'est l'analyse componentielle ou sémique qui a rapproché la formalisation de la sémantique de celle qui avait été éprouvée en phonologie ou en morpho-syntaxe.

On ne saurait envisager une approche structurale du sens qu'en mettant à profit l'analyse sémique dont la première tâche est de découvrir les unités minimales de signification.

Deux grands principes régissent l'analyse componentielle:

le principe d'économie et celui de réduction³, tous deux déduits du principe de simplification.

On reviendra là-dessus dans les conclusions de ce chapitre.

1.4. Appliquée d'abord en phonologie, ensuite en morpho-syntaxe, l'analyse componentielle connaît un retard dans sa mise en oeuvre au lexique⁴. Réduite à son essence, l'analyse sémique se ramène à l'étude de ce qu'on appelle "définitions minimales" (E.H.Bendix)⁵ ou "sens définitionnel" (A.Wallace et J.Atkins)⁶. Des études lexicales récentes ont appliqué l'analyse sémique dans l'approche des termes de parenté, des termes ethnographiques et du système des pronoms, le vocabulaire étant ainsi conçu comme formé de sous-ensembles qu'on doit isoler et étudier séparément.

3. Ces deux principes de base dans l'analyse structurale ont été formulés par L.Hjelmslev. Selon le fondateur de la glossématique, le principe d'économie exige que la description se fasse selon une procédure qui doit être établie de telle sorte que le résultat en soit le plus simple possible, et qu'elle doive être arrêtée quand elle ne conduit plus à une réduction ultérieure. Le principe de réduction est ainsi défini: "Chaque opération de la procédure doit être continuée ou répétée jusqu'à ce que la description soit exhaustive, et doit, à chaque niveau, conduire à l'inventaire des objets dont le nombre est le plus petit possible".... "Toute analyse dans laquelle on inventorie des fonctifs sur la base de division d'une fonction donnée doit être établie de telle sorte qu'elle conduise à un inventaire dont les éléments sont en nombre le plus petit possible" (L. Hjelmslev, Prolégomènes à une théorie du langage, Les Editions de Minuit, 1968, p.88).

4. Voir à ce sujet, W.Goodenough, Componential Analysis and the Study of Meaning, in "Language", 32, 1956, pp.197-198.

5. Analyse componentielle du vocabulaire général, in "Langages", 20, Déc.1970, p.102.

6. The Meaning of Kinship terms, in "American Anthropologist", 62, 1960, p.59.

Le théoricien le plus avéré de la méthode componentielle est U.Weinreich⁷. Les structures sémantiques se répartissent - selon U.Weinreich - en *a g g l o m é r a t i o n s* (ensemble non-ordonnés de marques sémiques) et en *c o n f i g u r a t i o n s* (ensembles ordonnancés de marqueurs sémiques).

Parallèlement aux recherches entreprises aux Etats-Unis, B. Pottier, A.J.Greimas, P.Guiraud, A.Rey et E.Coseriu ont promu en Europe des modèles descriptifs d'analyse componentielle.

L'analyse sémique s'attache à découvrir les composants de la signification, à partir des traits les plus simples, unités minimales, invariants paradigmatiques, jusqu'aux plus compliqués, déterminés par l'environnement syntagmatique.

Cette décomposition du sens, du contenu sémantique des morphèmes lexicaux et grammaticaux, en constituants permet l'établissement des taxinomies sémiques, dont les membres sont basés sur le contraste ou l'opposition sémantiques.

2.1. L'unité minimale de la signification, le trait pertinent en sémantique, l'invariant sémique s'appelle *m a r q u e s é m i q u e*, *m a r q u e u r s é m i q u e* ou *s è m e*. Les unités minimales "mâle", "humain" et "adulte" dont le produit forme le sens du monème homme sont des sèmes; de même "femelle", "bovin", "adulte" qui constituent le sens du mot vache, etc. ...

Les sèmes sont des universaux sémantiques.

7. Voir à ce sujet, les travaux de U.Weinreich: On the Semantic Structure of Language, in Universals of Language, J.A.Greenberg éditeur, Cambridge, Mass, M.I.T.Press, 1963; Explorations in Semantic Theory, in Current Trends in Linguistics, T.A.Sebeok éditeur, vol.III, La Haye, Mouton, 1966 et - en traduction française - La définition lexicographique dans la sémantique descriptive, in "Langages", 19, Sept.1970.

2.2. Il existe - selon B.Pottier⁸ - des sèmes substantiels et des sèmes relationnels. Les sèmes substantiels sont les traits pertinents de la signification lexicale, du sens des lexies: tels les invariants "objet", "bâtiment" et "pour habitation" qui forment le sens du lexème maison; ou bien les sèmes "action", "déplacement", "par mouvement", "par appuis successifs des jambes et des pieds sans quitter le sol" dont l'ensemble constitue le sens du verbe marcher.

Les sèmes relationnels, nommés aussi fonctèmes, sont les traits minimaux de la signification des grammèmes: le sens de la préposition à, de la conjonction et, du démonstratif ce, etc.

Le sème relationnel est nommé par A.J.Greimas m o r p h o s è m e.

L'ensemble des sèmes relationnels ou fonctèmes est un c a t é g o r è m e (appelé traditionnellement une "catégorie grammaticale").

La signification du morphème grammatical l'article la, par exemple, le catégorème la, se laisse décomposer dans les morphèmes ou sèmes relationnels suivants:

la : "singulier" + "féminin" + "défini",
alors que le catégorème les est marqué par l'absence du sème "genre":

les : "pluriel" + "défini" .

8. L'article de B.Pottier auquel nous nous référerons au cours de ce chapitre est Vers une sémantique moderne, in "Travaux de Ling.et de Litt.... de Strasbourg", II, 1, 1964, pp.107-138. Voir également les articles de B.Pottier, la définition sémantique dans les dictionnaires, "Travaux de Ling.et de Litt... de Strasbourg", 1, 1965, pp.33-39 et Typologie interne de la langue, in "Travaux...de Strasbourg", VII, 1, 1969, pp.29-46.

2.3. Voici, par exemple, les sèmes communs et différentiels des signifiés de trois micro-systèmes lexicaux: les parasyonymes rive/rivage, marin/marinier, fleuve/rivière, dont les traits significatifs sont mis en évidence par des grilles simples de comparaison sémique:

Sèmes Lexèmes		s ₁	s ₂	s ₃
		"bande de terre"	"qui borde la mer"	"qui borde un fleuve, un lac, un cours d'eau"
I	rive	+	-	+
II	rivage	+	+	-

Cette grille, attestant la différence sémique des deux lexèmes par la présence ou l'absence des sèmes, a été établie en partant, par exemple, des réalisations discursives comme:

I Anatole France a habité rive gauche de la Seine.

J'aime habiter sur la rive.

Les étudiants préfèrent la mode rive gauche.

II Le "Transylvanie" s'éloigne vite du rivage.

La Belgique a beaucoup de rivages de galet.

J'ai vu des épaves rejetées sur le rivage.

On a droit d'accès au rivage.

Si on dit les rivages d'un cours d'eau, tour vieux et littéraire, ce n'est que par analogie avec les rives d'un cours d'eau.

Voici maintenant la grille sémique qui présente les marqueurs sémiques du couple parasynonymique marin/marinier:

Lexèmes \ Sèmes	"personne dont la profession est de naviguer"	"sur mer"	"sur des cours d'eau, canaux"
marin	+	+	-
marinier	+	-	+

On dit marin de la marine marchande, mais marinier (bate-
lier) de Venise.

Pour ce qui est du sens de fleuve/rivière, on a la grille:

Lexèmes \ Sèmes	"Cours d'eau"	"se jette dans le mer"	"se jette dans un cours d'eau"
fleuve	+	+	-
rivière	+	-	+

On y voit que l'analyse sémique oppose entre elles les significations des termes qui forment un micro-système lexical pour en découvrir les unités minimales de signification (sèmes) et marquer ainsi plus précisément ce qui rapproche ces termes (sèmes identiques) et ce qui les différencie (sèmes spécifiques).

Plus le nombre des unités lexicales comparées augmente, plus le sens de chacune d'elles s'affine.

Un micro-système lexical est un ensemble de mots: (s) qui circonscrivent un domaine conceptuel dans lequel le signifié de

l'un recouvre partiellement le signifié de tous les autres, (b) donc qui tirent leur valeur de leur opposition réciproque⁹.

2.4. À l'aide de six sèmes, B.Pottier a analysé la signification du micro-système lexical ayant le signifié "siège". Les lexies de ce micro-système y apparaissent comme marquées par la présence de certains sèmes et par l'absence d'autres sèmes.

Signifiants lexèmes	Sèmes pertinents					
	s ₁ "pour s'as- seoir"	s ₂ "sur pied(s)"	s ₃ "pour une per- sonne"	s ₄ "avec dossier"	s ₅ "avec bras"	s ₆ "en ma- tière rigide"
Chaise	+	+	+	+	-	+
Fauteuil	+	+	+	+	+	+
Tabouret	+	+	+	-	-	+
Canapé	+	+	-	+	+	+
Pouf	+	-	+	-	-	-

Cette analyse met en convergence - selon A.J.Greimas¹⁰ - deux systèmes sémiqes hétérogènes: un système spatio-visuel (englobant les sèmes s₂, s₄, s₅, s₆) et un champ de signification de la "fonctionnalité" (s₁, s₃).

On constate que, parmi les sèmes dégagés, seul "pour s'asseoir" (s₁) est commun à toutes ces significations lexicales.

9. R.Galisson, Analyse sémique, actualisation sémique et approche du sens en méthodologie, in "Langue Française", 8, Déc. 1970, pp.107-108.

10. A.J.Greimas, Sémantique structurale, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1966, p.37.

On pourrait compléter l'inventaire des lexies qui forment le micro-système lexical "siège" par d'autres éléments, et on assiste alors à l'apparition d'autres sèmes à part ceux mentionnés ci-dessus.

Soit par exemple:

- bergère - /^{lexème}pour lequel on aura, à part les sèmes caractéristiques pour fauteuil, donc $s_1 + s_2 + s_3 + s_4 + s_5 + s_6$, "profond", "à joues pleines" et "dont le siège est garni d'un coussin";
- berceuse - $s_1 + s_2 +$ "à pied courbe" + $s_3 + s_4 + s_5 + s_6$ "sur lequel on peut se balancer";
- causeuse - $s_1 + s_2 +$ "de petite dimension" + "pour deux personnes" + $s_4 + s_5 + s_6 +$ "où on peut causer";
- chaise longue - $s_1 + s_2 + s_3 + s_4 + s_5 +$ "en toile" + "pliant" + "appui pour les jambes";
- club - $s_1 + s_2 + s_3 + s_4 + s_5 +$ "en cuir" + "large" + "profond";
- méridienne - $s_1 + s_2 + s_5 +$ "à deux chevets de hauteur inégale" + "en vogue sous l'Empire et la Restauration";
- ottomane (n.f.) - $s_1 + s_2 +$ "à dossier arrondi en corbeille" + $s_5 + s_6$.

Une première étape dans l'analyse sémique pourrait se contenter de distinguer les sèmes uniquement par leur présence ou leur absence, donc de leur inventaire.

3.1. Le s é m è m e est - pour B.Pottier - l'ensemble des sèmes distinctifs formant la signification d'un lexème ou d'une lexie.

Le sémème renferme tous les traits sémantiquement pertinents et rien qu'eux.

Le sémème de chaise sera formé de l'ensemble:

$$\{s_1 + s_2 + s_3 + s_4 + s_6\}$$

La plus petite différence entre deux sémèmes est un sème.

Ainsi, la différence entre le sémème "chaise" et le sémème "fauteuil" est-elle fournie par le sème "avec bras" (s_5).

Généralement, la différence entre deux sémèmes est constituée par plus de deux sèmes. Qu'on revienne, par exemple, aux sémèmes des éléments renfermés par le micro-système lexical "siège".

3.2. Entre le sème et le sémème il y a un rapport d'inclusion, c'est-à-dire:

sème \subset sémème

sémème \supset sème₁, sème₂ ... sème_n,

où \subset signifie "est inclus dans" et \supset "inclut".

Tel, par exemple, le sémème "homme" inclut les sèmes: "humain", "mâle", "adulte", on aura donc:

"homme" \supset "humain" + "mâle" + "adulte".

Le sémème "maison" inclut, à son tour, les sèmes suivants:

"maison" \supset "bâtiment" + "destiné à l'habitation", alors que le sémème "lire" sera formé des sèmes suivants:

"lire" \supset "action" + "de suivre des yeux" + "pour prendre connaissance" + "du contenu d'un texte".

Ce recours à la relation d'inclusion pourrait aboutir à des inclusions sémiques successives, fort employées dans les définitions données par les lexicologues. En voici quelques exemples:

"banc" \supset "siège" \supset "meuble" \supset "objet" \supset "toute chose qui est";

"fretin" \supset "poisson" \supset "animal" \supset "être" \supset "ce qui est".

Un cas plus délicat est celui de "coffre", qui témoigne de l'existence des définitions circulaires, sur lesquelles on reviendra au chapitre consacré à la structure de l'article de dictionnaire.

Le dictionnaire Petit Robert donne pour coffre une définition qui renvoie à d'autres sémèmes, disposés d'une manière circulaire:

"coffre" \supset "meuble" de rangement, en forme de caisse..."

Et on aura pour le sémème "meuble" les inclusions notées par

(a) et pour "caisse" les inclusions notées par (b):

(a) "meuble" \supset "objet mobile"

"objet" \supset "toute chose qui affecte les sens"

"chose" \supset "tout ce qui est".

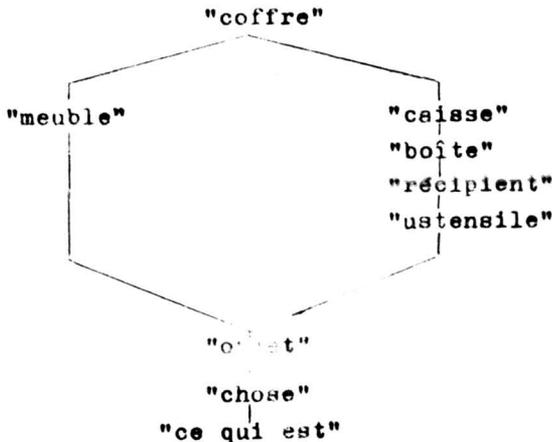
(b) "caisse" \supset "boîte..."

"boîte" \supset "réceptif..."

"réceptif" \supset "tout ustensile..."

"ustensile" \supset "objet".

Voici, reproduit - quelque peu modifié - d'après B.Pottier¹¹ le graphe des inclusions successives des sèmes dans le sémème "coffre":



(Fig.6)

11. La définition sémantique dans les dictionnaires, in "Travaux de Ling. et de Litt..... de Strasbourg", III, 1, 1965, p.37

Ce graphe montre comment un sémème peut être mis en relation avec plusieurs sous-ensembles sémiques disjoints. "L'idéal serait de pouvoir situer un sémème par rapport à des sous-ensembles et à des sur-ensembles"¹². Ainsi, "maison" à comme sur-ensembles "bâtiment" ou "édifice" et comme sous-ensembles "pavillon", "chalet" ou "manoir":



Il existe - selon B.Pottier - deux types d'engendrement des lexèmes appartenant aux micro-ensembles lexicaux: (1) un engendrement par a d i g m a t i q u e (supposant un détailement des sémèmes qui forment des lexèmes techniques; par ex.: bergère et club à côté de fauteuil) et (2) un engendrement s y n t a g m a t i q u e (supposant l'épuisement de la connaissance lexicale par des lexies formées de plusieurs constituants; par ex.: fauteuil canné, fauteuil Louis XV).

3.3. Le s é m è m e a été défini par A.J.Greimas comme la combinaison d'un noyau sémique (ou des sèmes-noyaux) avec des sèmes contextuels¹³:

$$\text{sémème } Sm = Ne + Cs$$

Le noyau sémique est un invariant. Les sèmes contextuels sont des traits sémiques dus au contexte environnant.

A.J.Greimas conçoit le sémème comme un e f f e t d e s e n s . Cette définition a le mérite de pousser l'analyse sé-

12. B.Pottier, article cité, p.36.

13. A.J.Greimas, Sémantique structurale, Larousse, "Langue et Langege", Paris, 1966, p.45.

mique plus loin, par la tentative de saisir la structure générale des expressions idiomatiques. Le sémème conçu comme effet de sens oblige le linguiste de dépasser le cadre d'un lexème pour en saisir la signification.

3.3.1. Prenant comme point de départ la signification du lexème tête, A.J.Greimas groupe tous les enchaînements syntagmatiques centrés autour de ce lexème, en vue de la découverte des différents s é m è m e s ou e f f e t s d e s e n s qui forment le sens dudit lexème. Tout en gardant pour le lexème tête l'invariant sémique ou le noyau sémique "partie supérieure du corps", des syntagmes comme: fendre le tête, se casser la tête, tête de mort, une tête d'enterrement, faire la tête ont des significations spéciales dues à l'effet de sens ou au sémème: "partie osseuse de la tête", tandis que des expressions comme: n'avoir rien dans la tête, avoir une tête sans cervelle (une tête d'oiseau, de linotte, une tête en l'air), avoir (mettre) du plomb dans le tête, avoir de la tête, mettre (fourrer) quelque chose dans la tête, etc. ... témoignent de l'effet de sens ou du sémème "tête en tant que siège des idées, du jugement".

3.3.2. Les lexies, unités morfo-syntaxiques et sémiques, nous apparaissent comme des ensembles ordonnés de sèmes issus de la coopération des t r a i t s s é m i q u e s de l'axe p a r a d i g m a t i q u e avec les traits s y n t a g m a t i q u e s. Vu les différentes réalisations syntagmatiques, une analyse sémique du lexème tête découvrira plusieurs sèmes-noyaux qui vont structurer les différentes classes distributionnelles.

Un premier sème-noyau "partie du corps recouverte par les cheveux" s'actualise dans les lexies: tête nue, laver la tête, tête

de fou ne blanchit pas, alors que le sème-noyau₂ "partie du corps non recouverte par les cheveux" (synonyme de "visage") s'actualise dans les structures: faire une tête de circonstance, tu en fais une tête.

Le sème-noyau₃ "partie osseuse" apparaît dans les sémèmes ou effets de sens: fendre la tête de quelqu'un, se casser la tête, une tête de mort .

Le sème-noyau₄ "organisme conçu comme un tout discret" s'actualise dans: ce troupeau est composé de cent têtes, vous aurez à payer vingt francs par tête.

Le sème-noyau₅ "être vivant" ou "vie" est discursivement rendu par payer de sa tête, mettre la tête de quelqu'un à prix, alors que le noyau sémique₆ "personne humaine" s'actualise dans les groupes: une tête couronnée, se payer la tête de quelqu'un.

3.4. Le sémème peut dépasser les limites d'un lexème, d'une lexie (mot simple, mot composé, expression) et même les limites d'un groupe syntaxique. Ainsi, par exemple, la signification de la lexie tête de canal dépasse les frontières des lexèmes, ou bien le sémème du verbe lexématique aller dépasse le cadre du verbe fini:

(1) Cette robe lui va bien./

(2) Cet enfant va à l'école.

La différence entre va de (1) et va de (2) résulte de la catégorie classématique qui réalise l'opposition "statisme"/"dynamisme". Suivant qu'ils comportent le sème "statisme" ou le sème "dynamisme", les sémèmes prédicatifs aller₁ et aller₂ fournissent des renseignements soit sur les états, soit sur les "procès" concernant les actants.

Le sémème y apparaît comme une manifestation discursive,

comme une unité de manifestation. La syntaxe joue donc un rôle essentiel dans l'établissement de cette catégorie sémique.

3.5. Nous dirons, pour conclure, qu'il existe deux grands types de sémèmes:

1) s é m è m e s d i s c r e t s , que A.J.Greimas appelle c o n s t r u i t s , ceux qui sont actualisés dans des unités lexicales: lexèmes et lexies. On sait que par lexie on comprend: les mots simples, les mots composés et les expressions (locutions) idiomatiques¹⁴.

Exemples de ces sémèmes discrets sont fournis par: "chaise", "tabouret", "pomme de terre", mais aussi par: "tête de canal", "tête de loup" ("espèce de plumeau"), "tête de Turc" ("sorte d'enclume"), "tête de nègre"("couleur"), "tête à tête" ("service à thé"), "tête d'âne" et "tête de coq" ("noms de plantes"), "tête de chien" et "tête noire" ("noms de serpents"), "coup de langue", et également par n'en faire qu'à sa tête, se casser la tête, en avoir ras le bol, etc. ...

2) s é m è m e s i n t é g r é s , nommés par A.J.Greimas s é m è m e s - o c c u r r e n c e s ou p r é d i c a t s . C'est le cas des sémèmes aller qui apparaissent dans les phrases:

14. Selon B.Pottier, la l e x i e est l'unité de comportement. Elle est composée de mots. La l e x i e s i m p l e coïncide avec le mot: le chien. La l e x i e c o m p o s é e contient plusieurs mots déjà en partie ou totalement intégrés (un brise-glace). La l e x i e c o m p l e x e est une séquence plus ou moins figée de mots: faire une niche, en avoir plein le dos, au fur et à mesure. Voir, à cet égard, B.Pottier, Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie, Paris, Klincksieck, 1967, p.17 .

(1) Cette robe lui va bien / (2) Cet enfant va à l'école; c'est aussi le cas du sème lourd des occurrences différentes formées par les groupes nominaux: un sac lourd / une conscience lourde.

4. Si les sèmes appartiennent à un univers immanent de la signification, les classèmes appartiennent à un univers manifesté.

Les classèmes sont des sèmes contextuels; en termes génératifs, on les appelle restrictions sélectives. Ce sont les composants sémiques dus à l'axe syntagmatique, à l'environnement dans lequel les morphèmes lexicaux apparaissent. Les classèmes sont les traits sémiques combinatoires.

Si les sèmes relèvent donc de l'axe paradigmatique, les classèmes relèvent de l'axe syntagmatique.

Le classème, nommé par ailleurs sème contextuel, témoigne du rôle de l'axe syntagmatique, des contraintes linéaires dans l'analyse sémique. C'est le dénominateur commun à toute une classe de contextes.

Soit, par exemple, d'un côté la séquence:

(1) le chien aboie, de l'autre:

(2) l'homme écrit.

4.1. Pour se constituer en faisceau de traits sémiques, aboie a choisi, à l'instant même de sa réalisation discursive, le sème s_1 contenu dans le contexte formé du sujet chien; et inversement, la présence du contexte aboie signifie le choix obligatoire du sème s_1 pour le faisceau de sèmes "chien - animal".

Le noyau sémique "chien" se combine avec le sème contextuel "aboyer" et inversement.

Le même raisonnement est valable pour (2); le classème de écrit est fourni par le noyau sémique de homme, à savoir "humain".

On en voit que chaque noyau se combine avec le sème contextuel du lexème voisin. En remplaçant dans (1) le lexème chien par homme est dans (2) l'homme par le chien on obtiendra les séquences

(1') l'homme aboie

(2') le chien écrit

qui empiètent sur les sèmes contextuels des verbes aboier et écrire. On dira donc que le classème de aboier est "animal chien" et celui de écrire est "humain".

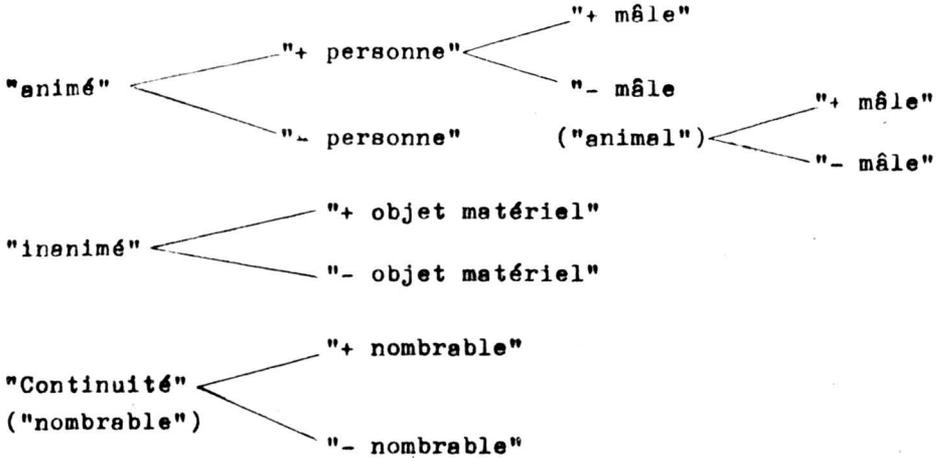
4.2. Les classèmes fonctionnent donc comme un système de compatibilités entre les noyaux sémiques des éléments lexicaux qui forment des unités de communication comme les syntagmes et les propositions. Cette compatibilité sémique réside dans le fait que deux noyaux sémiques peuvent se combiner avec un même sème contextuel. Le classème "humain" sera ainsi caractéristique pour des noyaux sémiques écrire, lire, penser, réfléchir, soupirer, etc.,... alors que le classème "animal, chien" sera caractéristique pour aboier, japper, chienner.

Les classèmes sont marqués par leur itérativité.

4.3. B.Pottier définit le classème comme "une caractérisation d'appartenance des sémèmes à des classes générales sémantico-fonctionnelles: "animation", "continuité", "transitivité"¹⁵.

B.Pottier, Vers une sémantique moderne,, p.123.

Des distinctions du type:



fournissent des classèmes ou restrictions sélectives en vertu desquels (desquelles) on fera la sous-catégorisation des verbes et des nominaux.

Ainsi le contenu sémique des verbes penser, lire, écrire, rire renferme le classème "+ personne"; c'est que ces verbes exigent des nominaux sujets marqués par le trait "+ personne", alors que des verbes comme manger, dormir sont marqués par le classème "animé" avec ses deux sous-divisions "+ personne" et "-personne" (l'action des verbes mentionnés ci-dessus se rapporte aussi bien à des sujets personnels que non-personnels).

✕ Le classème "+ nombrable" caractérise des lexèmes comme crayon, élève, maison (on peut avoir deux crayons, sept élèves, une centaine de maisons), alors que le classème "- nombrable" renferme le trait inhérent des lexies eau, poudre, courage, intelligence.

La combinaison du nombre avec le classème "continuité" engendre les oppositions syntagmatiques:

(j'ai) du pain / (j'ai)des pains

(j'ai) de la terre attachée à mes semelles / (j'ai) des terres dans cette contrée,

réductibles à l'opposition singulier "continu"/pluriel "discontinu". Le classème "transitivité" établira à l'intérieur de la classe des verbes deux grands sous-ensembles: celui des verbes qui peuvent admettre un objet (verbes transitifs) et celui des verbes ne possédant pas ce trait syntaxique inhérent (verbes intransitifs). Ceci explique pourquoi une phrase comme:

Les enfants ont déjà mangé est analysée en constituants syntaxiques: GROUPE NOMINAL₁ + VERBE + GROUPE NOMINAL₂ + CIRCONSTANT, où le GN₂, bien qu'absent lexicalement, existe en tant que trait syntaxique (il est zéro), sous-tendu par le classème "+transitif" qui est le trait inhérent des radicaux verbaux du type manger (lire, écrire, voir...).

Les verbes comme marcher, arriver, protester sont marqués par le classème ou la restriction sélective "-transitif".

4.3. Les restrictions sélectives, comme toute catégorie sémique, entrent en rapport d'inclusion et d'exclusion.

Ceci permet une économie de traits sémiques. Ainsi, par exemple, si on attribue aux verbes penser, réfléchir, écrire, lire, le classème "sujet humain", on peut omettre "animé".

4.4. On a vu au paragraphe 3.3. que les classèmes entrent dans la structure du sémème, celui-ci étant l'unité formée d'un noyau sémique (ou un nombre de sèmes-noyaux) et d'un ou de plusieurs classèmes.

Les sèmes contextuels ont un grand rôle dans l'établissement du sens des unités lexicales d'ordre supérieur.

En voici quelques exemples plus spéciaux, qui témoignent de l'obligativité du trait sémio-lexical contextuel:

4.4.1. On sait que l'adjectif bredouille "embarrassé" ne saurait être conçu seul; il entre obligatoirement en cooccurrence avec le verbe revenir qui constitue, au plan du signifié, son classème; revenir bredouille, unité morpho-syntaxique et sémique, signifie "sans avoir rien pris (à la chasse, à la pêche), sans avoir rien obtenu (d'une entrevue, d'une démarche)".

4.4.2. Le même rapport d'interdépendance, de solidarité entre les signifiés d'un groupe, moyennant le trait sémique contextuel, apparaît, par exemple, dans le sens de l'adjectif filasse "blond fade, sans éclat" qui exige le trait contextuel "cheveux"; on n'aura que cheveux filasse, et non pas teint filasse, rôle filasse, etc. ...

4.4.3. Soit encore le signe caillé qui exige comme traits contextuels "sang" et "lait"; on aura donc les sémèmes sang caillé, lait caillé. Le signe cailler possède également comme trait contextuel un groupe nominal objet direct ou un groupe nominal sujet qui soit marqué "sang" ou "lait": la présure caille le lait, le sang se caille, faire cailler le lait.

Le même relation obligatoire de compatibilité sémique existe dans la structure du nom invariable caille-lait, sémème signifiant "plante à laquelle on attribue la propriété de cailler le lait".

4.4.4. Voici aussi les compatibilités sémio-lexicales du circonstant en contrebas. Cette lexie-sémème exige sa combinaison avec les lexies-sémèmes "fenêtre", "route", "chemin", "regarder":

une fenêtre en contrebas, une route en contrebas, la chau-
mière se trouvait en contrebas de ce chemin, il regarda en
contrebas.

4.5. Ce sont les classèmes qui assurent l'isotopie du discours¹⁶, c'est-à-dire la cohésion sémique de ses constituants, l'unité sémique du message. Tout sémème a besoin d'au moins un classème pour se manifester.

Les classèmes fournissent les conditions structurelles du fonctionnement du discours. Le discours paraît ainsi "dans son déroulement et malgré son caractère linéaire, comme une succession de déterminations, et créateur, de ce fait, d'une hiérarchie syntaxique"¹⁷.

4.6. Les traits classématiques se laissent grouper en deux séries: (1) ceux qui ont un statut morpho-syntaxique ("transitif", "dénombrable",...) et (2) ceux qui ont un caractère lexical.

Les premiers existent en nombre beaucoup plus restreint par rapport aux sèmes, alors que les seconds sont le reflet des relations sémiques complexes qui régissent l'occurrence obligatoire des morphèmes lexicaux spécifiques. Voici aussi, pour ce second type de classèmes, quelques exemples tirés de l'article de dictionnaire consacré au verbe prendre d'où nous avons choisi des sémèmes spéciaux dont les classèmes sont actualisés par des lexèmes comme ceux doublement soulignés:

16. La notion d'isotopie a été longuement analysée par A.J.Greimas, Sémantique structurale, Larousse, "Langue et Langage", Paris, 1966, pp.69-102 et pp.119-121.

17. A.J.Greimas, Op.cit., p.69.

- prendre une poignée de poudre : "mettre en sa main (pour avoir avec soi, pour faire passer d'un lieu dans un autre, pour tenir)"
- prendre { un surnom
des renseignements
conseil
des ordres } : "faire sien"
- prendre sur soi de : "en porter volontairement la responsabilité"
- prendre { pour
comme
à
en } : "se servir de qqn.en tant que"
- prendre des gants : "agir avec délicatesse pour ne pas froisser qqn"
- prendre { le voile
l'habit } : "entrer au couvent"
- prendre le deuil : "mettre des vêtements de deuil"
- prendre la plume : "écrire"
- prendre le lit : "s'aliter"
- prendre la clé des champs : "s'enfuir"
- { cet arbre prend bien
le bois prend
bouture qui prend } : "pousser des racines, continuer sa croissance après transplantation"
- le feu prend : "se mettre à consumer une substance"

l'escalier prenait à gauche : "commencer (en parlant de ce qui suit une direction)"

{ vaccin qui prend
la teinture de ce tissu a bien pris } "produire l'effet recherché, réussir".

4.7. Les classèmes sont la preuve indéniable du rôle du contexte dans la définition du sens.

Les classèmes gardent, par rapport aux sèmes, une certaine autonomie.

Si les sèmes sont des concepts universels et relèvent du niveau sémantique global dont ils ne sont que des articulations particulières prêtes à s'introduire dans le discours, les classèmes sont des traits syntagmatiques qui appartiennent au niveau sémantique global, dont la manifestation garantit - selon A.J.Greimas - l'isotopie sémantique des messages à communiquer.

Les classèmes se caractérisent par les trois traits suivants:

- (1) ils ont un caractère itératif (surtout ceux du premier type);
- (2) ils présentent une extension syntagmatique;
- (3) en assurant l'isotopie du discours, ils constituent le cadre de l'organisation de l'univers sémantique.

La découverte de ce trait sémiq ue atteste le fait que toute signification est en principe conditionnée, à des degrés divers, par des facteurs syntaxiques.

5.1. Lorsqu'on compare plusieurs sèmes qui forment un ensemble de lexies, on se rend compte qu'il y a un élément généralisateur, commun à tous ces sèmes.

Ce trait sémiq ue général, renfermant l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sèmes, s'appelle archisème.

On a vu (dans 2.4) que ce qu'il y a de commun dans les sémèmes-lexies de "fauteuil", "chaise", "tabouret", "canapé", "pouf", etc.... c'est la présence du sémème "siège". Toute "chaise", tout "fauteuil" est un "siège" mais non inversement.

L'archisémème est donc inclus dans le sémème; leur rapport pourrait être représenté comme:

$$\text{archisémème} \subset \text{sémème}$$

ou

$$\sum_i \text{archisémème}_i \subset \text{sémème}_i$$

qui signifie: l'archisémème d'un ensemble i est toujours un sous-ensemble de tout sémème appartenant à cet ensemble i .

L'archisémème, ensemble des traits sémiques communs à plusieurs sémèmes, unité de signification, doit être distingué de l'archilexème, unité du plan lexical, du discours.

Les traits sémiques, bien qu'exprimés par des mots de la langue ne doivent pas être confondus aux traits lexémisés, donc aux unités du lexique. Bien des fois l'unité sémique coïncide avec l'unité lexicale. C'est surtout le cas de l'archisémème. "Siège" est à la fois un mot de la langue, donc un archilexème (c'est en tant qu'archilexème qu'il a été souligné) et un faisceau de traits de la signification, un archisémème (en tant qu'archisémème il doit être placé entre guillemets). Il en ressort que "l'archisémème a un signifiant homogène avec le signifiant du mot défini (siège), tandis que les composantes du sémème et du classème ont des signifiants non lexémisés au niveau du signe linguistique et n'existent qu'en tant que métasignes"¹⁸. L'archisémème apparaît

¹⁸. B.Pottier, La définition sémantique dans les dictionnaires, in "Travaux de Linguistique et de Littérature"... de Strasbourg, III, 1, 1965, p.39.

donc le plus souvent comme un signe linguistique, tandis que le sème et le classème apparaissent comme des métasignes¹⁹.

Dans le type de définition "chaise" = "siège avec dossier", on a: "signe A" = "signe B + métasignes".

5.2. Il existe, dans l'analyse sémique, une gamme hiérarchique d'archisémèmes, dont les termes sont reliés par des relations d'inclusion. À ce sujet, on a vu le cas des définitions sémiques circulaires:

"fretin" ⊃ "poisson" ⊃ "animal" ⊃ "être" ⊃ "ce qui est"

"coffre" ⊃ "meuble" ⊃ "caisse" ⊃ "boîte" ⊃ "récipient" ⊃ "objet".

Pour la signification de la classe verbale, il y aura des archisémèmes du type: "action", "état".

Pour la classe adjectivale, on peut citer comme archisémèmes des métasignes comme "qualité" et "état".

Il semble que l'archisémème le plus général soit fourni - pour la classe nominale - par "chose". Les archilexèmes qui actualisent en langue familière, dans le discours, ce trait généralisateur sont truc et machin.

Il existe une série très riche d'archisémèmes particuliers pour les classes nominale, adjectivale, verbale.

L'archisémème "bon", par exemple, est commun aux sémèmes "gentil", "sain", "valable", "intéressant", "amusant". Il pourrait, le cas échéant, remplacer ces sémèmes - signes linguistiques dans les contextes suivants:

1. un homme gentil ~ ? un homme bon ~ cet homme est bon

19. B.Pottier appelle m é t a l e x i e le "mot" de la métalangue.

2. $\left\{ \begin{array}{l} \underline{\text{fruits sains}} \\ \underline{\text{viande saine}} \end{array} \right\} \approx \underline{\text{de bons fruits}} \approx \left\{ \begin{array}{l} \underline{\text{ces fruits sont}} \\ \underline{\text{bons}} \\ \underline{\text{cette viande est}} \\ \underline{\text{bonne}} \end{array} \right\}$
3. $\underline{\text{billet valable}} \approx \underline{\text{un bon billet}} \approx \underline{\text{ce billet est bon}}$
4. $\underline{\text{un film amusant}} \approx \underline{\text{un bon film}} \approx \underline{\text{ce film est bon.}}$

À remarquer, à propos de ces exemples, le rôle du classème ou trait sémique contextuel.

Soit un autre exemple. L'archiséme "prendre" est le trait sémique commun aux verbes (1) acheter, (2) pêcher, (3) saisir, (4) puiser, (5) attraper, (6) acquérir, (7) enlever, etc. ... Les actualisations discursives qui témoignent de ce phénomène sémique sont, par exemple²⁰:

- (1) Pendant les périodes de disette il est interdit de PRENDRE (=d'acheter) de grandes quantités de marchandise;
- (2) La baleine fut PRISE (=pêchée) par l'équipage de l'embarcation;
- (3) Le lutteur PRIT (=saisit) son adversaire à bras le corps;
- (4) Cet écrivain n'a fait que PRENDRE (=puiser) dans les livres de ses contemporains;
- (5) L'hirondelle PREND (=attrape) les insectes au vol;
- (6) À la veille de la Révolution, les nobles PRIRENT (=acquérirent) de nouveaux droits féodaux;
- (7) Les Romains PRIRENT (=enlevèrent) les filles des Sabins.

5.3. La relation établie entre sème et archiséme est une relation d'implication.

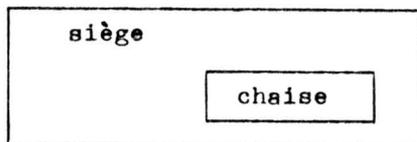
Pour rendre plus explicite ce type de relation, nous nous servons de l'exemple commenté par B.Pottier, à savoir le rapport établi entre "chaise" et "siège".

²⁰. Nous avons noté par PRENDRE l'archiséme-archilexème et par le verbe placé immédiatement après lui, entre parenthèses, doublement souligné, le verbe requis par le contexte respectif.

L'implication est conçue en termes de valeur de vérité, de référence. Le jugement en est donc fait par les termes VRAI ou FAUX.

- (a) Si c'est une chaise, alors c'est un siège: VRAI.
- (b) Si c'est une chaise, alors ce n'est pas un siège: FAUX.
- c) Si ce n'est pas une chaise, alors c'est un siège : VRAI (possible).
- (d) Si ce n'est pas une chaise, alors ce n'est pas un siège:VRAI.

E.Coseriu a figuré ce rapport d'implication par l'emboîtement des rectangles suivants:



La figure signifie:

- (1) - à l'intérieur du rectangle de "chaise" on est aussi obligatoirement dans celui de "siège";
- (2) - il est impossible de se trouver à la fois dans le rectangle de "chaise" et hors du rectangle de "siège".
- (3) - en dehors du rectangle de "chaise", on peut se trouver dans celui de "siège";
- (4) - ou en dehors de celui de "siège".

6. On a vu quelle grande importance présente le trait contextuel dans l'établissement de la signification des éléments linguistiques. Le fait a permis la découverte d'une unité de signification qui apparaît au niveau du discours. Cette unité est nommée par B.Pottier. **s y n t a g m e t è m e**.

Le **s y n t a g m e t è m e** est donc l'unité sémique qui

établit une classe significative moyennant le caractère séquentiel du discours.

Un exemple serait fourni par les combinaisons de morphèmes:

(1) - l'excellence de leur méthode ~ (2) leur méthode excellente ~ (3) la méthode excellente qu'est la leur, témoignent respectivement des syntagmatèmes (1) QUALITÉ + POSSESSEUR DE CETTE QUALITÉ, (2) OBJET + QUALITATIF, (3) OBJET + SA QUALITÉ + ATTRIBUTIF.

Ou encore la triple possibilité de moduler la même relation actantielle: /Pierre/ /vend/ /du vin/ comme:²¹

- (1) ACTIF : Pierre vend du vin;
 (2) ATTRIBUTIF : Le vin est vendu par Pierre;
 (3) MOYEN : Le vin se vend.

Si on nominalise ces énoncés on obtient:

- (1) que Pierre vende du vin...
 (2) que le vin soit vendu par Pierre...
 (3) que le vin se vende ...

et, en outre, on a toujours comme fonctions nominales:

la vente du vin (par Pierre)

et vendre du vin.

Les syntagmatèmes nous apparaissent comme des séquences syntaxiques à fonction sémantique, des suites issues de la nécessité d'établir un ordre séquentiel dans le discours. Ce sont des séquences occurrenceielles des types suivants:

- (a) "agent" + "action" + "patient" : Paul bat Pierre.
 (b) "patient" + "action" + "agent" : Pierre est battu par Paul.

21. exemple puisé à l'étude de B.Pottier, Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie, Paris, Klincksieck, 1967, p.64.

(c) "agent" + $\left\{ \begin{array}{l} \text{"action"} \\ \text{"état"} \end{array} \right\}$ + "circonstance" : Jean est parti hier.
Jean travaille pour
gagner son pain.
Jean travaille bien.

(d) "agent" + "action" + "objet" + "circonstance":

ex. Marie lave des mouchoirs dans la machine.

Pierre saute à la corde.

Pierre croque du chocolat.

Les syntagmatèmes peuvent renfermer aussi des articulations sémiques comme:

(e) "destinateur" + "action" + "destinataire" : La pluie frappe le
visage.

(f) "englobant" + "englobé" : Une poignée de sable.
Un verre d'eau.

(g) "objet" + "sa destination" : Livre de lecture.
Machine à lever.
Corde à sauter.

(h) "effet" + "cause" : Un bruit de ferrailles.
Les dégâts de la grêle.

7. Une analyse sémique complète ne saurait négliger l'approche des unités qu'on appelle traditionnellement des "tropes". Les tropes sont des figures de signification.

D'autre part, une analyse componentielle affinée devrait rendre compte du trait sémique impliqué par les changements de sens, car "l'étude des changements de sens aborde de front le problème de la signification, qui est évidemment le problème capital, non pas seulement de la rhétorique, mais de toute science ou philosophie du langage"²². Le changement de signification est envisagé comme phénomène synchronique. A cet égard, nous rejoignons la thèse

22. Le groupe μ , Rhétorique générale, Larousse, "Langue et Langage", 1970, p.91.

de R. Jakobson, selon lequel tout changement est, à ses débuts, un fait synchronique. L'analyse synchronique des changements de sens est à même d'illustrer la manière dont fonctionne la compétence sémantique des usagers de la langue, leur façon d'interpréter différemment, selon ses réalisations syntagmatiques, la même unité lexicale.

7.1. Nous désignerons par l'unité sémique appelée métasémème ce qu'il y a de commun dans les changements de sens et les tropes nommés synecdoque, métaphore et métonymie.

Le métasémème est "une figure qui remplace un sème par un autre, c'est-à-dire qui modifie les groupements de sèmes du degré zéro"²³.

Cette définition du métasémème implique que le mot, groupement de sèmes privilégié par le langage, est un découpage sémantique. Elle suppose, en outre, que le mot, en tant que signe linguistique, renvoie à un référent ou objet (=collection de parties coordonnées) et que la décomposition du référent en ses parties constitutives a son correspondant linguistique.

Le métasémème est donc un trait sémique différent des unités déjà envisagées. C'est un trait ou plutôt un faisceau de traits à caractère dynamique. On le désigne aussi sous le nom de procès métasémique. Tout en gardant intact le signifiant, le métasémème modifie le signifié du lexème. Néanmoins il restera nécessairement une parcelle du sens initial, car le procès métasémique conserve les sèmes essentiels.

Le métasémème n'est perçu que dans une séquence ou phrase, il est dû à l'axe syntagmatique.

²³. Le groupe \mathcal{M} , Rhétorique générale, Larousse, "Langue et Langage", 1970, p.34. Voir également les pages 92-93.

Les traits essentiels du métasémème seraient les suivants:

(1) c'est un marqueur dynamique qui repose sur l'articulation du discours; (2) il est basé sur la manipulation des arrangements ou faisceaux de sèmes, manipulation qui engendrera une figure de signification; (3) il repose sur deux opérations (peuvent apparaître séparément ou concurremment): la suppression et l'adjonction de sèmes.

(A).7.2. Les changements de sens conçus synchroniquement sont des métasémèmes.

En tant que métasémèmes, les changements de sens reposent sur un transfert sémique, à savoir sur une modification à l'intérieur du faisceau de sèmes qui constitue le signifié du lexème. L'essentiel dans les changements sémiques c'est que la suppression de certains sèmes est récupérée par l'adjonction de certains autres.

Voici, à titre d'exemples, quelques mutations syntagmatiques de sèmes qui produisent des métasémèmes changements de sens.

7.2.1. Remplacement du sème "lieu de production" par celui de "substance", et de ce dernier par "objet dénombrable":

La Champagne "lieu" → du champagne "substance" → un bon champagne "objet dénombrable"; c'est aussi le cas de cognac, roquefort, camembert, bourgogne, etc. ... (la flèche → signifie "devient").

← Dans cette même classe, on pourrait rappeler le métasémème "lieu géographique" → "objet d'habillement qui y est fabriqué": fez, panama, cachemire, valenciennes, jersey, mousseline, nenkin,

Ou encore les métasémèmes:

"endroit" → "animal" : un terre-neuve

"endroit" → (par dérivation) → "produit qu'on y fabrique; une baïonnette.

7.2.2. Substitution du sème "instrument" par le sème "action" ou "événement": c'est ainsi que la crémaillère "instrument pour suspendre les marmites" → "repas pour fêter son installation".

7.2.3. La dénomination d'un lieu désigne souvent les personnes qui s'y trouvent; on a donc le métasème "lieu" → "ensemble des personnes qui s'y trouvent": ex. auditoire "salle destinée aux conférences" → "réunion de ceux qui écoutent". Et également parterre, loges, galeries, poulailler ou paradis (au théâtre) dans des exemples comme:

Le parterre et les loges ont applaudi cet acteur, mais la galerie l'a sifflé. Voir aussi: Chambre (des députés) "l'ensemble des députés", Quai d'Orsay - "le Ministère des Affaires Etrangères qui s'y trouve".

7.2.4. Le remplacement du sème "producteur, créateur" par le sème "objet produit". C'est le cas des changements sémantiques qui ont amené les dénominations: shrapnel, guillotine, sandwich.

7.2.5. La mutation "matériau" → "objet fabriqué de ce matériau": verre, caoutchouc, argent, linge, marbre "statue de marbre", sapin "cercueil", fer "épée", "fleuret". Une variante de ce type de changement sémantique serait celle où du nom de l'animal ou de l'oiseau dont le cuir ou le plumage sert de matière à la fabrication du produit on passe au produit en question: chevreau "peau de chevreau", loutre "fourrure de loutre", hermine "manteau de fourrure d'hermine", blaireau "pinceau pour se raser fait de poils de blaireau", aigrette "faisceau de plumes d'aigrette ornant la tête, le casque, le dais".

7.2.6. La substitution du sème "contenant" ("réceptif") par

"contenu": J'ai préparé un pot-au-feu ("mets"). Pouvais-je vous offrir une tasse?, Il n'a bu qu'un verre ("boisson").

7.2.7. Le changement de la marque sémique "ensemble de personnes et choses" en "lieu, bâtiment où elles se trouvent"; c'est la situation inverse de celle mentionnée dans 7.2.3 :

Académie "ensemble des académiciens" → "bâtiment où ils se réunissent" (ex. L'Académie Française se trouve rive gauche de la Seine).

Café "fruit du caféier" → "infusion faite de ce fruit" → "lieu où l'on prend le café"; billard "jeu" → "la table sur laquelle on joue" → "la salle où se trouvent ces tables".

7.2.8. Un métasémème très fréquent repose sur le changement des sémèmes: "inventeur" → "objet inventé". C'est le cas des sémèmes dont l'archisémème est "arme": shrapnel, mauser; de ceux dont l'archisémème est "objet d'habillement": raglan, havelock, bolivar, pantalon, batiste; c'est aussi le cas des lexèmes ayant comme archisémème le trait "aliment" ou "boisson": sandwich, praline, béchamel, grog.

On pourrait y ranger aussi les métasémèmes:

"fabricant" → "instrument de musique fabriqué": un stradivarius; et "inventeur" → "oeuvre artistique": un Balzac, un délicieux Corot, c'est du Mozart.

Il y a des métasémèmes spécifiques à des produits comme: guil-lotine, klaxon, macadem, mansarde, montgolfière.

7.3. Les changements de sens conçus de cette manière prouvent l'existence des taxinomies sémantiques, inventaires de déni-

vellations de significations ou structures sémiotaxiques²⁴.

C'est moyennant le changement de sens conçu comme métasémème qu'on peut découvrir le mécanisme du procès de désignation ou nomination cognitive.

7.3.1. Les taxinomies populaires analysées par P.Guireud illustrent la façon de nommer "les plantes" à partir du nom "des animaux", plus précisément la façon de nommer les plantes en assimilant quelque partie (feuille, fleur, épi, racine) à la partie correspondante du corps d'un animal. C'est le type des noms de plantes: pied-d'alouette, oeil-de-bouc, langue de vache, oreille d'ours, oreille d'âne, gueule-de-loup, queue de rat, oeil de pan, etc. .., représentant plus d'un millier de lexies françaises et dialectales formées sur ce modèle.

"Tous ces mots ont une forme signifiante semblable: partie du corps d'un animal particulier, forme à laquelle correspond un même contenu signifié: "herbe d'une espèce particulière".

Dans ce système taxinomique de désignation sémique, "le nom de la partie du corps joue le rôle de morphème significateur de classe; le nom de l'animal constitue la variable spécifique en opposition distincte avec les autres animaux de la classe. Les morphèmes sont en petit nombre. Si on les classe par ordre de fréquence on a des: pieds (pattes, pas) - des langues - des yeux - des queues - des gueules - des oreilles; ce sont là les principaux,

24. Le terme de structure sémio-taxique est emprunté à P.Guireud, Structures étymologiques du lexique français, Larousse, "Langue et Langage", 1967, p.171.

auxquels on ajoutera quelques exemples isolés de: dent, griffe, corne, cul..."²⁵.

7.3.2. Le métasémème "animal ou partie de son corps" →
 → "outil" explique la désignation des outils employés dans des ateliers par des signifiants animal ou partie du corps d'un animal: un valet (valet de menuisier, valet de fer massif) est l'"appareil destiné à faciliter un travail", une chèvre c'est un "chevalet pour soutenir une pièce de bois", un pied-de chèvre c'est "un levier", les pieds-de-biche sont des "marteaux en forme de pied de biche", une queue d'aronde (tenon en queue d'aronde) c'est un "assemblage de charpente ou de menuiserie dans lequel le tenon va s'élargissant en forme de queue d'hirondelle".

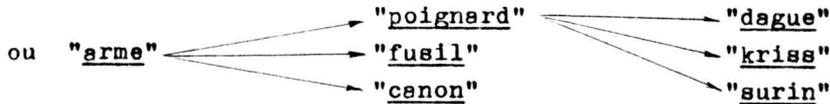
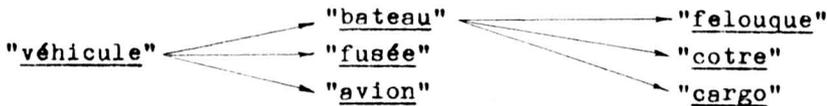
7.3.3. Le corps humain est la source des métaphores cognitives telles: la tête d'un pont, le pied d'une montagne, les dents d'une scie, la bouche d'un fleuve, le bras d'un treuil, l'oeil d'une épissure. On a affaire, dans ce cas, à une règle sémantique rendue par le métasémème: "partie du corps humain" → "partie d'un objet" ou "endroit".

(B). 7.4. Le métasémème explique aussi le mécanisme sémantique de la **s y n e c d o q u e**.

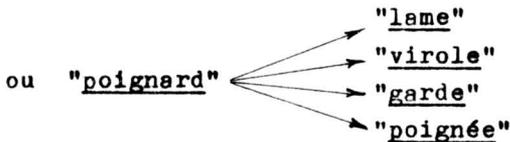
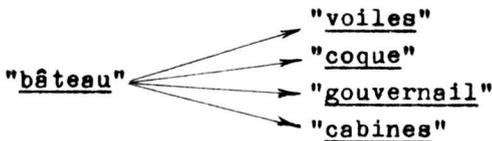
Le procès synecdochique consiste en ce qu'on emploie un sémème qui représente une partie pour un sémème représentant un tout, celui qui représente l'espèce à la place du genre - et inversement.

C'est le cas du métasémème qui groupe des individus distincts, identiques sous le point de vue choisi:

25. P.Guiraud, Structures étymologiques du lexique français, Larousse, "Langue et Langage", 1967, p.155-156.



ou bien le cas du métasémème qui groupe des parties différentes appartenant à un tout organisé, prises donc pour l'objet fait de ces parties:



(C). 7.5. La métaphore est, elle aussi, une modification du contenu sémantique d'une lexie. "Cette modification résulte de la conjonction de deux opérations de base: addition et suppression de sèmes. En d'autres termes, la métaphore est le produit de deux synecdoques"²⁶.

Nous reviendrons sur l'explication du mécanisme sémantique de la métaphore lors et de la sémantique générative et des anomalies sémiques. Il est pourtant à retenir que ce "scandale" sémantique sur lequel est basée la métaphore, cette incompatibilité sémique, ce "défi à la raison linguistique suscite une démarche

26. Le groupe M (J.Dubois, F.Edeline, J.M.Klinkenberg, P.Minguet, F.Pire, H.Trinon, Rhétorique générale, Larousse, "Langue et Langage", 1970, p.106.

de réduction par laquelle le lecteur va chercher à valider l'identité²⁷ des termes mis en rapport.

Voici quelques exemples de métasémèmes conçus comme métaphores :

- (1) Boyaux et rumeurs du canon (G.Apollinaire);
- (2) Le crépuscule... ce fou qui s'accroche à moi (P.Eluard);
- (3) Rossignol de marseille, étincelle emmurée,
Ce bec, ce doux déclic prisonnier de la chaux (R.Brock);
- (4) Nous restions emmurés dans notre silence (A.Gide);
- (5) L'Espagne - une grande baleine échouée sur les plages
d'Europe (Ed.Burke);
- (6) Cet instant fait dérailler le train rond des pendules
(A.Breton);
- (7) Un bel arbre
Ses branches sont des ruisseaux
Sous les feuilles
Ils boivent aux sources du soleil
Leurs poissons chantent comme des perles (P.Eluard, La Rose
publique, "La lumière éteinte", p.425).

La métaphore, produit des incompatibilités sémiques, est un métasémème qui a pour essence de violer les classèmes ou restrictions sélectives. En tant que métasémème, elle se réalise lorsque le décodeur a découvert le terme virtuel, charnière entre les deux termes occurrenceiels qui réalisent dans le discours, donc syntagmatiquement, ce trope.

"La métaphore extrapole, elle se base sur une identité réelle manifestée par l'intersection de deux termes pour affirmer

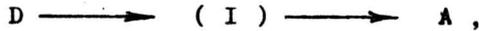
27. Ouvrage cité, p.106-107.

l'identité des termes entiers. Elle étend à la réunion des deux termes une propriété qui n'appartient qu'à leur intersection"²⁸.



(Fig.7)

Le démarche métaphorique pourrait être réduite au schéma suivant:



où D représente le (ou les) terme(s) de départ, A = le terme d'arrivée, le passage de l'un à l'autre se faisant moyennant un terme intermédiaire I, presque toujours absent du discours, et qui est une intersection limite selon le point de vue adopté, selon les classèmes transférés.

Toute métaphore primaire pose - selon M.Riffaterre - le mécanisme d'une équation sémique: $T = V$, où T = la teneur et V = le véhicule²⁹. Or, le véhicule serait justement le terme intermédiaire, l'intersection limite qui rend possible le passage de D à A, le changement du métasémème D en métasémème A.

Il existe des métaphores dont les termes sont in presentia: voir les exemples (2) et (5), et des métaphores dont les termes sont in absentia (ex.1, 3, 4, 6, 7). Ce sont ces dernières qui ont longuement retenu l'attention des chercheurs.

28. Le groupe *M*, Rhétorique générale,...., p.106.

29. Voir, à ce sujet, M.Riffaterre, La métaphore filée dans la poésie surréaliste, in "Langue Française": La stylistique, 3, sep.1969, p.47.

À strictement parler, selon les anciens, la métaphore véritable est in absentia. Cette métaphore exige "soit un taux de redondance élevé dans le segment qui contient la figure, soit une large intersection sémique entre le degré zéro et le terme figuré"³⁰. Seul le contexte syntagmatique permet de comprendre ce type de métaphore.

Les métaphores de (3), (6) et (7), formées d'une série de métaphores emboîtées, nommées par ailleurs métaphores filées, doivent retenir notre attention.

Dans (3) on a quatre métaphores emboîtées; le signifié global, le terme d'arrivée est "commutateur électrique".

Les métasèmes sur lesquels repose cette métaphore seraient:

TERME DE DÉPART	VECTEUR ou I	TERME D'ARRIVÉE
(3) (a) "oiseau" →	(de muraille) →	"commutateur"
(b) "étincelle" →	(emmurée) →	"commutateur"
(c) "bec d'oiseau" →	(prisonnier du (mur en chaux) →	"commutateur"
(d) "déclic" →	(prisonnier du (mur en chaux) →	"commutateur"

On y retrouve au fond le métasème "animé" + "oiseau" →
→ "appareil".

Dans (6) le signifié d'arrivée est "un drame a lieu, dans un pareil moment le temps semble suspendu". Le métasème y est:

"train" → (dérailer) → "les aiguilles des pendules".

Dans (7) on retrouve une dérivation métaphorique, le signifié d'arrivée en est: "le ruissellement de la sève". La teneur ou le terme de départ est "végétal", le véhicule ou terme intermédiaire y est "aquatique". La dérivation sémique à partir de ruisseau engendre boire et poisson par l'analogie:

30. Le groupe \mathcal{M} , Rhétorique générale, p.111.

"oiseaux" : "branches" : : "poissons" : "ruisseaux".

Le métasémème pourrait être synthétisé par la double mutation:

"végétaux" → "aquatique" → "animaux (poissons)".

(D).7.5. La m é t o n y m i e, figure radicalement opposée à la métaphore selon la théorie de R.Jakobson, repose toujours sur le mécanisme du métasémème. Nous avons adopté, dans cette brève présentation, la position des auteurs de la Rhétorique générale.

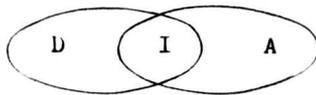
Selon la rhétorique ancienne et selon les sémanticiens modernes, dont St.Ullmann, la métonymie est "transfert du nom (=signifiant) par c o n t i g u i t é des sens", cette contiguïté étant spatiale, temporelle ou causale. À cet égard, on ne saurait faire la différence entre métonymie et synecdoque: dans les deux cas, "la chose reçoit le nom d'une autre chose avec laquelle elle se trouve en contact"³¹.

Nous pensons que la métonymie doit être rangée dans la même case que la métaphore. Dans la démarche métonymique le passage du terme de départ D au terme d'arrivée A s'effectue via un terme intermédiaire (I) qui inclut des sèmes communs à A et D.

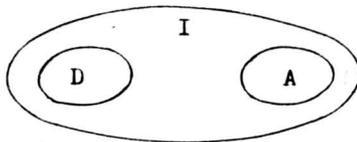
Si dans la métaphore il y a i n t e r s e c t i o n s é m i q u e des sémèmes mis en rapport, dans la métonymie il y a c o I n c l u s i o n dans un ensemble de sèmes, coappartenance à une totalité sémique. Cette situation pourrait être visualisée en termes suivants:

31. Du Marsais, Des Tropes, éd.1830, p.87, cit.ap. Le groupe Rhétorique générale, p.117.

MÉTAPHORE



MÉTONYMIE



(Fig.8)

Pour la métaphore, le terme intermédiaire est englobé, alors que pour la métonymie il est englobant.

Ainsi, par exemple, dans la phrase Prenez votre César prononcée par un professeur qui propose aux élèves de continuer l'étude du De Bello Gallico, la métonymie "votre César" est possible grâce au terme intermédiaire formé de tous les marqueurs sémiques spatio-temporels: "la vie du consul", "ses amours", "ses oeuvres littéraires", "ses guerres", "son époque", "sa ville", etc.... Dans cette totalité sémique, "Jules César" et "son livre" sont contigus.

Voici des métonymie prises au langage publicitaire actuel:

Les Ford ont levé le pied (langage sportif), où le mot "les Ford" est marqué par le sémème "instrument-agent" et "lever le pied" par le métrasémème "cause" → "effet".

Sur une affiche représentant métonymiquement l'homme d'action par une voiture de sport, on peut lire la légende: SPRINT, la cigarette de l'homme d'action. Le métrasémème y est: SPRINT → "voiture rapide" → "homme d'action". La liaison entre SPRINT et ci-garett y est arbitraire; c'est la formule publicitaire qui établit ici de toutes pièces ce rapport.

Soit aussi les exemples suivants:

(1) Brassens, le poète qui est entré dans les livres de classe avec une guitare et des refrains; les métonymies "livres de classe", "guitare" et "refrains" sont incluses dans l'ensemble sémique "poète". Les poètes font l'objet d'études littéraires, ils "entrent dans les livres de classe"; le métasémème "poète" renferme "guitare" et "refrains" comme sous-ensembles.

Soit la réclame publicitaire suivante pour une Peugeot:

(2) La quatre portes, la plus courte d'Europe, métonymie qui ramasse le style, étant marquée par le métasémème "voiture" → "ses quatre portes".

Dans le même style ramassé on aura:

(3) Marcel Duhamel, l'homme de la série noire, raconte Prévert et les années folles du surréalisme, où on a trois métonymies: Marcel Duhamel → l'homme qui a fondé la "Série noire", Prévert → la vie de Prévert et les années folles de surréalisme → période-clé du surréalisme.

(4) Collection "Les Géants". Après "Rimbaud" ... VERLAINE, par Henri Maisongrande.

(5) L'ascension d'un Rastignac d'une cour de ferme au cabinet ministériel.

Les métonymies habituellement découvertes: "contenant" →

→ "contenu", "producteur" → "produit", "matière" →

→ "produit fini", "cause" → "effet" ne sont rien d'autre

que les grandes classes de connotation entre les lexèmes.

Qu'on se rapporte au paragraphe 7.3 consacré aux changements de sens.

Les connotations métonymiques sont vite devenues conventionnelles et ont engendré des "signes" tels: le froc (habit des

moines), la couronne, le sceptre, la houlette (la houlette de l'évêque), la crosse et la mitre (symboles du pouvoir épiscopal), l'épée, la robe (robe de prêtre, cardinaux en robe rouge, robe de magistrat, d'avocat, de professeur), le voile ("coiffure féminine de tissu fin, flottante, qui recouvre la tête" : voile blanc de mariée, de communiant; voile de religieuse; prendre le voile ; voile d'infirmière).

8. Nous avons vu que le discours obéit à une norme sémantique.

Cette norme sémantique constituant son unité sémique s'appelle i s o t o p i e.

C'est par l'effet de l'isotopie que tout message linguistique, tout ensemble d'expansion variable, cherche à être saisi comme un tout de signification. À vrai dire, l'isotopie en tant que cohésion sémique des séquences est basée sur une forte redondance des marques significatives.

Nous désignerons par le terme d' é p i s é m è m e l'unité sémique d'une construction syntagmatique telle la locution, le proverbe, l'expression et l'idiotisme.

L'épisémème se base sur des éléments connotés. Nous rappelons que la connotation c'est le transfert du signifié d'un système significatif (celui où il se placerait d'après son signifiant) en un autre système significatif.

Le sens d'un idiotisme comme la caque sent toujours le hareng n'est pas la somme des sémèmes "barricade où l'on empile des harengs salés" + "avoir la sensation de l'objet..." + "dans la totalité du temps" + "poisson de mer vivant en bancs", mais bien l'épisémème "on port toujours la marque d'une origine basse".

De la même manière, le sens lexical du proverbe bonjour lunettes, adieu fillettes se trouve en dehors de la signification linéaire de "bonjour" + "lunettes" + "adieu" + "fillettes"; l'épisémème dudit proverbe se trouve là où se déroulent les considérations sur la jeunesse et la vieillesse.

Le sens des expressions comme: mener une vie de bâton de chaise "avoir une conduite immorale", emboucher la trompette "claironner partout quelque chose", ne te casse pas le bol "ne t'en fais pas", n'est pas la somme ou le produit des sens de leurs constituants.

Les épisémèmes ou significations constructionnelles - dans la terminologie de B.Bloch, R.Wells et L.Bloomfield - ont pour effet de concevoir le sens d'une expression idiomatique comme une unité autre que la somme des sens de ses constituants immédiate.

On sait quels sont les sens du lexème radis. Lorsqu'on dit: Je n'aime pas les radis nul doute qu'il y est question du sémème "racine comestible de la plante crucifère..." Mais dans la locution négative Je ne dépense pas un radis de plus, l'effet du sème contextuel dépenser et de la structure négative est de produire l'épisémème "sou".

Dans la phrase conseillée aux automobilistes:

Mettez un tigre dans votre moteur,

le signifié du lexème tigre sera "super-supercarburant". C'est l'épisémème qui explique ce phénomène sémique par lequel le signifié du tigre n'est plus "animal mammifère félin", mais bien "super-supercarburant".

Les proverbes, les expressions et les idiotismes sont des éléments signifiants d'un code particulier; ils constituent des

séries finies et un système de signification fermé.

Il suffira "de les considérer tous comme des signifiants et de leur postuler un signifié global: la description schématique et structurale du plan du signifiant rendra compte des configurations de leur signifié"³².

9. Les virtuèmes ou sèmes connotatifs sont les marques sémiques issues des affinités combinatoires des lexèmes. Ainsi, l'adjectif elezan apparaît dans le discours auprès du lexème cheval, mulet. On a aussi, comme dérivé nominal, un elezan. Le lexème mouette préfère, à cause de ses sèmes noyaux, l'adjectif blanche.

Le lexème aller ayant le sémème "action de se déplacer" exige des virtuèmes "directionnels": (aller à Paris) ou "de modalité" (aller à pied, aller en voiture, aller à grands pas).

On pourrait alléguer les exemples suivants de virtuèmes:

le printemps du monde (et non l'été du monde);

elle avait quinze printemps (à propos d'une jeune personne)

et plaisant ses quatre-vingt printemps;

les lendemains qui chantent (G.Péri), des lendemains heureux.

10. Les unités sémiques découvertes par l'analyse componentielle prouvent incontestablement que le domaine de la signification peut être soumis à une approche structurale, au même titre que la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

32. A.J.Greimas, Les proverbes et les dictons, in Du sens. Essais sémiotiques, Editions du Seuil, Paris, 1970, p.309.

V. L'ANALYSE COMPONENTIELLE (II) :

La structuration sémique du lexique.
Conclusions sur l'analyse sémique

IV

O. La découverte des unités constitutives de la signification a permis une structuration de la substance lexicale en systèmes sémiques.

À rappeler que U. Weinrich répartissait les traits sémiques en agglomérations ou marques non-ordonnées et en configurations ou faisceaux de marques ordonnées; les premiers correspondent aux unités qui forment la signification des lexèmes, les seconds aux unités ordonnancées qui forment des champs sémio-lexicaux.

"Les sèmes qui, dans la manifestation [dans le discours, n.n.], sont formateurs de figures nucléaires renvoient à des systèmes sémiques d'une nature particulière, dont l'ensemble constitue le niveau sémiologique de l'univers signifiant"¹.

1. La décomposition de la signification en constituants a conduit à l'établissement des taxinomies sémiologiques de divers types, inventaires sémio-lexicaux qui groupent des marques se plaçant au même axe sémique.

La plupart des taxinomies sémiques sont binaires : "+ transitif / - transitif", "+ abstrait / - abstrait", "+ humain / - humain". Ces axes sémiques à deux termes témoignent de I. A. J. Greimas, Sémantique structurale. "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1966, p.50.

Des équations comme celles déjà mentionnées:

- (1) "homme" / "femme" / "enfant"
 (2) "taureau" / "vache" / "veau"
 (3) "étalon" / "jument" / "poulain"

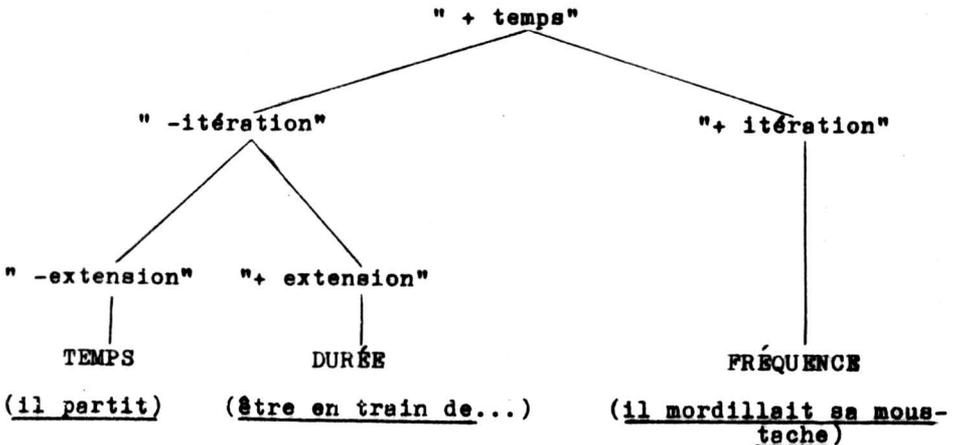
permettent de déceler l'axe sémique: "mâle"/"femelle"/"petit".

∨ Il existe aussi des taxinomies hiérarchiques, dont les termes sont progressivement ordonnancés:

"un" / "deux" / "trois"

"mètre" / "kilomètre".

2. La structuration des marques sémiques en configurations de sèmes permet de saisir une certaine hiérarchie des archisé-mèmes. Tel, l'archisé-mème "temps" pourrait se laisser décomposer de la manière suivante:

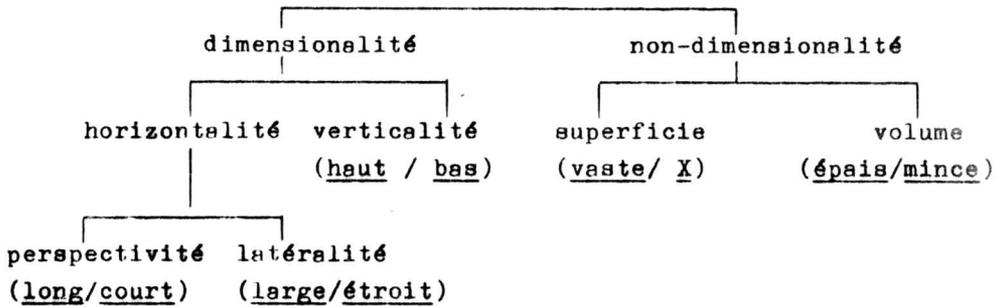


(Fig.9)

Soit aussi, reproduite d'après A.J.Greimas, l'analyse componentielle de l'archisé-mème de la "spatialité" ²;

2. A.J.Greimas, Sémantique structurale, p.33-35.

spatialité



(Fig.10)

À noter que l'analyse sémique de la "non-dimensionnalité" n'est qu'ébauchée.

Dans cette analyse, le sémème-signe linguistique "long" s'analyserait comme l'ensemble des traits suivants:

"long": "+ spatialité", "+ dimensionnalité", "+ horizontalité"
 "+ perspectivité", "+ positivité".

L'analyse sémique des termes de la "spatialité" pourrait être visualisée par le tableau suivant, révélateur pour la matrice sémique des adjectifs spatiaux:

LEXÈMES \ SÈMES	"spatialité"	"dimensionnalité"	"verticalité"	"horizontalité"	"perspectivité"	"latéralité"
<u>haut</u>	+	+	+	-	-	-
<u>bas</u>	+	+	+	-	-	-
<u>long</u>	+	+	-	+	+	-
<u>court</u>	+	+	-	+	+	-
<u>large</u>	+	+	-	+	-	+
<u>étroit</u>	+	+	-	+	-	+
<u>vaste</u>	+	-				
<u>épais</u>	+	-				

On en voit que les lexèmes de cet axe sémique se groupent deux par deux.

L'introduction du classème "humain" rendrait compte du phénomène de neutralisation sémique, fréquent dans le fonctionnement de l'axe syntagmatique. Ainsi, l'opposition sémique "verticalité" / "horizontalité" est suspendue en présence des sèmes "petite quantité" + "spatialité" + "dimensionnalité" + "partie du corps humain". C'est le cas des syntagmes court sur pattes ≠ haut de taille.

3. La structuration du lexique moyennent les traits sémiqes débouche sur l'étude des champs sémiolexicaux ou sémantiques.

3.1. L'idée de structurer le lexique part de la prémise saussurienne qu'à l'intérieur du système de la langue les unités lexicales contractent entre elles des relations réciproques, le propre du mécanisme linguistique étant de rouler tout entier sur des identités et des différences, "celles-ci n'étant que la contre-partie de celles-là"³.

3.2. Ch.Bally, le disciple direct de F.de Saussure, envisageait chaque mot comme le centre d'un champ associatif⁴. Pour Ch.Bally, le champ associatif est "un halo qui entoure le signe et dont les franges extérieures se confondent avec leur ambience". Ce champ associatif varie d'un individu à l'autre, d'un groupe

3. F.de Saussure, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1960, p.151.

4. Ch.Bally, Arbitraire du signe, in "Le Français Moderne", VII, 1940, pp.193-206. Voir aussi H.Frei, Ramification des signes dans la mémoire, in "Cahiers F.de Saussure, II, 1942, pp.15-27.

social à un autre, et même d'une situation à une autre. À croire Bally, le concept exprimé par le mot boeuf déclenche en français trois ordres d'associations:

1° la première renferme les concepts liés aux mots: vache, taureau, veau, cornes, ruminer, beugler;

2° la deuxième se rattache à: labour, charrue, joug, viande, abattoir, boucherie;

3° la dernière est liée aux idées de "force", d'"endurance", de "travail patient"; et d'autre part à celles de "lenteur", de "lourdeur", de "passivité".

Par ailleurs, les associations qui entourent le signifié de boeuf sont à la base de nombreuses métaphores et d'emplois figurés:

un vent à décorner des boeufs;

ruminer une idée;

mettre la charrue avant les boeufs;

la pièce de boeuf;

fort comme un boeuf;

c'est un boeuf pour le travail;

travailler comme un boeuf;

un gros boeuf.

3.3. C'est Jost Trier qui introduisit le terme de champ linguistique. L'hypothèse de J.Trier, comme celle de L.Weisgerber, est que nos concepts recouvrent tout le champ du réel sans laisser de vides, ni de chevauchements, comme les pièces d'un puzzle. Il en résulterait que tout changement dans les limites d'un concept entraîne une modification des concepts voisins et partant des mots qui les expriment.

Les recherches de J.Trier ont abouti à des conclusions insoutenables; étudiant le champ sémantique de l'entendement il arrive, par exemple, à l'affirmation erronée que les changements historiques, affectant le contenu de la langue, doivent être compris en dernière analyse comme l'expression du désir d'une communauté d'approcher la vérité de plus près et comme une véritable lutte pour l'ordre.

L'idée de J.Trier a prêté le flanc à de profondes critiques⁵.

La théorie des champs linguistiques a fait néanmoins d'importants progrès au cours des deux dernières décennies⁶.

3.4. Les recherches ont porté sur différents types de champs linguistiques. On a conçu sous le nom de champs suffixal l'ensemble des unités lexicales qui, dans la synchronie, sont formées avec un suffixe identique; soit, par exemple, -té: activité / passivité, bonté / méchanceté, propreté / saleté, etc.

Si le champ suffixal est limité à une seule classe (soit à la classe du nom -té, -eur, soit à celle du verbe -iser, soit à la classe de l'adjectif -ique), le champ lexical est

5. adressées parmi d'autres par W.von Wartburg et S.Ullmann, Problèmes et méthodes de la linguistique, P.U.F., Paris, 1969, pp.239-240 et 169-182. J.Trier soutient aussi l'idée que la langue recouvre tous les concepts abstraits de la pensée.
6. On en trouve des renseignements bibliographiques dans S.Ullmann, Semantics, Oxford, 1962, ch.IX et Précis de sémantique française, 2 éd., Berne, 1959, pp.305-306, 331-332. La lexicologie de G.Matoré constitue un réajustement des champs notionnels de J.Trier dans le domaine français (voir G.Matoré, La méthode en lexicologie: Domaine français, Didier, Paris, 1950). Voir aussi les études de O.Ducháček, Champ conceptuel de la beauté en français moderne, in "Vox Romanica", 18 Band, 2/1959 et Sur le problème de la migration des mots d'un champs conceptuel à l'autre, in "Lingua", X, 1961.

formé - selon J.Dubois - de tous les termes qui comportent un même radical, reconnu et identifié par les locuteurs; ainsi, par exemple, le champ lexical agir/action comporte des catégorèmes nominaux, verbaux, adjectivaux, adverbiaux: agir / agissement / agiter / agitation, actif / actionner / activement / activer.

~~X~~ On a généralement identifié le champ sémantique au champ lexical. "Un champ lexical est - pour E.Coseriu - une structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone de signification commune et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres"⁷.

Un pareil champ est donc constitué d'un paradigme lexical entre les éléments duquel on a le choix à un point donné du discours. Ainsi dans la case libre de la phrase:

J'ai été à Paris pendant deux.....

le choix à opérer renferme la série paradigmatique: secondes, minutes, heures, jours, semaines, mois, années, autant de lexèmes marqués par l'archiséme "temps"; des lexèmes comme arbres, crayons, cinémas, élèves, qui ne présentent pas l'archiséme "temps" y seront exclus.

Ou encore, le lexème rouge apparaît dans une phrase comme:

Le crayon est rouge

pourra être remplacé par d'autres monèmes porteurs du sémantisme "couleur": blanc, vert, jaune, et non pas par des monèmes comme idiot, intelligent, bête, appartenant à un autre système lexicosémantique.

7. E.Coseriu, L'étude structurale du contenu lexical, leçon donnée aux cours d'été de Sinaia organisés par l'Université de Bucarest, Août 1971, p.13.

Une variante du champ lexical est fournie par ce que certains linguistes appellent un champ dérivationnel.

Il y est question des séries paradigmatique lexicales établies sur la base des sèmes spécifiques et de l'existence du même radical lexical.

Voici, par exemple, un micro - champ dérivationnel extrait du champ sémantique des animaux domestiques établi par G.Mounin⁸:

8. G. Mounin, Un champ sémantique: la dénomination des animaux domestiques, in "Le Linguistique", 1/1965, pp.31-55.

4. La reconstruction d'un champ sémantique revient à proposer un "pseudo-modèle" paradigmatique, grâce auquel on puisse "justifier" l'intuition sémantique du locuteur⁹.

Dans l'établissement des champs sémantiques le point de départ est le signifié et celui d'aboutissement le signifiant. Cette structuration ou configuration des signifiés part des structures élémentaires de signification, des universaux sémiques (sèmes) et des relations entre ces universaux.

4.1. En partant de 146 lexèmes ayant le signifié de "habitation", G.Mounin¹⁰ a établi le système paradigmatique du lexique de l'habitation. Ce lexique se laisse ainsi structurer moyennant des traits distinctifs tels :

"habitation des humains", "habitation des animaux", "maison", "bâtiment", "demeure", "logement", "régional", "lieu", "séjour", "matériaux primitifs", "dans les pays chauds", "à la campagne", "où l'on mange, boit", "de peu de valeur", "petite", "destination", etc., etc. ... Ces traits se répartissent différemment dans les lexies-sèmes.

Ainsi, le sens du lexème paillette est défini par les sèmes : "cabane" + "en paille" + "dans les pays chauds", celui de cabane par les traits "maison" + "construction grossière", le sens de maison par "construction" + "pour l'habitation", la signification de logement par "lieu" + "où l'on demeure" + "habituellement".

9. J.Peytard, De l'ambiguïté sémantique dans les lexies préfixées par auto-, in "Langue Française", La Sémantique, 4 déc.1969, p.96.

10. G.Mounin, Clefs pour la sémantique, chapitre La structuration du lexique de l'habitation, Seghers, 1972, pp.103-130.

On pourrait représenter un faisceau de l'analyse sémique de ce micro-ensemble lexical sous forme de tables du type suivant¹¹;

Sèmes Lexèmes	"Maison"	"À la campagne"	"Où l'on mange, boit"	"Dans le Midi"	"Petite"	"De peu de valeur"
<u>auberge</u>	+	+	+			
<u>bastide</u>	+	+		+		
<u>bastidon</u>	+	+		+	+	
<u>bicoque</u>	+					+
<u>mas</u>	+			+	+	

On pourrait concevoir la structuration sémique du lexique d'une manière hiérarchique, par successions d'oppositions binaires de traits subordonnés les uns aux autres :

- (1) "habitation des animaux" ~ "habitation des hommes"
(étable, niche / hôtel, maison) ;
- (2) "habitation des morts" ~ "habitation des vivants"
(tombeau / chartreuse) ;
- (3) "lieu non-bâti" ~ "lieu bâti"
(abri, refuge / bâtiment, construction) ;
- (4) "lieu bâti à destination secondaire d'habitation" ~ "lieu bâti à destination primaire d'habitation"
(préfecture, chartreuse, couvent, consulat, sans, métairie, caserne, internat, monastère, prison, ferme, mas, par rapport à : logement, maison, château, chaumière, villa, ...).

Ces structurations sont construites non pas à partir du signifiant, mais à partir de la présence d'un ou de plusieurs sèmes :

11. apud G.Mounin, Op.cit.,p.114.

toutes les unités lexicales définies par "lieu", toutes les unités définies par "lieu construit", toutes les unités définies par "lieu construit pour habiter",... "On remplace ainsi la notion empirique de champ sémantique calqué sur un champ conceptuel, par la notion linguistique de s y s t è m e au sens étroit du terme (le paradigme constitué par toutes les unités possédant tel trait commun), et par la notion de s t r u c t u r e comme système de système. On aperçoit alors que le lexique n'est pas structurable en "champs" juxtaposés: le système de tous les signifiés qui contiennent le trait "pour habiter" forme un sous-ensemble; mais certaines unités de ce sous-ensemble peuvent figurer dans d'autres sous-ensembles, par exemple celui des unités qui contiennent le trait "destination religieuse" (monastère, chartreuse, laure voisinent avec église, cathédrale, etc.,...), ou le trait "bâtiment ou établissement public" (hôpital, hospice, sanatorium, etc., voisinent alors avec église, mais aussi avec théâtre, cinéma, gare, etc.). Le lexique total d'une langue ne forme pas la "mosaïque" de termes dont rêvait Jost Trier, où la surface lexicale recouvrirait parfaitement la surface conceptuelle exprimée par une langue"¹².

4.2. C'est toujours par leurs traits sémiques communs qu'on pourrait grouper, dans un même paradigme sémio-lexical, toutes les lexies qui se partagent - par exemple - la signification de "parenté". Ainsi, par exemple, le sème "la consanguinité" oppose l'ensemble des membres appartenant à la parenté (la famille: le père, la mère, l'enfant ...), unis par des liens de sang, à l'ensemble des parents par alliance, non-consanguins: (beau-père, belle-mère, beau-frère). Le sème "génération" établit la partition "génération es-

12. G.Mounin, Clefs pour la sémantique, Seghers, Paris, 1972, p.123.

descendantes" : père, mère, grand-père, arrière grand-père / vs / "générations descendantes": fils, fille, petit-fils, arrière petit-fils. Le sème "sexe" établit les oppositions frère / soeur, cousin / cousine, père / mère.

Le sème "latéralité" agit par rapport à ego et au niveau de chaque génération. Les "collatéraux" sont des membres comme: demi-frère, demi-soeur; cousin germain; cousin / petit cousin.

4.3. Le micro-système lexical des couleurs est sous-tendu par des traits sémiques comme: "teinte", "luminosité", "saturation". La différence référentielle et sémique qui distingue les sèmes rouge, orange, jaune, vert et bleu est tout d'abord une différence de "teinte".

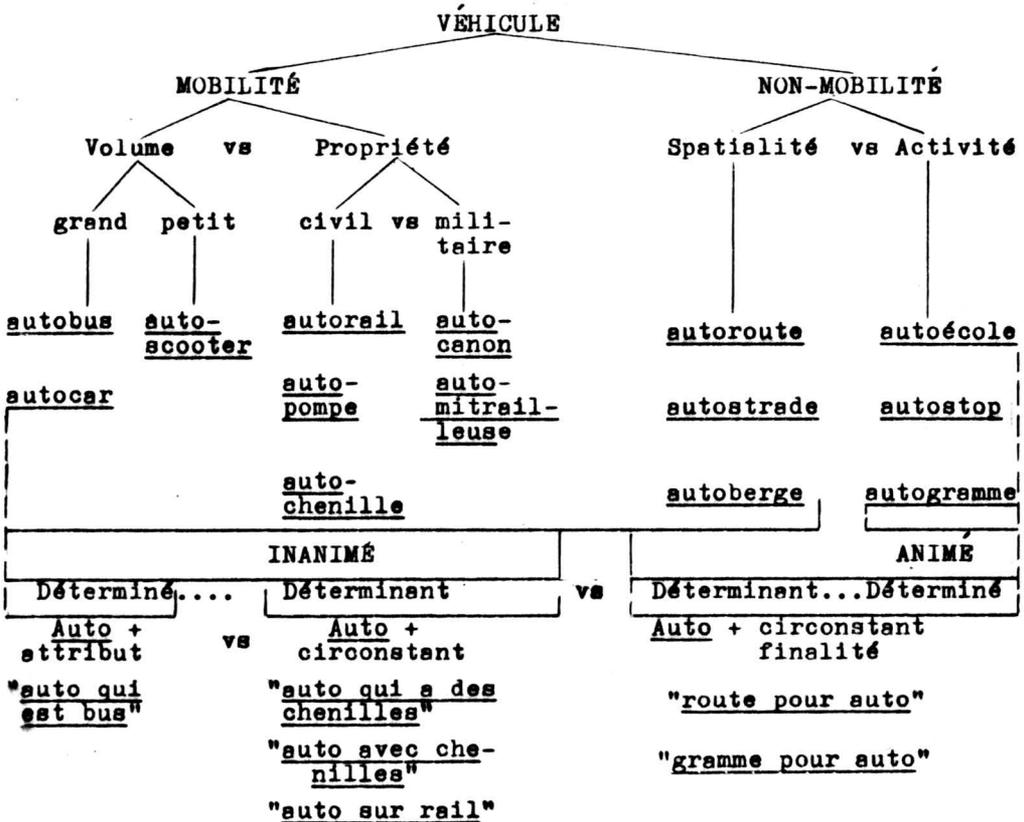
Les sèmes des lexies noir, gris, blanc diffèrent surtout quant au sème "luminosité", marqué par " + " pour blanc, marqué par " - " pour noir, tout en acquérant un degré intermédiaire pour gris. Quant à leur relation par rapport aux trois sèmes établis, notons que le référent de brun est entre le rouge et l'orange au point de vue de la "teinte", mais d'une "luminosité" et d'une "saturation" relativement réduite; celui de rose se rapproche de rouge au point de vue de la "teinte", tout en ayant une assez grande "luminosité" et une "saturation" plutôt réduite. D'autre part, à l'intérieur de certaines oppositions sémantico-lexicales, il apparaît d'autres encore: pour le rouge, - à l'intérieur du sème "teinte" se fait jour - pour chaque paradigme lexical - l'opposition "+ foncé" / "- foncé" : cramoisi / écarlate ou écarlate / rouge clair.

C'est toujours à l'intérieur de l'ensemble marqué par "teinte" qu'apparaît l'opposition "+ actuel" / "- tirant sur" visible

dans les paradigmes: bleu / bleuâtre; jaune / jaunâtre; rouge / rougeâtre.

5. Une configuration hiérarchique des traits sémiques qui se répartissent dans les significations des lexies préfixées par auto- a été décrite par J.Peytard. On retrouve ici une procédure onomasiologique.

5.1. Voici donc le champ sémio-lexical des lexies préfixées par auto-, préfixe qui signifie "véhicule automobile"¹³:



(Fig.11)

Le trait "véhicule" est l'archiséme.

13. J.Peytard, De l'ambiguïté sémantique dans les lexies préfixées par auto-, in "Langue Française", La Sémantique, 4, déc.1969, p.100.

Au niveau des classèmes, l'opposition "mobilité" /vs/ "non-mobilité" permet une partition en deux sous-ensembles.

Au niveau des sèmes nucléaires, dans l'ensemble subsumé par le classème "mobilité", on oppose le sème-noyau "volume" au sème-noyau "propriété". Dans l'ensemble subsumé par "non-mobilité", on oppose "spatialité" à "activité".

Au niveau des fonctèmes (ou grammèmes) il est à remarquer que sous l'ensemble "mobilité", le préfixe fonctionne comme déterminé, la base comme déterminant; ce rapport est inversé sous l'ensemble "non-mobilité", où le préfixe a rôle de déterminant, la base de déterminé. En affinant l'analyse, on dira que sous l'ensemble "mobilité" - sous-ensemble "volume" - le déterminant a un rôle attributif (fait qui permet le remplacement de bus par car):

autobus ———> "auto qui est bus"

autocar ———> "auto qui est car".

Lorsque le préfixe auto - est déterminant, sa fonction est équivalente à celle d'un circonstant de finalité (correspondant donc au sème de "finalité") :

auto-route ———> "route pour auto"

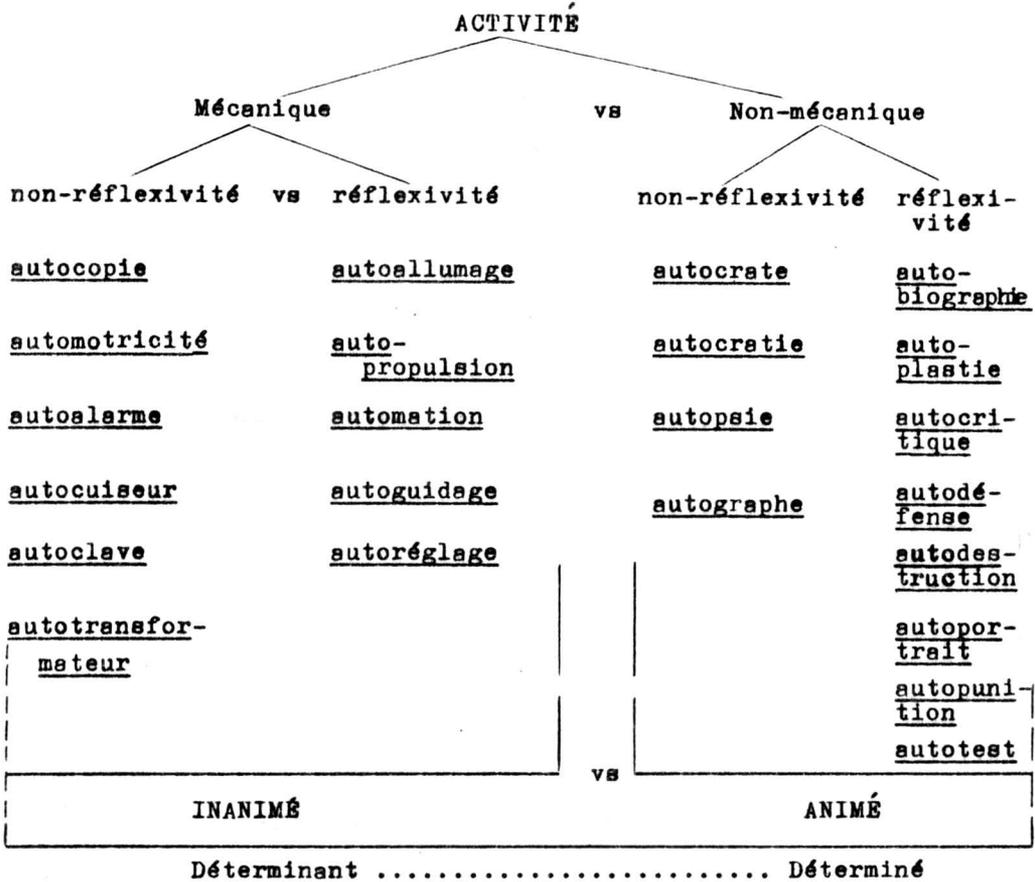
auto-école ———> "école pour auto".

Seule la lexie autostop portera la fonction objet du préfixe:

autostop ———> "activité propre à stopper une auto".

On remarquera, sous les traits sémiqques, en suites terminales, les lexies.

5.2. Pour ce qui est du champ sémio-lexical des lexies préfixées par auto - ayant le sémème "de soi-même", on aura la figure arborescente suivante¹⁴:



(Fig.12)

Dans cet arbre de traits, on oppose au niveau des classèmes - "activité mécanique" à "activité non-mécanique", correspondant aux classèmes "inanimé /vs/ "animé".

14. J.Peytard, Art.cité, p.102.

Au niveau des sèmes-noyaux, on oppose dans chaque ensemble "réflexivité" à "non-réflexivité".

Au niveau des fonctèmes (ou grammèmes), le préfixe auto -, dans tous ces cas, a fonction de déterminant, la base de déterminé.

5.3. Ce champ sémio-lexical "simule, comme un "quasi-modèle", les opérations du locuteur et de l'auditeur susceptibles de déterminer le sémantisme de la lexie, et de préciser simultanément celui de préfixal. Ce champ est un réseau de relations "imaginaires" dont le jeu permet à la levée d'ambiguïté d'opérer"¹⁵.

Ce système sémique repose sur un mécanisme o n o m a s i o - l o g i q u e, c'est-à-dire sur un mécanisme qui part d'un signifié global ou archisémème pour découvrir les différents lexèmes qui actualisent cet archisémème. Le processus onomasiologique est sous-tendu par l'éventail des désignations liées à un seul archisémème ou signifié global.

6. Conclusions sur l'analyse sémique

6.1. C'est grâce à l'ensemble d'unités découvertes par l'analyse componentielle qu'on peut cerner le système sémique de la langue.

Les notions-clés du modèle componentiel - le sème et le classème - se retrouveront également dans la sémantique de la structure (prédicationnelle) dont un aspect important est la sémantique transformationnelle. Le sème, unité minimale de la signification, reviendra dans la linguistique générativo-transformationnelle sous les dénominations de m a r q u e u r s é m a n t i q u e ou c a t é g o r i e s é m a n t i q u e. Le classème n'est

15. J.Peytard, Art.cité, p.101.

rien d'autre que la restriction de sélection (de cooccurrence).

Vu le fait que la sémantique prédicationnelle est liée à la notion de compatibilité sémantique, à la structure syntaxique des groupes et phrases ainsi qu'aux relations prédicationnelles de différents types, nous reviendrons - évidemment, à un autre niveau - aux concepts du modèle componentiel.

6.2. Les sèmes et les archisèmes ont un caractère universel. L'hypothèse de l'universalité de ces traits sémi-ques est longuement discutée à l'heure présente.

J.Katz, J.Fodor et P.Postal ont soutenu à maintes reprises l'idée que les marques sémantiques seraient des concepts universels - donc communs à toutes les langues -, car elles expriment les propriétés physiques et biologiques des choses. J.Katz affirme qu'on doit considérer les marqueurs sémantiques comme des éléments théoriques introduits dans la théorie sémantique pour désigner les invariants d'une langue à une autre.

L'idée très répandue postulant que les traits sémi-ques doivent être formulés en termes de classes des objets ou conditions du monde référentiel, univers qui renferme aussi les relations abstraites et les structures générales de la réalité, se trouve déjà dans le Language de Bloomfield: "In practice, we define the meaning of a linguistic form in terms of some other science"¹⁶.

Toute la sémantique actuelle est la construction d'une métathéorie. J.Katz et J.Fodor assument qu'il est possible de créer: "a metatheory which contains an enumeration of the semantic mar-

16. Language, Baltimore, 1933, pp.516-517.

kers from which the theoretical vocabulary of each particular semantic theory is drawn"¹⁷.

Ces affirmations rendent légitime l'opinion de A.J.Greimas que "les catégories sémiques sont immanentes à la langue-objet, mais ne peuvent être formulées qu'en dehors d'elle"¹⁸.

* 6.3. Les unités de signification sont établies au niveau de la langue ou de la compétence. La créativité sémantique est due à l'existence virtuelle, matricielle, des marques sémiques, à leur maniement et reconnaissance par les sujets parlants dans leur faculté de langage. L'actualisation sémique se réalise au niveau du discours ou de la performance.

On ne retrouve pas toujours en discours le sémème dégagé en langue. L'analyse sémique ne doit pas être identifiée à l'actualisation sémique.

Ainsi, au niveau de la compétence sémique les sens des lexèmes train et métro se laissent décomposer dans les sèmes suivants:

Lexèmes \ Sèmes	s ₁ "moyen de transport"	s ₂ "en commun"	s ₃ "sur rail"	s ₄ "inter- "- urbain"	s ₅ "intra- "- urbain"	s ₆ "de surface"	s ₇ "souterrain"
<u>train</u>	+	+	+	+	-	+	-
<u>métro</u>	+	+	+	-	+	-	+

Le remplacement du sème 4 par 5 et du sème 6 par 7 trans-

17. The Structure of a Semantic Theory, "Language" 39, 1963, p.208.

18. Sémiotique structurale, Larousse, 1966, p.28.

forme le sémème "train" en sémème "métro" (1, 2, 3 sont communs aux deux sémèmes, donc substituables réciproquement).

Au niveau de la performance, il arrive que le contexte actualise certains sèmes et neutralise les autres, en fonction du message à transmettre.

Généralement, "on peut considérer que l'actualisation transpose, réduit ou transforme le sémème de base"¹⁹.

Il y aura transposition sémique - selon R.Galissou - lorsque le sémème tout entier passe de la langue au discours, sans aucun changement. C'est surtout le cas des langages techniques (des termes comme porte, clé).

Il y a réduction lorsqu'une partie seulement du sémème est transférée, sans aucun changement. Ainsi, par exemple, lorsqu'un banlieusard déclare: Je ne fais pas de différence entre le métro et le train, il neutralise l'opposition "souterrain" de "métro" pour mettre l'accent sur les sèmes "en commun" et "sur rail" qui marquent les traits communs des deux sémèmes modes de locomotion.

Il y aura transformation "quand le transfert s'accompagne d'un changement sémique, c'est-à-dire quand le sème en discours n'est plus le même que le sème en langue, mais un dérivé de celui-ci"²⁰. Dans: Je ne peux pas m'habituer au métro, ce n'est pas exactement le sème "souterrain" qui est actualisé, mais un de ses résultats: "la sensation d'étouffement provoquée par la raréfaction de l'air dans les métros".

Il arrive souvent que presque aucun sème du sémème d'une lexie ne soit actualisé dans le discours. Dans la phrase: Le facteur m'a encore réveillé cette nuit, phrase dont le signifié est "mon

19. R.Galissou, Analyse sémique, actualisation sémique et approche du sens en méthodologie, in "Langue Française", 8, déc.1970, p.115.

20. R.Galissou, Art.cité, p.115.

voisin, dont j'ignore le nom mais qui est facteur, m'a de nouveau tiré du sommeil en rentrant chez lui", le nom facteur joue le même rôle qu'un nom propre, se chargeant des traits prêtés à cet homme ("bruyant", "mal élevé"), à l'exclusion des sèmes qui devraient lui appartenir: "employé" + "des postes".

6.4.1. Il en résulte que l'analyse sémique et l'actualisation sémique ne doivent pas être confondues. Alors que le signe, et partant le lexème, est explicité dans la chaîne, le sème ne l'est pas toujours puisqu'il n'a pas de signifiant propre.

Il existe, à l'intérieur du lexème, des relations différentes entre les sèmes appartenant à des systèmes sémiques hétérogènes. Ces relations différentes proviennent aussi des actualisations sémiques. Le lexème est le lieu de manifestation et de rencontre des sèmes provenant souvent de différentes réalisations discursives et entretenant entre eux des relations hiérarchiques.

6.4.2. Pour déceler les sèmes actualisés, on doit procéder successivement:

- au décodage global du message,
- à son découpage en sèmes,
- à l'attribution et découverte des sèmes qui reviennent aux lexies de cet énoncé,
- à la confrontation des sèmes actualisés et des sèmes décelés lors de l'analyse sémique préalable.

6.4.3. Ainsi, dans un message comme Son chien l'a réveillé, l'actualisation sémique découvrira les sèmes "abolement" + "de son chien", alors que les sèmes "animal" + "domestique" + "de chasse"...

découverts par l'analyse sémique du lexème chien sont ici neutralisés.

6.4.4. La même neutralisation sémique joue dans la signification des groupes nominaux du type: (1) voleur de temps, (2) garce de pluie, (3) gredin de froid, (4) gueux de sort, (5) cochon de bonheur, (6) ce chameau de temps-là, où le déterminant antéposé voit la neutralisation de ses sèmes-noyaux, respectivement pour (1) "celui qui vole", pour (2) "fille de mauvaise vie", pour (3) "misérable, mendiant", pour (4) "personne qui vit d'aumônes", pour (5) "animal domestique", pour (6) "mamifère ruminant à bosses dorsales", neutralisation faite dans tous ces cas en faveur du sème connotatif "dépréciatif".

6.4.5. Nous rejoignons ainsi l'idée joliment exprimée par R.Galisson:

"L'actualisation sémique corrige donc ce que l'analyse sémique a de trop systématique. C'est une sorte de "médication" associée, qui joue le même rôle... que l'ultra-levure auprès des antibiotiques!" 21

21. R.Galisson, Art.cité, p.116.

VI. RELATIONS SÉMANTIQUES



1. L'incompatibilité sémique

1. Les plus importantes relations paradigmatiques de sens sont l' incompatibilité et l' hyponymie.

L' incompatibilité sémique ou asémie est la relation sémique de contradiction entre deux sèmes qui ont un même archisème.

C'est la relation établie syntagmatiquement lorsque deux unités lexicales co-occurentielles présentent des sèmes contraires, tout en conservant un trait commun superordonné.

En voici quelques exemples:

- (1) une robe noire blanche;
- (2) frère - soeur;
- (3) le départ arrivée de Jesn.

L'incompatibilité de (1) tient à ce que les sèmes de noir sont en contradiction avec ceux de blanc; entre les deux sens il existe un archisème commun: "couleur". La contradiction de la normalité sémique violée dans (2) repose sur les sèmes noyaux contraires "mâle" / "femelle" qui constituent le sens des mots frère et soeur; leur terme superordonné commun est fourni par "né(e) des mêmes parents". L'incompatibilité sémique créée par l'agencement départ arrivée provient de l'empiètement des sèmes noyaux des deux mots, qui appartiennent néanmoins à un même archilexème "action de déplacement dans l'espace".

2. Le phénomène d'incompatibilité est le reflet le plus pertinent de l'incorrection en sémantique.

L'asémie prouve la négation de l'isotopie du discours.

Les anomalies sémantiques témoigneront d'un niveau supérieur de cette incorrection sémantique.

2. L'hyponymie

1. La structure élémentaire de la signification se définit par la relation hyponymique entre chacun des sèmes pris individuellement et la catégorie sémique entière.

Cette relation hyponymique joue à l'intérieur des micro-ensembles lexicaux.

L'hyponymie est le reflet linguistique du concept logique d'inclusion. C'est la relation d'implication unilatérale ou asymétrique entre les sens de deux ou plusieurs unités lexicales. L'hyponymie est un aspect de la présupposition logique.

Ainsi les sens des lexèmes écarlate, cramoisi et vermillon sont inclus dans celui de rouge. On a donc:

$$\left\{ \begin{array}{l} \underline{\text{écarlate}} \\ \underline{\text{cramoisi}} \\ \underline{\text{vermillon}} \end{array} \right\} \subset \underline{\text{rouge}}$$

On dira donc que X est écarlate implique X est rouge; X est cramoisi implique X est rouge; X est vermillon implique X est rouge, alors que dans cette situation, l'implication inverse ne s'applique pas.

Ou encore, les sens de tulipe, violette, perce-neige, rose sont inclus dans celui de fleur:

$$\left\{ \begin{array}{l} \underline{\text{tulipe}} \\ \underline{\text{violette}} \\ \underline{\text{perce-neige}} \\ \underline{\text{rose}} \end{array} \right\} \subset \underline{\text{fleur}}$$

2. Ce rapport d'inclusion d'un lexème spécifique dans un lexème général a été formalisé par certains sémanticiens à l'aide de la logique des classes: la classe des référents du lexème fleur est plus grande que celle des référents du lexème tulipe ou violette; la classe des référents qu'on peut qualifier d'écarlate est incluse dans celle des référents qu'on peut à juste titre qualifier de rouges¹, etc....

3. La relation d'hyponymie s'établit également entre signes linguistiques qui ont le même signifié et appartiennent à des registres différents de langue.

La relation entre les mots du français populaire le fric, le pèse, le pognon, les sous et celui du français standard argent est une relation hyponymique d'implication.

La même implication unilatérale existe entre les variantes lexicales populaires bleir, pif, tarin, etc.,... et celle littéraire exprimée par le lexème nez.

3. L'homonymie

0.1. Le problème de l'homonymie et de la polysémie est lié à la technique lexicographique. On sait que le dictionnaire suppose une théorie de la signification, et, en particulier, des hypothèses sur la relation entre les lexies et leurs significations selon les contextes.

La distinction homonymie / polysémie aura des reflets dans la manière de concevoir les entrées du dictionnaire.

1. J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique générale, "Langue et Langage", Larousse, 1970, pp.346-347.

0.2. La distinction instituée entre homonymie et polysémie a été conçue surtout diachroniquement; sur le plan synchronique, donc du fonctionnement de la langue, cette distinction a été rarement envisagée par les linguistes.

Il y a pourtant des différences linguistiques importantes entre ces deux types de relations sémantiques.

1. L'homonymie est la relation qui s'établit lorsque deux entrées lexicographiques sont distinctes sémantiquement et identiques graphiquement. Elle est donc la relation entre deux lexies à sens différents et à graphie identique, lexies qui sont enregistrées dans le dictionnaire comme des entrées distinctes.

Dans la conception homonymique, "le mot est une unité du discours définie par son contexte: situation et distribution"².

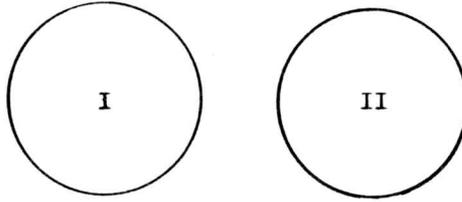
L'homonymie est basée donc sur une analyse distributionnelle des lexèmes. Chaque lexème homonyme a son sens déterminé par l'environnement dans lequel il apparaît.

La conséquence qui en découle est que chaque mot d'entrée ne correspondra qu'à une seule paraphrase.

Entre les sémèmes des homonymes il n'y a pas d'intersection.

2. Jean & Claude Dubois, Introduction à la lexicographie: le dictionnaire, Larousse, "Langue et Langage", 1971, p.67.

Les sèmes homonymes qui déterminent des mots d'entrée lexicographique différente, peuvent être ainsi représentés:



(Fig.13)

Chaque homonyme est défini par sa distribution dans la phrase.

2.1. Soit, comme exemple, les deux lexèmes grève, l'un signifiant "plage de sable", l'autre "cessation du travail".

Correspondant à ces deux significations on aura dans le dictionnaire deux entrées grève.

2.2. Un verbe comme appréhender comportera autant d'entrées lexicographiques qu'il a de sens. On aura, par exemple, une entrée correspondant à la construction appréhender quelqu'un "l'arrêter":

Les inspecteurs l'ont appréhendé au moment où il s'enfuyait;
une autre correspondant à appréhender quelque chose "le craindre":

Il appréhendait de laisser les enfants seuls à la maison;

J'appréhende que nos conseils ne soient insuffisants pour le faire revenir sur sa décision.

Le sens de "crainte" se retrouve dans le dérivé nominal - appréhension:

Il éprouve une certaine appréhension avant les examens.

2.3. Soit, encore, comme exemple d'homonymes les lexèmes cuisinière, dont l'un marqué par le sème "humain", et l'autre par le sème "objet".

Cuisinière₁ signifie "personne qui a pour fonction de faire la cuisine" et apparaît dans une distribution comme:

(1) La cuisinière était enrhumée, et

cuisinière₂ signifie "fourneau de cuisine servant à chauffer, à cuire les aliments" et apparaît dans une distribution du type:

(2) La cuisinière était émaillée.

L'ambiguïté sémantique existante dans le graphème cuisinière est levée par le recours au contexte # être enrhumée , marqué par le classème "humain" dans le premier cas et au contexte # être émaillée # , qui renferme le classème "ustensile", dans le second cas.

2.4. Les deux entrées lexicographiques carcan seraient également un exemple d'homonymie. Une première entrée aura comme paraphrase "collier de fer fixé à un poteau pour y attacher par le cou un criminel condamné à l'exposition publique", signification existante dans des exemples comme:

(3) Il a subi la peine du carcan ;

(4) Il a été condamné au carcan ;

et également dans:

(5) Le carcan de la discipline est dur à supporter ,

où il est question du métasémème "contrainte", expression d'une métaphore.

Le sens paraphrastique de "mauvais cheval" entraînera une seconde entrée:

(6) Son carcan est mort la semaine dernière.

2.5. Les grammèmes peuvent être également homonymes. Ainsi, le suffixe -eur est bissémique puisque sur une base adjectivale il forme des noms féminins dont le sens est de "qualité":

noir / noirceur

pâle / pâleur,

et que sur une base verbale il engendre des noms marqués par les sèmes-noyaux "agent" ou "instrument" ("machine"):

arroser / arroseur / arroseuse

diffuser / diffuseur

moissonner / moissonneur / moissonneuse

mentir / menteur.

3. L'analyse distributionnelle qui sous-tend l'homonymie vise donc à "diagnostiquer", par les seules relations contextuelles, des différences entre les mots. Le travail du lexicographe est alors de repérer les contextes qui permettent de déterminer la façon dont l'ambiguïté graphique est levée. L'existence en structure profonde de deux items lexicaux distincts se justifie s'il existe des environnements différents qui permettent en quelque sorte de « diagnostiquer » leur sens³.

Ce sont donc les règles syntaxiques et les restrictions sélectives de la combinatoire sémique qui lèvent l'ambiguïté des graphèmes et apportent ainsi la solution à l'homonymie. Qu'on se reporte aux exemples discutés ci-dessus, pour illustrer ce trait fondamental de l'homonymie.

4. Quel est le rapport entre homonymes et leurs dérivés syntaxiques?

4.1. Une vue synchronique de la langue qui mette à profit l'analyse distributionnelle et transformationnelle des unités lexicales entraînera un regroupement des dérivés différents sous

3. Jean & Claude Dubois, Op.cit., p.71.

des homonymes différents. Ainsi, dans l'homonymie collège₁ "établissement scolaire" et collège₂ "corps de personnes", on regroupera le dérivé adjectival collégien avec collège₁ et le dérivé adjectival collégial avec collège₂ :

- (I) collège₁ - collégien
 (II) collège₂ - collégial.

4.2. La distinction transformationnelle entre deux lexèmes fruit, l'un signifiant "organe végétal" et l'autre "profit, résultat" établira le regroupement des dérivés fruitier "personne qui vend des fruits" et fruiterie "local où l'on vend des fruits" avec le premier mot, et le classement des adjectifs fructueux, infructueux avec le second mot. On aura par conséquent les deux séries suivantes:

- (I) fruit₁ "organe végétal" - fruitier - fruiterie.
 (II) fruit₂ "profit, résultat" - fructueux, infructueux.

4.3. L'existence de deux verbes louer dont le premier est paraphrasé par "déclarer quelqu'un ou quelque chose digne d'admiration ou de très grande estime", et l'autre par "donner à loyer, à bail ou en location" répartira ainsi les adjectifs dérivés qui en résultent:

- (I) louer₁ - louable₁ : Sentiments louables.
Des scrupules personnels, infiniment louables. (Duhamel).
 (II) louer₂ - louable₂ : Cet appartement est difficilement louable, il est trop vétuste.

5. On a souvent mis en rapport l'homonymie avec l'homographie et l'homophonie. Nous aimerions pourtant souligner que, si nous n'insistons pas sur ces deux

concepts, c'est parce que nous avons voulu saisir l'essentiel du mécanisme sémantique de l'homonymie qui se reflétera sur la technique lexicographique.

L'homographie et l'homophonie trouveront leur place dans une description lexicologique plutôt que sémantique⁴.

L'homophonie engendrera un grand nombre de jeux de mots, de calembours, de plaisanteries. Ainsi, on aura par homophonie, au lieu de Honni soit qui mal y pense, Au lit soit qui mal y pense. Ou encore les séquences homophones de métropole vont entraîner des calembours comme: L'ours blanc est maître au pôle, Virginie aimait trop Paul. Dans le dernier exemple, il est question d'une homophonie résultée d'une fausse segmentation de la chaîne linguistique.

6. Basée sur l'analyse des environnements syntagmatiques, l'étude des homonymes implique une vue **s y n c h r o n i q u e** de la langue. Le dictionnaire distingue les unités homonymes par leur comportement contextuel différent, tout en montrant leur unité profonde qui est celle de la communauté socio-culturelle des sujets parlants. Le noyau sémique commun des homonymes est alors "ce qui est commun à tous les membres de la communauté synchroniquement, mais aussi historiquement: on respecte ainsi une continuité historique, une tradition"⁵.

4. Voir le chapitre Conséquences de l'homonymie dans le cours de Ioan Simionică, Limba franceză contemporană. Lexicologie, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1970, pp.240-246. Les mots **h o m o p h o n e s** sont reliés les uns aux autres par des rencontres formelles, de signifiants, purement fortuites: maire, mer, mère. Les homographes ont la même graphie: radiation d'un privilège et radiation infra-rouge.

5. Jean & Claude Dubois, Op.cit., p.71.

4. La polysémie

O. On a désigné par polysémie le fait qu'une même entrée lexicographique recouvre des sens différents.

Les analyses traditionnelles se sont longuement attardées sur la polysémie. Le phénomène a été conçu diachroniquement.

M.Bréal dans son Essai de sémantique de 1886 appelait polysémie le phénomène diachronique qui consiste dans l'addition d'acceptions nouvelles au sens fondamental.

Les sémanticiens traditionnels se sont évertués à trouver les sources des mots polysémiques: convergences phoniques ou graphiques de termes issus d'étymons différents, passage du concret à l'abstrait, emprunts, spécialisation d'acceptions selon les techniques.

Les quatre sources principales de la polysémie sont - pour St.Ullmann -: les glissements de sens, les expressions figurées, l'étymologie populaire et les influences étrangères⁶.

6. Les glissements de sens opèrent, par spécialisation ou ellipse, une divergence sémantique: ainsi la polysémie du mot acte engendre un éventail de significations telles: "acte de naissance", "acte d'une pièce de théâtre", "actes d'un congrès", etc. Le calque sémantique illustre, lui-aussi, le glissement du sens. Un groupe de figures ayant trait à la "graisse" sont employées dans le maçonnerie: délarder un morceau de bois, engraisser un mur, affamer ou amaigrir un morceau de bois ou un talus.

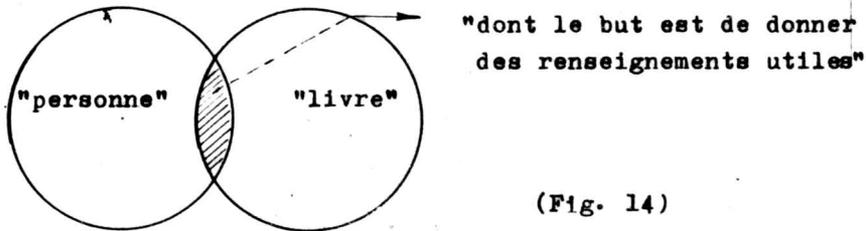
L'analyse métaphorique se trouve à la base des séries polysémiques comme: "bouton de rose", "bouton d'habit", "bouton sur la peau", ou bien: "coquille de mollusques", "coquille d'impression". Quant aux influences étrangères, St.Ullmann cite le cas du verbe réaliser qui, en dehors de sa signification de "rendre réel et effectif" acquiert, sous l'influence de l'anglais to realise, la signification de "comprendre". Voir, à cet égard, St.Ullmann, Précis de sémantique française, III édition, A.Francke, Berne, 1965.

1.1. Dans la conception polysémique, le mot est une unité de la langue, dont les réalisations dans le discours impliquent des variations de sens selon ses environnements.

La polysémie n'existe qu'en vertu de l'existence d'un noyau sémique commun aux unités polysémiques, d'un invariant qui possède des valeurs d'emplois. Dans la conception polysémique, "l'entrée est le mot graphique défini par un ensemble de paraphrases ayant des traits communs dont les changements s'expliquent historiquement ou logiquement: les mots sont ambigus"⁷.

Contrairement à l'homonymie, dans la polysémie l'intersection de deux ou plusieurs sémèmes sera positive.

1.2. Pour des polysèmes, tels guide signifiant (I) "personne" et (II) "livre", on aura graphiquement:

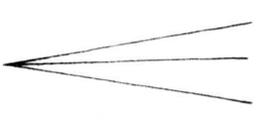
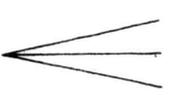
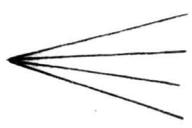
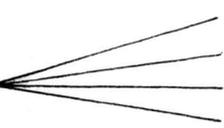
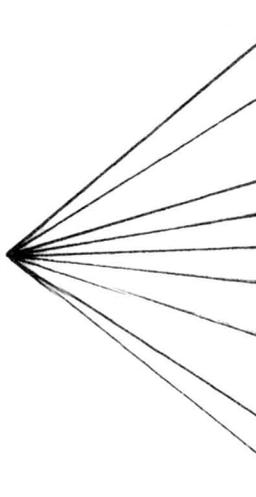


le noyau sémique commun étant "dont le but est de donner des renseignements utiles".

Soit encore comme exemples de polysèmes:

- (1) une liseuse
 / "vêtement"
 \ "couvre-livre".
- (2) couverture
 / "de lit"
 \ "de livre"
 \ "assurance"

7. J.& Cl.Dubois, Introduction à la lexicographie: le dictionnaire, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1971, pp.67-68.

- (3) état  "d'âme"
"civil"
"français, roumain, belge, etc." et "national".
- (4) se lever, dont les sujets peuvent être: quelqu'un, le soleil,
le vent.
- (5) la moisson  "action"
"époque"
"céréales, résultats".
- (6) opération  "intervention chirurgicale"
"opération militaire"
"opération financière"
"opération arithmétique".
- (7) valeur  "en commerce"; et "en économie politique"
"en musique"
"en peinture"
"en linguistique saussurienne"
"du point de vue moral", synonyme de
bravoure, vallance.
- (8) patte  patte d'oie "petites rides divergentes
à l'angle externe de l'œil"
coup de patte "trait malveillant qu'on
décroche à quelqu'un en
passant"
(faire) patte de velours
patte de mouches "écriture peu lisible"
patte de lapin "favoris très courts"
montrer patte blanche "montrer un signe
de reconnaissance convenu"
pantalon à patte d'éléphant "dont le
bas des jambes va en s'éva-
sant"
patte de lièvre "houppette"
patte d'une poche, d'un corsage "lan-
guette d'étoffe, de cuir".

Pour établir un signifiant unique, il faut donc poser un dénominateur ou noyau sémique commun à partir duquel on dérive les dif-

férents sens actualisés dans différents contextes distributionnels.

1.3. On dit que ce dénominateur (noyau) sémique est commun lorsque les différences entre les classèmes ou restrictions sélectives de la lexie polysémique reflètent:

a) un champ d'application référentielle: la lexie valeur a des valeurs différentes dans différentes sciences; de même structure connaît des définitions différentes en sciences humaines ou en mathématique, tout comme la polysémie du lexème acte tient aux domaines où il est employé;

b) un changement de catégorie syntaxique:

- un adjectif transformé en nom: blanc / le blanc;

- un nombrable animé devenant non-nombrable inanimé:

un veau / manger du veau ;

- un non-nombrable (matière) devenant nombrable (ou discret):

boire de la bière / boire trois bières

- un abstrait transformé en concret ou inversement:

la beauté / des beautés;

- le contenant devenu contenu:

casser un verre d'eau / boire un verre d'eau;

- l'agent humain devenu instrument ou outil:

perforatrice "personne ou appareil"

moissonneuse "femme ou machine agricole";

- l'espace transformé en temps ou inversement:

courez après moi / après ce moment il est parti.

On y voit que ces changements de catégorie syntaxique ne font que formuler des règles sémantiques à même de rendre les métasèmes sur lesquels se fondent les polysèmes.

2.1. Un mot polysémique "résulte de la convergence graphique de deux ou plusieurs unités de distributions distinctes"⁸. C'est "une confusion graphique de deux [ou plusieurs, n.n.] invariants sémantiques"⁹.

La polysémie, comme d'ailleurs l'homonymie, est la source de l'ambiguïté sémantique. L'ambiguïté d'un lexème consiste dans le fait que ce lexème présente plusieurs lectures ou sens. Le lexème est ambigu en raison directe du nombre de ses significations.

L'ambiguïté est levée lorsque l'on place ce lexème dans un contexte syntagmatique.

2.2. P.Guiraud parle des règles sémio-syntaxiques qui engendrent les différents emplois d'un mot polysémique. Tout en conservant l'invariant sémique "amener à soi", les différentes significations du verbe polysémique tirer ne seront actualisées que par rapport à son déterminant. En voici quelques exemples: tirer un chariot "le pousser", tirer une corde "l'étirer, la tendre", tirer de l'eau "puiser de l'eau", tirer un tiroir "l'ouvrir", tirer une porte derrière soi "la fermer", tirer la jambe "boiter", tirer une conclusion "conclure", tirer un plan "le tracer", tirer l'horoscope "l'établir", tirer un livre "l'imprimer", tirer une flèche, une balle "les envoyer au loin au moyen d'une arme", etc., etc. ...

Les polysèmes illustrent ce qu'on pourrait appeler des paradigmes sémiques. L'ensemble des emplois de tirer constitue, dans le discours, une série paradigmatique définie, comme tout paradigme, par un élément commun à tous les membres, en l'occurrence le noyau sémique signifiant "amener à soi".

8,9. J.& Cl.Dubois, Op.cit., p.75.

Les sens des proverbes et idiotismes centrés sur tirer constituent des épisémèmes où le noyau sémique postulé ci-dessus s'efface. En voici quelques exemples: tirer une carotte à quelqu'un "extorquer de l'argent à quelqu'un", tirer le diable par la queue "avoir peine à vivre avec de maigres ressources", après celui-là, il faut tirer l'échelle "il n'y a plus rien à faire, à espérer", tirer ses chaussettes "filer, déguerpir", tirer au flanc (familier) et tirer au cul (populaire) "faire l'école buissonnière, sécher une activité", etc. ...

Les sens apparaissent donc comme "d e s v a r i a t i o n s s y n t a g m a t i q u e s" qui procèdent des substitutions paradigmatiques du terme en relation¹⁰.

Le concept de v a l e u r y est essentiel.

En français, l'ambiguïté sémantique est un phénomène de très haute fréquence.

2.3. Les lexèmes apparemment les plus simples comme signification sont polysémiques. À l'entrée haut il y aura autant de significations qu'il existe de possibilités combinatoires, l'adjectif possédant le sème "verticalité" dans une haute montagne, le sème "aigu comme registre" dans une note haute, le sème "temps" dans le haut Moyen Age, celui de "région la plus éloignée de la mer ou la plus proche de la source" dans le haut Rhin, la haute Loire, la haute Savoie, le sème "éclatant, retentissant" dans à haute voix, pousser les hauts cris, avoir le verbe haut, n'avoir jamais une parole plus haute que l'autre, le sème "important" dans hauts fonctionnaires, le haute finance, etc....

10. P. Guiraud, Structures étymologiques du lexique français, "Langue et Langage", Larousse, 1967, p.177.

2.4. Même un adjectif apparemment monosémique comme vert est pourtant polysémique. Qu'on se rapporte à ses sens issus de différentes combinaisons lexicales: l'habit vert, un vieillard toujours vert, vin vert, une verte réprimande.

3. On parle de deux types de polysémie: polysémie paradigmatique et polysémie syntagmatique¹¹. Au fond, la polysémie paradigmatique est celle que nous venons de décrire, alors que la polysémie syntagmatique se reflétera dans les phrases ambiguës. Nous reviendrons sur la polysémie syntagmatique dans le chapitre consacré à la classification sémantique des phrases.

Pour ce qui est des polysémies paradigmatiques, le moyen de les résoudre c'est leur rendement fonctionnel, résultat d'une description des contextes diagnostiques où le lexème polysème est introduit.

Ainsi, on lèvera l'ambiguïté sémique des verbes par le recours au groupe nominal objet. On aura ainsi des levées d'ambiguïtés comme:

acquitter un prévenu / acquitter une dette

accréditer un ambassadeur / accréditer une nouvelle.

On fera aussi recours simultanément au sujet et à l'objet:

les terrassiers aveuglent une voie d'eau / le soleil m'a aveuglé.

L'ambiguïté du sens de l'adjectif cher entre "coûteux" et "aimé" sera levée par le morphème d'ordre (cher à signification de "aimé" sera postposé au nom: la vie chère / cher ami); par le recours à un groupe nominal précédé par à, ou par l'emploi du pronom

11. Jean & Claude Dubois, Op.cit., pp.75-83.

personne d'objet indirect lui / leur lorsque le sens en est de "coûteux":

l'ami lui est cher.

Le problème de la résolution des polysémies relève du problème plus général de la structure sémantique de l'énoncé, et illustre le phénomène d'isotopie au niveau de la phrase.

4. Nous avons essayé de montrer qu'on peut envisager la polysémie sur une base synchronique, fonctionnelle.

Néanmoins, sur le plan lexicographique, la technique polysémique illustre une conception diachronique du vocabulaire.

5. La synonymie

0.1. La synonymie est la relation sémantique qui a fait couler le plus d'encre, relation que le sens commun estime limpide mais que les logiciens ne cessent de proclamer crucifiante¹².

12. Il est à noter que trois grands grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles se sont longuement penchés sur les synonymes. Vaugelas, auteur des célèbres Remarques sur la langue française (1647), s'appuie à de nombreuses reprises sur la notion de "synonimes et approchans" et envisage deux cas de la synonymie: celui où elle est située dans un acte de communication sociale (le domaine de l'opinion) et celui où la synonymie est située dans une métaphore (le domaine de la raison). L'abbé Girard fut l'auteur d'un traité des Synonymes français (1736), modèle du genre et déjà empreint d'une théorie qu'il devait déployer dans les Vrais Principes de la langue française (1747). Enfin, Nicolas Beauzée, un des théoriciens remarquables de la Grammaire générale, édita les Synonymes de Girard et les augmenta d'une Préface et d'exemples nouveaux (1780). Voici à ce sujet J.-Cl. Chevalier, Note sur la notion de synonymie chez trois grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles, in "Langages", 24, déc. 1971, pp. 40-47.

Grammairiens et sémanticiens ont envisagé la synonymie en rapport avec les facteurs stylistiques, les voies d'apparition et le devenir des lexies synonymiques, l'étymologie et l'origine de ces unités, leur interaction, les niveaux de leur manifestation. Dans les approches traditionnelles, consacrées en exclusivité à la synonymie lexicale, les critères diachroniques côtoient les critères synchroniques, les éléments ayant trait aux niveaux de langue voisinent avec ceux qui portent sur des variantes diatopiques.

0.2. Les dictionnaires de synonymes¹³ s'appuient sur une interprétation lexicologique, traditionnelle, du phénomène sémantique de la synonymie. Ils présentent des listes de mots qu'on pourrait, dans certains contextes, substituer les uns aux autres.

C'est l'idée que les synonymes sont des lexies interchangeables. La synonymie y est conçue comme l'équivalence des lectures du dictionnaire.

0.3. Dans une conception sémantique moderne, la synonymie est la relation de deux ou plusieurs unités lexicales ayant le même sens structurel.

La synonymie paraît généralement comme une relation paradigmatique qui relie la signification équivalente des lexies apparaissant dans le même contexte syntagmatique.

1.0. La synonymie est à la fois un reflét sémantique des catégories logiques d'inclusion et d'implication. On appelle inclusion le phénomène qui postule que: le faisceau de traits x inclut logiquement le faisceau de traits y si tous les traits de x se retrouvent dans y .

13. dont le meilleur est - à notre connaissance - celui de René Bailly, Dictionnaire des synonymes de la langue française, Larousse, Paris, 1947.

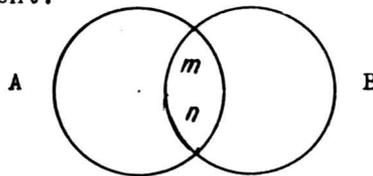
L'implication postule que: l'assertion X implique l'assertion Y si la vérité de X garantit la vérité de Y.

1.1. Ce n'est qu'en termes componentiels qu'on peut cerner de près la relation sémique de synonymie.

On appellera synonymie la relation reliant deux ou plusieurs significations de lexèmes quelconques lorsqu'un même sémème définit leurs emplois¹⁴.

Si A et B sont deux lexèmes, m et n les deux sémèmes qui définissent respectivement leurs significations, Am et Bn, il y aura synonymie quand m et n sont identiques et appartiennent à l'intersection de A et B.

Soit graphiquement:



(Fig.15)

1.2. Ainsi, la synonymie entre les sens des lexèmes sommet et cime est due à la présence du sémème commun "partie la plus élevée d'un arbre, d'une montagne".

On aura donc une synonymie entre les significations des lexèmes sommet et cime dans des exemples comme:

- (1) le sommet d'un arbre = la cime d'un arbre;
- (2) l'air pur des sommets = l'air pur des cimes;

14. voir Jean-Paul Boons, Synonymie, antonymie et facteurs stylistiques, in "Communications", 10,1967, p.170.

- (3) les sommets neigeux de la montagne = les cimes neigeuses de la montagne.

Mais il n'y aura pas de synonymie entre sommet et cime lorsqu'on aura affaire à des sémèmes autres que ceux qu'on vient de citer.

Ainsi, par exemple:

- (4) le sommet de l'échelle sociale et non *la cime de l'échelle sociale;

- (5) être au sommet { du pouvoir
de la gloire
des honneurs } , constructions dans lesquelles on ne peut pas remplacer sommet par cime.

On a , en échange;

- (6) la cime des honneurs;
- (7) les trois sommets d'un triangle, le sommet { d'un angle
d'un cône } ;
- (8) une conférence au sommet.

1.3. La synonymie repose donc sur l'identité de sens résultée des enchaînements syntagmatiques, des phrases et des énoncés.

Dans cette perspective, on peut affirmer avec J.Lyons que deux ou plusieurs unités sont synonymes si les phrases qu'on obtient en substituant l'une à l'autre ont le même sens¹⁵.

La synonymie apparaît ainsi clairement comme une relation de sens structurel, c'est-à-dire un aspect de l'ensemble des relations de sens qui unissent un lexème à d'autres lexèmes de la langue.

Les lexèmes fleuve et rivière sont interchangeable, et partant synonymes, dans les syntagmes suivants:

15. J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, "Langue et Langage", Larousse, 1970, p.328.

- (9) le cours $\left\{ \begin{array}{l} \text{d'un fleuve} \\ \text{d'une rivière} \end{array} \right\}$ (10) la source $\left\{ \begin{array}{l} \text{d'un fleuve} \\ \text{d'une rivière} \end{array} \right\}$
- (11) les méandres $\left\{ \begin{array}{l} \text{d'un fleuve} \\ \text{d'une rivière} \end{array} \right\}$ (12) le lit $\left\{ \begin{array}{l} \text{d'un fleuve} \\ \text{d'une rivière} \end{array} \right\}$
- (13) $\left\{ \begin{array}{l} \text{un fleuve} \\ \text{une rivière} \end{array} \right\}$ qui $\left\{ \begin{array}{l} \text{arrose} \\ \text{baigne} \end{array} \right\}$ une région.

Ils ne le sont pas dans d'autres contextes, où on ne saurait remplacer fleuve par rivière, car leurs sens n'y présentent pas un sémème commun. En voici quelques exemples:

- (14) le fleuve d'être humains et non pas * la rivière d'être humains;
- (15) un fleuve de $\left\{ \begin{array}{l} \text{boue} \\ \text{lave} \\ \text{glace} \\ \text{sang} \end{array} \right\}$
- (16) un roman fleuve.

Dans (14) et (15), le sémème de fleuve est "grande quantité ressemblant à une eau courante", alors que le sémème de fleuve est pour (16) "récit embrassant une large période et des milieux sociaux et humains variés".

2. La synonymie est dépendante du contexte syntagmatique à un plus haut degré que ne l'est aucune relation sémantique.

En français, la synonymie totale est un phénomène très rare, sinon presque inexistant.

* Il n'y a synonymie que par rapport à certains environnements lexicaux.

Il nous semble important de rappeler, à cet égard, que le plupart des sémanticiens traditionnels ont reconnu l'existence d'une catégorie très riche de synonymes qu'il appellent synonymes syntactico-phraséologiques.

2.1. Soit, par exemple, les lexies craindre et avoir peur. Vu la présence d'un sémème commun, craindre et avoir peur seront synonymes dans les contextes suivants, où ils sont interchangeables:

- (17) je crains de + INFINITIF \equiv j'ai peur de + INFINITIF,
c'est-à-dire: je crains de te perdre \equiv j'ai peur de te perdre;
- (18) je crains que + PROPOSITION \equiv j'ai peur que + PROPOSITION:
je crains qu'il ne vienne pas \equiv j'ai peur qu'il ne vienne pas.

Ils ne sont pourtant pas synonymes dans le contexte:

n'avoir rien à _____ # Dans ce contexte ce n'est que la lexie craindre qu'on emploie:

- (19) je n'ai rien à craindre, la séquence # je n'ai rien à avoir peur étant agrammaticale.

2.2. Calme et tranquille sont synonymes dans des contextes où le sujet est un lexème du type nom propre (Jean, Marie) ou nom commun (maison, mer). On aura donc:

- (20) Jean est calme \equiv Jean est tranquille /
- (21) La mer est calme \equiv La mer est tranquille;
- mais, lorsque le sujet est le lexème temps, ce n'est que le lexème-sémème calme qu'on emploie:
- (22) Le temps est calme, la phrase
- (23) # Le temps est tranquille étant agrammaticale.

2.3. La relation de synonymie entre les mots étourneau et sansonnet s'établit grâce à l'existence d'un sémème commun qui caractérise leurs significations; ce sémème commun est: "petit oiseau à plumage sombre, à reflets métalliques, moucheté de taches blanches". On aura donc:

(24) une volée d'étourneaux = (25) une volée de sansonnets.

Cette synonymie ne joue plus lorsque le lexème étourneau présente le sémème "personne légère, inconsiderée". On dira d'un homme stupide: (26) Quel étourneau! ou (27) Il raisonne comme un étourneau, mais jamais * (28) Quel sansonnet!

2.4. La synonymie entre le sens des lexies ciels et cieux disparaît lorsque ciels apparaît dans les contextes lexicaux: (29) ciels de tableau, (30) ciels de lit, (31) ciels de carrière, où on ne saurait remplacer la lexie ciels par la lexie cieux (les groupes * cieux de tableau, * cieux de lit, * cieux de carrière sont agrammaticaux).

En échange, ce n'est que cieux qu'on emploie dans les contextes lexico-grammaticaux: (32) le royaume des cieux; (33) son âme est allée aux cieux. Le sémème propre à cieux est, dans ce cas, "séjour des dieux, des puissances spirituelles"; il ne se retrouvera pas dans le lexème ciels.

3. Il en ressort que la synonymie se rattache à la polysémie.

Le phénomène de synonymie absolue n'existe que pour les lexies monosémiques. Seuls les mots monosémiques peuvent s'accorder intégralement avec d'autres mots également monosémiques¹⁶. C'est le cas des lexies voyelles vélaires = (voyelles) postérieures, [ə] muet = instable = féminin = caduc = neutre.

Or, les rapports synonymiques se compliquent du fait que la plupart des lexèmes français ont plusieurs sens différents, sont donc polysèmes. Pour les lexèmes polysémiques, ce n'est que l'une

16. O. Ducháček, Précis de sémantique française, Universita J. Purkyně, Brno, 1967, p.56.

de leurs lectures qui peut égaler avec la lecture des autres lexèmes.

On a affaire, dans ce cas, à ce qu'on appelle traditionnellement synonymes partiels. Les lexies polysémiques ne peuvent être que synonymes partiels.

Ainsi, revue sera synonyme de parade dans sa lecture de "inspection, examen détaillé":

(34) Une revue aux Tuileries, la dernière qui y fit Napoléon...
(Balzac);

et de gazette, magazine, périodique lorsque son sens est de "titre de certaines publications périodiques":

(35) C'était le succès: j'étais écorché vif dans les revues à grand tirage (Larbaud).

Soit encore d'autres exemples:

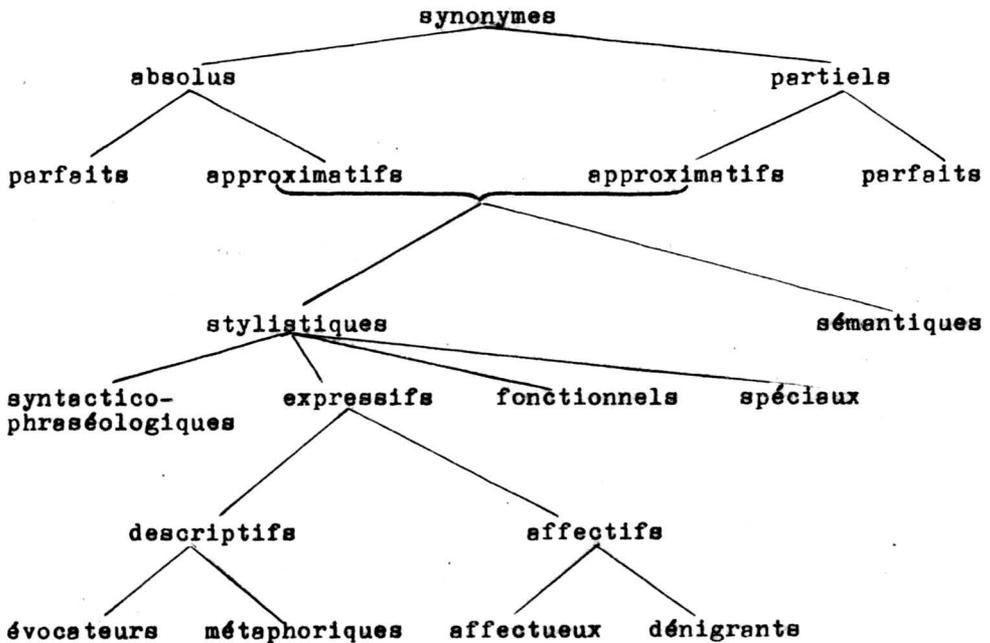
Le lexème polysémique châtier est synonyme de punir sur son sens de "corriger par une punition" (ex. châtier un coupable, qui aime bien châtie bien) et de perfectionner sur son sens connotatif de "polir" (un style châtié).

Le lexème polysémique sauvage est synonyme du lexème farouche moyennant le sémème "qui vit en liberté dans les bois" (animaux sauvages, bêtes farouches) et du lexème inhabité grâce au sémème de "désert" (lieu sauvage = lieu inhabité).

4. Le problème des types de synonymes a longuement attiré l'attention des linguistes. On parle généralement de deux grandes classes de synonymie: (a) synonymie totale ou absolue, relation sémique portant sur les synonymes interchangeables dans tous les contextes et (b) synonymie partielle, lorsque les unités affectées de cette relation sémique sont synonymes dans quelques-unes de leurs significations.

4.1. Dans la classification des synonymes faite par O.Ducháček, on met l'accent sur les différents niveaux de langue où apparaît ce phénomène sémique, ainsi que sur le degré d'intensité de la synonymie. L'idée que la synonymie existe en vertu d'un sémème commun apparaît dans le raffinement de la classe des synonymes approximatifs.

Les synonymes sont divisés comme suit¹⁷ :



Les synonymes p e r f e i t s (absolus ou partiels) seront - pour O.Ducháček - les unités lexicales appartenant à la même classe de mots et ayant des acceptions absolument identiques. Ex.: "semi-voyelle" = "semi-consonne".

Les synonymes a p p r o x i m a t i f s (absolus ou partiels) seraient - selon nous - les unités lexicales qui, apparte-

17. O.Ducháček, Op.cit., p.67.

nant à la même classe de mots, ont un seul et même noyau sémique ou sémème, mais différent par un ou plusieurs sèmes complémentaires. Ces sèmes sont, au fond, des virtuèmes ou sèmes connotatifs. C'est le cas de: barbe grise par rapport à grison, barbon (ces derniers étant marqués par le sème connotatif "impoli"), de visage par rapport à gueule, mufle, trombine, trompette (ces derniers marqués par le sème "familier, dépréciatif"), de chaussures par rapport à godasses, lexème marqué dans sa signification par la présence du sème "populaire".

Les synonymes stylistiques sont des lexies ayant un même sémème dominant, qui ne diffèrent que par leur usage dans différents registres de langue (familier, argotique, populaire, littéraire, scientifique), leur expressivité, leur valeur subjective, leur emploi phraséologique.

Ainsi, les synonymes nommés par O.Ducháček descriptifs sont-ils généralement évocateurs ou métaphoriques: avare = grippe-sous, pince-maille, pisse-vinaigre; réprimander = savonner la tête, passer (donner) un savon.

Pour ce qui est des synonymes affectifs, on cite des exemples comme chérubin, gosse, chiffon, bambin qui désignent l'enfant, alors que l'emploi des lexies babouin, morveux, petit dragon, petit drôle, polisson, voyou, pour désigner toujours l'enfant, atteste la synonymie affective dénigrante.

Les synonymes fonctionnels se distinguent - selon O.Ducháček par leur appartenance aux différents types fonctionnels. Voici plusieurs paires de synonymes dont les premiers lexèmes appartiennent uniquement à la langue littéraire, les seconds respectivement:

(1) au parler courant : spleen = mélancolie, lorsque = quand, médiéval = moyenâgeux, près de = à côté de ;

- (2) au parler familier: manger = bouffer, avoir de la chance = avoir de la veine, tapage = sérénade, boucan, hourvari;
- (3) au parler populaire: chaussures = godasses, tapage = bousin, pétard, potin, raffût, tamtam; voir rouge = se foutre en colère.

Les synonymes spéciaux proviennent des langues argotiques (mouton = lainé, argent = pognon, comprendre = piger, avoir faim = avoir les crocs (les crochets), des langues techniques (mort = décès, vitriol = acide sulfurique, coup de sang = embo-lie, jaunisse = ictère), des langues poétiques (vache = génisse, cheval = coursier, ciel = firmament, étoile = astre, mort = tré-pas, j'ai entendu dire = j'ai ouï dire).

Les synonymes nommés sémantiques par O. Ducháček sont conçus comme étant distincts soit par l'intensité de leur noyau sémique, soit par l'absence d'un ou de plusieurs sèmes complémentaires ou bien par le fait qu'un ou plusieurs de ces traits sémiqes diffèrent.

Une différence d'intensité caractérise les séries synonymiques:

bonheur - félicité - béatitude;

mélancolie - tristesse - cefar;

crainte - peur - épouvante - frayeur - effroi - terreur.

4.2. Nous proposons une typologie de la synonymie qui recouvre deux types essentiels:

- (1) une synonymie componentielle, équivalence des significations de deux ou plusieurs lexies, basée sur des noyaux sémiqes communs, des sèmes communs ou une formule componentielle équivalente; et (2) une synonymie lo-

gique, renfermant aussi la synonymie syntaxique, qui est basée sur une relation de paraphrase.

4.2.1. La synonymie componentielle renferme au fond tous les types de synonymes lexicaux qu'on a passés en revue.

La synonymie est due à la présence des sèmes communs aux sens des lexies qui forment la série synonymique, à un noyau sémique commun.

La synonymie existante entre les lexies-épisémes "avoir d'autres chats à fouetter" et "avoir d'autres chiens à fustiger" est possible moyennant le noyau sémique ou sème commun aux deux expressions: "avoir d'autres occupations".

Une synonymie componentielle s'établit entre les expressions-épisémes "casser sa pipe", "casser sa chique", "fermer son parapluie", "faire sa malle", "faire ses petits paquets", "casser son câble", "n'avoir plus mal aux dents", "manger des pissenlits par la racine", parce qu'une même formule componentielle, un invariant sémique, un même sème caractérise leurs sens: "mourir".

Ce sont des expressions argotiques désignant l'idée de mourir, au même titre d'ailleurs que les verbes dégeler, calancher, claboter, cramper, clamecer qui appartiennent toujours à l'argot de guerre.

Tout en adoptant pour l'interprétation de la synonymie lexicale le critère de la même formule componentielle, du même noyau sémique ou du même sème, il est à souligner que les synonymes diffèrent sur un ou plusieurs sèmes. L'un des synonymes peut avoir soit des sèmes qui lui soient propres, soit des sèmes connotatifs,

soit des sèmes relevant des différents registres ou niveaux de langue, etc.

Dans la série peur = trac, trac a comme sème complémentaire "éprouvé par ceux qui se produisent en public"; dans la série synonymique convention = accord = contrat = traité = pacte, accord a comme sémème propre "convention traitée entre adversaires pour empêcher ou mettre fin à une contestation", contrat a comme sémème propre "convention écrite revêtue d'un caractère légal", traité a comme trait sémique caractéristique "convention écrite, survenue à la suite d'une négociation", alors que pacte est marqué par le sémème "convention revêtue d'une certaine solemnité".

Tout en gardant la même formule componentielle, les lexies s'éprendre et s'amouracher diffèrent par un sème connotatif présent dans leur signification; le sens de s'amouracher est marqué par le sème connotatif "familier".

Les sens des synonymes chalet et mas diffèrent en ce que mas est porteur du trait distinctif "dans le Midi"; Chlorure de sodium et sel sont distincts parce que dans la signification du premier il y a la marque "langage technique", alors que dans celle du second la marque "langage familier".

4.2.2. La synonymie logique est basée sur une paraphrase qu'on peut expliquer en termes sémiques.

4.2.2.1. La synonymie logique décompose en termes paraprastiques les sens des unités linguistiques.

Ainsi aura-t-on des relations de synonymie logique rendues par des définitions lexicographiques comme suit:

aveugle = celui qui ne voit pas;

la batteuse = la machine qui bat le blé;

le battoir = l'instrument qui bat le linge;

le parloir = l'endroit où l'on parle;

cheval-femelle = jument;

femelle du porc = truie.

Les unités lexicales de chacune des séries qu'on vient de citer sont interchangeables.

On aura aussi des exemples de synonymie logique sous-tendue par des paraphrases syntaxiques:

Le roi est supplié d'abolir les privilèges =

L'abolition des privilèges est réclamée au roi =

On réclame au roi l'abolition des privilèges =

Nous demandons (les gens demandent) au roi l'abolition des privilèges.

4.2.2.2. Un cas spécial de synonymie logique ou de paraphrase est constitué par la synonymie syntaxique.

On appelle énoncés synonymes les énoncés à expression différente et à même signification sémantique¹⁸. Leur approche sera une approche générativo-transformationnelle.

Les énoncés synonymes sont des énoncés qui ont des structures superficielles différentes et une même structure profonde. Le passage des structures profondes aux structures superficielles est dû aux transformations. Ces transformations n'introduisent pas de

18. Déjà B.Lafaye, dans son Traité des synonymes grammaticaux (Paris, 1841) et son Dictionnaire des synonymes de la langue française (Paris, 1858) avait posé l'existence des constructions symétriques crier - faire des cris, sagement - avec sagesse, ou des constructions verbales équivalentes dont la préposition varie: se battre à l'épée - se battre avec une épée.

modifications de sens, elles n'altèrent pas le contenu sémantique des structures profondes qu'elles convertissent en structure superficielles.

Tous les indices sémantiques porteurs de l'information syntaxique et sémantique doivent être présents dans la phrase sous-jacente.

On aura ainsi une synonymie syntaxique entre:

- (a) la phrase active et son correspondant passif:

Jean a lu le livre = Le livre a été lu par Jean;

- (b) une construction nominale et sa pronominalisation (évidemment dans les conditions exigées par ce mécanisme syntaxique: identité référentielle entre deux groupes nominaux dont le second sera transformé en pronom):

Je vois cette pomme = Je la vois;

un cas spécial de pronominalisation est fourni par la réflexivation:

Pierre₁ dit à Pierre₂ que... = Pierre se dit que...

Jeanne₁ a blessé Jeanne₂ à la main = Jeanne s'est blessée à la main;

où Pierre₁ = Pierre₂ formellement et référentiellement, et

Jeanne₁ = Jeanne₂ formellement et référentiellement;

- (c) une construction dont le groupe verbal est formé d'un verbe copule du type être, sembler, et d'un adjectif prédicatif:

Pierre paraît être malade = Pierre paraît malade;

- (d) une nominalisation et la phrase prédicative qui la sous-tend:

l'entrée de Pierre en classe = le fait que Pierre entre en classe;

le port illégal d'armes = porter illégalement des armes;

la reprise du travail = on reprend le travail;

- (e) une proposition complétive et le dérivé nominal correspondant:
Pierre pense que Jean partira = Pierre pense au départ de Jean;
- (f) un infinitif et son dérivé nominal:
Il parle de démissionner = Il parle de sa démission;
Cesser les hostilités signifierait la fin de la guerre = La cessation des hostilités signifierait la fin de la guerre;
- (g) un circonstant groupe syntaxique et une proposition circonstancielle du même type:
Il est venu avant mon départ = Il est venu avant que je ne sois parti;
- (h) une construction passive et une lexie douée du suffixe-able:
Ce plat peut être mangé = Ce plat est mangeable.

5. À part ces deux types de synonymie linguistique, les sémanticiens actuels¹⁹ parlent d'une synonymie de fait et d'une synonymie cognitive, relations qui dépassent le niveau sémantique de la langue.

5.1. La synonymie de fait est une relation de paraphrase qui ne peut pas être exprimée en termes de signification seulement, mais bien pour la définition de laquelle les données de l'expérience collective et historique sont définitoires. À cet égard, on pourrait alléguer le cas du nom Grec qui dans sa signification de "tricheur" engendrera des expressions satellites synonymes: chevalier de l'Hellade, péloponnésien, philhellène.

5.2. La synonymie cognitive ou référentielle est la synonymie établie entre plusieurs unités

19. Geoffrey N. Leech, Towards a Semantic Description of English, Indiana University Press, Bloomington & London, 1970.

en vertu de l'équivalence de leur valeur de vérité.

Elle est définie en termes d'implication: l'assertion A et l'assertion B sont les paraphrases si A implique B et inversement.

Soit, comme exemple, les énoncés synonymes:

Paul est le grand-père de Jacques = Jacques est le petit-fils de Paul.

x
x x

6. Relation de sens paradigmatique, la synonymie ne s'établit que syntagmatiquement.

"Toutes les relations de sens sont en principe dépendantes du contexte, mais la synonymie déterminée par le contexte est d'une importance particulière. Il est évident qu'elle s'insère parmi les faits qui permettent d'affirmer qu'une même information peut être communiquée dans une langue soit de façon syntagmatique, soit de façon paradigmatique. On peut dire soit je conduis la voiture, soit je suis au volant (de la voiture). Dans l'un des cas, la situation est décrite à l'aide du choix paradigmatique de verbe précis conduire, dans l'autre, de la modification syntagmatique du verbe plus général être"²⁰.

Si, par exemple, bâtir et édifier sont synonymes lorsque leur sémème ou sens commun est "construire", ils ne le sont plus dans des emplois comme: bâtir une robe avant de la coudre et bâtir une jupe pour l'essayage qui signifient "assembler provisoirement deux morceaux de tissus, les pièces d'un vêtement", *édifier

20. J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, "Langue et Langage", Larousse, 1970, p.346.



une robe étant une séquence incorrecte. Par contre, on aura: une lecture qui nous édifie et non pas *une robe qui nous édifie.

7. Il en résulte que la synonymie est régie par l'emploi des différents signifiants dont les signifiés arrivent à être équivalents. "La synonymie surgit des constructions où les mots sont employés dans des fonctions assimilables, et elle se défait dès que les constructions où entrent ces mêmes mots ont une signification différente. Deux ou plusieurs mots ne sont pas synonymes constamment et en toute occasion. Leur synonymie n'est pas perpétuelle. Elle varie non seulement au cours du temps mais selon les circonstances²¹. Drapeau et pavillon deviendront synonymes lorsqu'ils signifieront des moyens de signalisation et qu'il seront employés - le premier - par un soldat et le second par un marin.

8. L'existence des synonymes assure la variété de l'expression de la langue.

L'effort des usagers à varier leur expression pour échapper à l'emploi des formules rigides et toutes faites aboutit à installer la synonymie entre lexies que rien ne rapprocherait au début:

Ce n'est pas sans crainte qu'il envisage l'avenir deviendra synonyme de:

Ce n'est pas sans appréhension qu'il envisage l'avenir.

La structure est plus pertinente dans des locutions dont les constituants sont interchangeables:

Il a travaillé infatigablement = Il a travaillé inlassablement = Il a oeuvré inlassablement (infatigablement).

9. Nous aimerions, pour conclure, adopter la définition de

21. A.Sauvageot, Portrait du vocabulaire français, Larousse, 1964, p.81.

la synonymie proposée par J.Lyons²², définition vers laquelle concourent d'ailleurs toutes les remarques qu'on vient de lire.

La synonymie est une hyponymie symétrique : si x est hyponyme de y et que, en même temps, y est hyponyme de x, alors x et y sont synonymes. La synonymie apparaît ainsi comme une relation d'équivalence au sens mathématique du terme.

6. L'antonymie

0.1. Reflet linguistique du contraste ou de l'opposition, l'antonymie est reconnue depuis longtemps comme l'une des relations sémantiques les plus importantes.

Elle a été traditionnellement conçue comme l'opposition des mots ayant un sens contraire.

0.2. L'antonymie se fonde sur le concept d'exclusion logique. On appelle exclusion logique une relation entre deux formules componentielles spécifiques dont les constituants contrastent entre eux: "amour" / "haine", "gras" / "maigre", "tôt" / "tard", "enneiger" / "désenneiger", "acheter" / "vendre".

L'antonymie se rattache aussi au phénomène de contradiction logique, relation entre deux assertions

22. Op.cit., p.348.

lesquelles, en vertu de leur sens, ne peuvent pas être vraies les deux à la fois.

0.3. On doit distinguer l'antonymie de deux autres notions de sens contraire: la complémentarité et la réciprocity²³.

1. L'antonymie est la relation généralement binaire de complémentarité entre les emplois des lexies dont les sèmes dominants sont contraires. Pour qu'il y ait antonymie, il faut que les sèmes des deux lexies oppositives présentent des traits différentiels, et aussi, pour mettre ceux-ci en évidence, des traits communs²⁴.

Le trait commun consiste en l'inclusion des deux sèmes dans

23. La complémentarité s'établit entre des paires de lexèmes caractérisés par le fait que la négation de l'un implique l'affirmation de l'autre, de même que l'affirmation de l'un implique la négation de l'autre. Ex.: "marié"/"célibataire", "mâle"/"femelle", etc. L'assertion Jean n'est pas marié implique Jean est célibataire; et Jean est marié implique Jean n'est pas célibataire.

La réciprocity est basée, elle aussi, sur une symétrie dichotomique entre les constituants qui la contractent. Ex.: "acheter" est le réciproque de "vendre", le verbe épouser est réciproque en ce sens que GN₁ a épousé GN₂ implique et est impliqué par GN₂ a épousé GN₁. Ce trait "permutatif" caractérise aussi la relation entre l'actif et le passif: GN₁ a tué GN₂ implique et est impliqué par GN₂ a été tué par GN₁. La réciprocity est une implication symétrique qui établit des significations contraires. Voir, à ce sujet, J. Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, Larousse, 1970, pp.352-358.

24. J.-P. Boons, Synonymie, antonymie et facteurs stylistiques, in "Communications", 10, 1967, p.171-172.

un même archiséme; en désignant les archisémes par a, b, c et les sémes par m, n, on aura:

$m \subset a$, $n \subset a$, où \subset signifie "est inclus".

Le trait différentiel se définit par l'inclusion de l'un des deux sémes au moins dans un sème qui n'inclut pas l'autre. Ainsi, si $m = a$ et $n = a + b$, on aura le trait différentiel:

$m \subset b'$, $n \subset b$,

en appelant b' l'ensemble complémentaire de l'ensemble b, c'est-à-dire l'ensemble de tous les éléments qui n'appartiennent pas à b.

Un type de traits communs et différentiels se définit au niveau "des relations d'appartenance des sémes aux lexèmes, et d'intersection des lexèmes entre eux. Il y est tenu compte des emplois possibles des deux lexèmes dans d'autres énoncés que celui qui est étudié"²⁵.

2. Il existe trois types d'antonymes, correspondant aux trois manières d'envisager la réalité sémantique du phénomène: une antonymie composentielle, une antonymie logique et une antonymie référentielle ou cognitive.

2.1. Les antonymes composentiels peuvent être grammaticaux et lexicaux.

Les antonymes grammaticaux sont formés à l'aide des morphèmes, pour la plupart préfixes du type im-, in-, a-, dis-, dé(s)-, mal-, ou constituants morphématiques préposés tel non, mal, etc.:

juste / injuste

humain / inhumain

possible / impossible

lisible / illisible

25. Article cité, p.171.

accord / désaccordpesanteur / apesanteurraisonnable / déraisonnablefaire / défairesain / malsainconformiste / non conformistepotable / non potablebien portant / mal portant.

Il est à remarquer que les lexies formées à l'aide d'un préfixe de sens négatif ne sont pas toutes sémantiquement contraires aux lexies correspondantes simples. Il n'y a pas d'antonymie entre disposé "arrangé, placé" et indisposé "affecté d'une indisposition", entre daigner "consentir à" et dédaigner "considérer avec dédain", entre dire et médire, etc.... D'autres fois, le lexème rendu par une structure négative n'a pas de correspondant positif: insouciant, insolite, inouï, insatiable, indicible, ineffable, inéluctable, inlassable, invincible, etc.

2.2. L'étude des antonymes lexicaux pose bien des problèmes.

Seuls les sémèmes des lexies monosémiques peuvent être absolument contraires aux sémèmes des autres lexies également monosémiques, par exemple:

jeunesse / vieillesse, s'endormir / se réveiller, présent / absent, devant / derrière. Les sémanticiens traditionnels parlent dans ce cas d'antonymie absolue.

Par contre, si l'un des lexèmes mis en opposition ou les deux sont polysémiques, l'antonymie s'établit seulement entre un sens du lexème polysémique et le sens du lexème monosémique contraire, ou bien entre un seul sens du lexèmes polysémique et un seul sens de ses autres lexèmes polysémiques contraires. On parle alors d'antonymie partielle.

Ainsi, libertin dans sa signification de "débauché" s'oppose à chaste, et libertin dans sa signification de "irréligieux" s'op-

pose à religieux ou croyant.

On aura à partir du lexème lâche les séries antonymiques: lache / serré en parlant d'un "col" ou d'une "ceinture", et lâche/brave, courageux au sens moral.

Les antonymes de lent seront prompt dans l'acception de "modalité, manière" et rapide dans l'acception de "temps, vitesse".

Pour le sens de l'adjectif vieux, les séries antonymiques seront:

vieux / neuf lorsque le trait sémique commun se rapporte à l'âge des choses et vieux / jeune lorsque le noyau sémique commun se rapporte à l'âge des êtres.

3.1. Il apparaît donc que l'opposition p o s i t i f/(vs)/n é g a t i f sur laquelle est basée l'antonymie revêt des aspects complexes. Ainsi, sec a pour antithèses humide et mouillé, et même trempé, "selon les circonstances où s'affronte la notion de "sécheresse" avec des notions qui sont conçues comme lui étant opposées"²⁶. Sec a aussi pour antonymes frais, moite (et mouillé), onctueux, gras. Nous reviendrons plus loin sur cet exemple. Il existe, par conséquent, dans l'antonymie une g a m m e désignant divers d e g r é s de la qualité ou de l'intensité des actions. Le trait le plus important de l'antonymie consiste donc dans sa g r a d a t i o n ²⁷.

Les antonymes sont les deux pôles d'un axe sémantique. Ainsi, par exemple, l'axe sémantique de "l'état du corps humain" inscrit

26. A.Sauvageot, Portrait du vocabulaire français, Larousse, 1964, p.87.

27. Le concept de g r a d i n g qu'on a traduit par g r a d a t i o n est dû à E.Sapir, Language: An Introduction to the Study of Speech, New York, 1921, traduction française, Payot, 1953 et 1970.

entre ses lexèmes antonymes étique et obèse des chaînons tels: décharné, desséché, maigre (et maigrelet), mince (voire même grêle, fluet, efflanqué), plein (potelé, rebondi), rondelet, gras-set (et grassouillet), corpulent, replet (bien en chair, plantureux), gras (gros, empâté).

3.2. Entre les antonymes +/- , il existe d'habitude un terme "neutre". Ainsi, le terme sémiqument neutre dans le couple venir/partir est rester; entre à gauche et à droite, le trait neutre serait au milieu; dans l'opposition partisan / adversaire le terme neutre est indifférent.

4. Les archisémèmes sur la base desquels s'établit la relation d'antonymie sont:

- "qualité" : beauté/laideur, vite/lentement, grand/petit;
- "quantité" : court/long, peu/beaucoup, majorité/minorité;
- "évaluatif": vérité/mensonge, avoir raison/avoir tort, grâce à Dieu/hélas;
- "état" : dormir/veiller, sommeil/veille;
- "changement d'état" : embellir/enlaidir;
- "sentiment": amour/haine, aimer/haïr;
- "action" : monter/descendre;
- "changement d'action" : s'arrêter/se mettre en marche;
- "relations spatiales": entrée/sortie, présent/absent, en bas/en haut;
- "relations temporelles": commencement/fin, avant/après, tôt/tard, toujours/jamais.

L'antonymie joue surtout dans la classe de l'adjectif. C'est que l'adjectif exprime des qualités et peut être ainsi soumis plus facilement à la gradation.

Les archisémes qui sous-tendent l'antonymie dans la classe de l'adjectif et des dérivés provenus d'adjectifs portent sur:

- les "dimensions de verticalité": haut/bas, "d'horizontalité" : court/long, étroit/large, ou des "dimensions générales" : petit/grand, maigre/gras;
- la "durée" : bref/long, brièveté/longueur;
- le "poids" : lourd/léger;
- l'"âge" : jeune/vieux, jeunesse/vieillesse, etc. ...

5. L'antonymie est régie par le contexte syntagmatique et lexical, par le trait sémique contextuel. C'est moyennant les classes ou restrictions sélectives que l'antonymie peut s'établir.

Nous avons examiné dans 2.2. le rapport entre l'antonymie et la polysémie. Ceci revient à dire que la plupart des lexies fonctionnent comme antonymes seulement dans certains environnements. Il arrive ainsi qu'une même lexie ait plusieurs antonymes selon les environnements dans lesquels elle apparaît.

5.1. Nous donnerons ci-dessous les antonymes de l'adjectif plein:

La lexie	Son antonyme	Le contexte lexical
1	2	3
PLEIN	vide	(1) # une boîte ——— # : <u>une boîte pleine / une boîte vide</u> ; (3) # train, autobus, ——— # : <u>les autobus sont pleins aux heures de pointe / les autobus sont vides vers 11 h du soir</u> ; (4) # cafés ——— # : <u>les cafés sont vides d'étudiants.</u>

1	2	3
PLEIN	creux	<p>(1) # ventre, estomac — # : <u>avoir le ventre plein/ avoir le ventre creux;</u> <u>l'estomac plein ressemble à une conscience satisfaite (V.Hugo) / l'estomac creux me fait mal;</u></p> <p>(2) # joues — # ; # visage — # : <u>des joues pleines/des joues creuses;</u> <u>un visage plein/un visage creux.</u></p>
	désert	<p># cour — # ; <u>la cour est pleine/ la cour est déserte.</u></p>
	libre	<p># journée — # : <u>une journée pleine/une journée libre.</u></p>
	incomplet	<p># confiance — # : <u>une confiance pleine/ une confiance incomplète.</u></p>
	exempt	<p>(1) # — d'erreurs # : <u>calcul plein d'erreurs/calcul exempt d'erreurs;</u> l'adjectif est généralement suivi d'un nom marqué par le trait sémique "abstrait": <u>Un tel accent de conviction tranquille, exempte de pose et de paradoxe (Courteline).</u></p>
	sans	<p>(1) <u>être plein de santé, de vie/ être sans santé, sans vie;</u></p> <p>(2) <u>être plein d'admiration, de reconnaissance / être sans admiration, sans reconnaissance;</u></p> <p>(3) <u>être plein d'égards envers son proche/ être sans égards envers son proche.</u></p>

5.2. Le lexème tort est l'antonyme de raison dans le contexte # avoir — # : avoir raison / avoir tort mais il ne l'est pas lorsqu'il signifie "intelligence", "esprit", "argument", "cause", "firme" (raison sociale), "proportion" (raison directe, raison indirecte).

5.3. Sec a pour antonymes frais et vert lorsque son classème est "végétal": herbe sèche / herbe fraîche, verte; il a pour antonymes moite lorsque ses classèmes sont "atmosphère", "partie du visage humain ou, généralement, partie du corps" : peau sèche / peau moite de sueur;
Ces paumes moites qu'il essuyait avec un mouchoir (Maurice);
Atmosphère, chaleur moite.

Lorsqu'il présente le classème "linge", sec a comme antonyme mouillé: du linge sec / du linge mouillé. Mouillé est également l'antonyme de sec dans le contexte yeux —, regard — : yeux mouillés, regard mouillé, où le sémème est "plein de larmes". Une voix mouillée est "une voix pleine d'émotion". Dans une expression impersonnelle un peu vieillie on dit il fait mouillé "il pleut" comme antonyme de il fait sec.

Le lexème onctueux devient l'antonyme de sec en présence du classème "substance": potage onctueux / potage sec, légume(fruit) onctueux / légume (fruit) sec, et également du classème "comportement": manières onctueuses, cette lenteur un peu onctueuse des gens d'Eglise.

En présence du classème "humain, mâle", l'antonyme de sec est gras: un homme sec / un homme gras.

6. L'antonymie logique a été surtout conçue au cadre de la phrase. Nous avons vu qu'un des traits essen-

tiels de l'antonymie est sa gradation. Pour J.Lyons, la gradation est liée à l'opération de la comparaison²⁸.

La comparaison peut être explicite ou implicite. Les "phrases contenant des antonymes sont toujours comparatives au moins de manière implicite, sinon de manière explicite"²⁹.

6.1. Soit, comme exemple, des phrases explicitement comparatives comme :

(1) Notre maison est plus grande que la vôtre et

(2) Notre maison est plus grande qu'elle ne l'était autrefois.

Dans (1), deux référents sont comparés à une même propriété; dans (2), deux états du même référent sont comparés quant à la propriété en question :

(1) présuppose (1') : Voire maison était plus petite que la nôtre ou

(1'') : Voire maison n'est pas si grande que la nôtre

et (2) présuppose (2') : Notre maison était autrefois plus petite qu'elle ne l'est maintenant ou

(2'') : Autrefois notre maison n'était pas si grande qu'elle l'est aujourd'hui.

On peut conclure, à partir de ces deux exemples, qu'af-
firmer une phrase qui contient un
terme antonyme implique la négation
de la phrase correspondante
où figure l'autre membre de la
paire d'antonymes.

28. J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, Larousse, "Langue et Langage", Paris, 1970, p.353.

29. J.Lyons, Op.cit., p.355.

Ainsi, au lieu de dire Jean est célibataire, on pourrait dire: Jean n'est pas marié.

Chacun des deux types de comparaison explicite mentionnés dans les deux exemples ci-dessus peut être résumé dans une formule générale, englobant aussi d'autres phrases complexes:

Comparaison $\left\{ \left(\left[SN_1, x \right] T_1 + M_k + A_m \right) \left(\left[SN_2, x \right] T_j + M_1 + A_n \right) \right\}$,

où SN représente le syntagme nominal (désignant le ou les référents comparés), x représente le lexème (adjectif) susceptible d'être gradué, donc comparé, T représente "temps", M "mode", A "aspect". Les indices distinguent les différentes valeurs que peuvent avoir le syntagme nominal et les marqueurs de temps, mode et aspect.

D'après cette formule, J.Lyons analyse la phrase:

(3) Notre maison est plus grande que ne l'était la vôtre, de la manière suivante:³⁰

Comp. $\left\{ \left(\left[\text{Notre maison, grande} \right] T_{\text{non-passé}} + M_o + A_o \right) \left(\left[\text{Votre maison, grande} \right] T_{\text{passé}} + M_o + A_{\text{habituel}} \right) \right\}$.

Dans ce cadre formel, le trait essentiel de l'antonymie logique a été défini comme suit: si x et y sont des antonymes, alors une phrase comparative contenant x et ayant la forme:

(I) Comp. $\left\{ \left(\left[SN_1, x \right] T_1 + M_k + A_m \right) \left(\left[SN_2, x \right] T_j + M_e + A_n \right) \right\}$

implique et, simultanément, est impliquée par une phrase comparative contenant y :

(II) Comp. $\left\{ \left(\left[SN_2, y \right] T_j + M_e + A_n \right) \left(\left[SN_2, y \right] T_1 + M_k + A_m \right) \right\}$.

Ainsi, la phrase Notre maison est plus grande que ne l'était la vôtre

30. J.Lyons, Op.cit., p.354

implique et, en même temps, est impliquée par Votre maison est plus petite que ne l'était la nôtre.

6.2. L'opposition entre les antonymes est neutralisée en faveur du terme positif dans diverses nominalisations: Telle est la longueur du fleuve. C'est une question de largeur. C'est l'un des antonymes, précisément le terme marqué par +, qui apparaît dans des interrogations ou des nominalisations: grand et grandeur, haut et hauteur, bon et bonté.

En effet, "nous avons tendance à dire que les petites choses « n'ont pas une taille suffisante » plutôt que de dire que les grandes choses « manquent de petitesse ». Et, en général, l'antonyme non-marqué est appliqué à ce qui est jugé "supérieur" plutôt qu'"inférieur" aux normes"³¹.

7. L'antonymie référentielle, que certains sémanticiens appellent cognitive³², représente un rapport dynamique de ce phénomène sémantique.

De nouveaux rapports antonymes naissent sous l'influence des facteurs référentiels, surtout politiques.

L'antonymie bourgeois / gentilhomme s'établit sous l'influence des luttes entre la noblesse et le tiers état; celle entre bourgeois / prolétaire, comme résultat de la naissance du prolétariat et de l'épanouissement de ses forces; les couples antonymiques blanc / rouge, gauche/droit, collaboration/résistance reflètent, eux-aussi, des rapports référentiels politiques.

8. Le phénomène d'antonymie est un phénomène complexe, définissable surtout par une gradation componentielle.

La fréquence en langue des rapports sémiques d'antonymie est un indice d'ordre et un critère de systématisation.

31. J. Lyons, Op.cit., p.357.

32. G. Leech, Towards a Semantic Description of English, Indiana University Press, Bloomington & London, 1970.

VII. LE SENS GRAMMATICAL

O.1. Le problème du sens grammatical ne peut se poser qu'en termes de sens structurel. Pour J.Lyons les notions de sens grammatical et de sens structurel sont parfaitement synonymes¹.

O.2. Le sens grammatical peut être conçu de plusieurs manières. Selon Franz Boas, "la grammaire choisit, classe et exprime différents aspects de l'expérience et détermine quels sont les aspects de chaque expérience qui doivent être exprimés"². Le sens grammatical y apparaît comme mode de signification; des catégories comme "substance", "qualité", "action" et des oppositions catégorielles comme "activité"/"qualité", "dynamique"/"statique" seraient des exemples de sens grammaticaux.

1. Pour définir ce sens grammatical, on doit le différencier du sens lexical.

La distinction sens lexical / sens grammatical correspond à la distinction aristotélicienne entre le sens matériel et le sens formel, le premier étant le sens que donne aux parties du discours le dictionnaire associé à la grammaire, le second englobant - par exemple - des distinctions comme "sujet d'une phrase", "objet d'une phrase",

1. J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique. "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1970, pp.333-336.

2. Fr.Boas, Language, in General Anthropology, Boston, 1938.

le "modifieur" d'un nom, d'un verbe ou d'un adjectif, l'opposition entre le "défini" et l'"indéfini", les oppositions de temps et de mode, de nombre et de personne, la différence entre assertions, questions et ordres - autant de distinctions qualifiées de **s e n s s t r u c t u r e l s**.

Le sens lexical est le sens des lexèmes. Le sens du lexème chien est formé des sèmes ou marqueurs sémiques: "animal", "mammifère", "domestique", "remplit certaines fonctions auprès de l'homme" et du classème ou restriction sélective "aboyer"; ou encore, le sens du lexème rire est "action qui exprime la gaieté," "accompagnée d'expirations saccadées plus ou moins bruyantes," "faite par l'homme" (le sujet "homme" en est donc le sème contextuel, le classème ou la restriction sélective).

C'est grâce aux sens lexicaux des éléments comme chien, chat, porc, aboyer, miauler, grogner, - d'une part - et homme, femme, médecin, élève, écrire, apprendre, penser - de l'autre part - qu'on peut établir l'opposition sémique: animaux /vs/ humains, chacun des membres de cette opposition formant une figure de signification.

Le l e x è m e apparaît donc "comme un modèle virtuel subsumant le fonctionnement entier d'une figure de signification recouverte par un formant donné, mais antérieur à toute manifestation dans le discours, qui, lui, ne peut produire que des sémèmes particuliers"³.

Le lexème, morphème lexical, s'oppose au grammème, morphème grammatical.

Les lexèmes, unités lexicales, appartiennent à des ensembles

3. A.J.Greimas, Sémantique structurale, "Larousse", Paris, 1966, p.51.

ouverts; les grammèmes, unités grammaticales, appartiennent à des ensembles fermés.

Le sens linguistique total de tout énoncé résulte du sens lexical des constituants pris isolément et du sens structurel, c'est-à-dire du sens grammatical des catégories et relations entre ces catégories.

Ainsi, le sens de la phrase:

(1) Les étudiants lisent les journaux chaque matin

résulte des sens lexicaux de chacun des constituants - soit pour étudiants "être animés, personnels, d'un certain âge, qui étudient dans une université" et pour lisent "action, faite par une personne, dont l'objet est quelque chose qu'on peut lire"... -, et des sens grammaticaux "sujet de" (les étudiants), "prédicat de" (lisent), "objet du prédicat" (les journaux), "circonstant temporel" (chaque matin), à l'intérieur de ce dernier, par exemple, matin est le centre nominal et chaque en est le modifieur. La phrase (1) est donc un syntagmatème, unité sémique qui établit la classe significative "Agent" + "Action" + "Circonstance" moyennant le caractère séquentiel du discours.

2. Le problème des significations grammaticales peut être posé en terme de typologie interne de la langue. La typologie interne est - selon B.Pottier - l'étude des relations entre les classes de signifiés et les classes de signifiants dans une même langue⁴.

4. B.Pottier, La typologie interne et l'analyse contrastive, in "Le Français dans le Monde", 81, Juin 1971, pp.11-15.

2.1. Le signifié "interrogation" est représenté en français contemporain par trois types de signifiants:

morphophonémique (Est-ce que tu viens?), prosodique (Tu viens?) et tactique⁵ (Viens-tu?).

2.2. Le signifié "doute" est exprimé par des signifiants différents. Soit, par exemple la phrase:

Je viendrai à signification de "doute". Les signifiants du doute seraient: Je viendrais, Je viendrait peut-être, Il se peut que je vienne, Pourquoi ne viendrais-je pas!, Je pense venir.

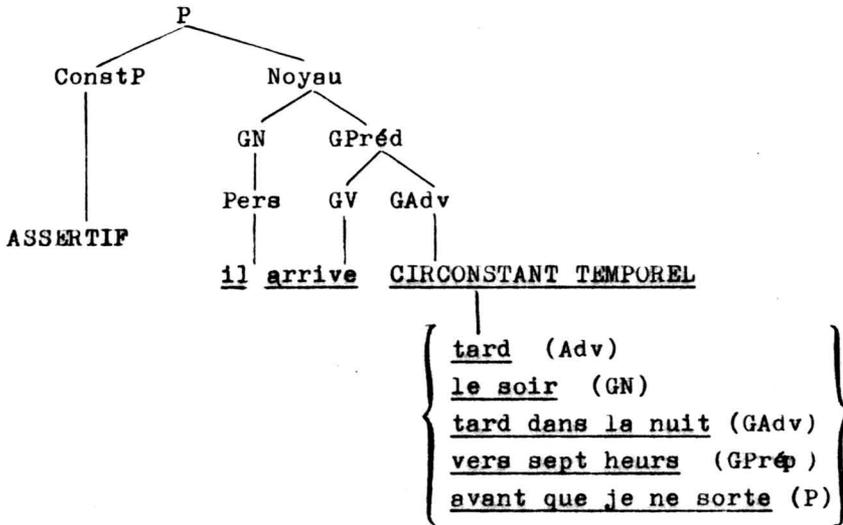
2.3. Ou encore, c'est toujours la typologie interne du français qui rendrait compte de la réalisation, par des signifiants différents (monèmes, groupes syntaxiques, phrases), d'un signifié grammatical comme "circonstance temporelle".

Soit les exemples suivants:

- (1) Il arrive tard.
- (2) Il arrive le soir.
- (3) Il arrive tard dans la nuit.
- (4) Il arrive vers sept heures.
- (5) Il arrive avant que je ne sorte.

5. Le signifiant tactique est un arrangement des éléments qui devient significatif; il tient donc à l'ordre des constituants.

La structure profonde des phrases (1)-(5) est rendue par le même arbre de description structurale:



(Fig.16)

Ce qui unifie la description syntaxique des phrases (1)-(5) c'est justement leur structure profonde sémantique. Le sens grammatical de "circonstance temporelle" est la base unique de tous les marqueurs dérivés qui forment les structures de surface.

C'est le sens grammatical qui sous-tend les formes grammaticales traditionnellement nommées compléments de temps et dissociées des propositions circonstancielles de temps.

3. En rejoignant la thèse de C.Fries⁶, nous comprenons par sens grammatical (lire sens structurel) au moins trois types distincts de fonctions sémantiques: (1) le sens des unités (catégories) grammaticales, (2) le sens des fonctions grammaticales telles

6. voir à ce sujet, C.Fries, Meaning and linguistic analysis, in "Lingua" 30, 1954, pp.57-68.

que "sujet de", "objet de", "modifieur de",... et (3) le sens des types de phrases, signification associée à des notions telles que "assertif", "interrogatif", "impératif".

3.1. Nous avons vu que les unités grammaticales font partie des ensembles fermés; un ensemble fermé a un nombre fixe et réduit de membres.

C'est, par exemple, le cas de modes, temps, genres, pronoms personnels, etc. ...

Les unités lexicales ont à la fois un sens lexical et un sens grammatical. Un lexème tel chien non seulement signifie un concept spécifique, mais il le fait selon un certain mode de signification recouvert par une partie du discours (nom). On pourrait dire que le sens des catégories grammaticales est le sens associé aux parties du discours. Généralement, des significations comme "substance", "qualité", "action" correspondent respectivement aux noms, adjectifs et verbes. La distinction "dynamique" / "statique" ou "activité"/"qualité" différencie le verbe de l'adjectif.

Tout ceci ne doit pas être généralisé. Il ne faut pas perdre de vue le principe général que "avoir du sens" implique un choix. Si le signifié qu'on veut rendre permet de choisir, par exemple, entre une expression verbale et une expression nominale, dès lors l'emploi de l'une ou de l'autre relève de l'analyse sémantique de la langue. À comparer ces deux paires de phrases dont le signifié permet soit l'emploi d'un dérivé nominal, soit celui de l'infinifitif:

- 1) Cette manoeuvre permet l'appontage des avions.
- 2) Cette manoeuvre permet aux avions d'apponter.
- 3) La cessation des hostilités signifiait la fin de la guerre.
- 4) Cesser les hostilités signifiait la fin de la guerre.

Les choix grammaticaux ont rapport aux notions générales de la référence spatiale et temporelle, de la causation, du procès, de la substance, de la qualité, de l'individualisation.

Si on reconçoit aux unités lexicales un sens lexical et un autre formel, on n'attribue généralement aux unités grammaticales qu'un sens grammatical. Toujours est-il qu'il est difficile de dire si les morphèmes nominaux de genre (-e), les morphèmes verbaux (désinences de mode, temps) ou les morphèmes verbo-nominaux tels la personne et le nombre seraient nécessairement grammaticalisés plutôt que lexicalisés dans la structure du français.

3.2. La deuxième catégorie de phénomènes à laquelle on a appliqué le terme de sens structurel ou sens grammatical comprend le sens des fonctions grammaticales, c'est-à-dire des notions telles que "sujet-de", "objet-de", "prédicat-de", "modificateur-de". C'est la structure profonde des phrases qui est porteuse des relations syntaxiques et pertinente pour les relations sémantiques qui s'y établissent. La structure profonde est l'ensemble des marqueurs (ou indicateurs) syntagmatiques sous-jacents d'une phrase. Ainsi la règle (1) représente-t-elle la structure profonde, donc abstraite, de toute phrase française.

(1) $P \longrightarrow \text{Const P} + \text{Noyau}$

où Const P (le constituant propositionnel) est réécrit par la règle:

(2) $\text{Const P} \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{Assertif} \\ \text{Interrogatif} \\ \text{Impératif} \\ \text{Exclamatif} \end{array} \right\} + (\text{Négatif}) + (\text{Emphase}) + (\text{Passif})$

(3) $\text{Noyau} \longrightarrow \text{GN} + \text{G Prédicatif}$

De tous les réalisateurs du Constituant propositionnel (Const P) ce n'est qu'un des quatre termes renfermés par l'accolade qui est obligatoire.

Dans la grammaire générativo-transformationnelle fondée par N.Chomsky, les notions fonctionnelles telles que "sujet-de", "objet-de", "prédicat-de", "verbe - principal - de" constituent les principales relations de structure profonde entre les unités lexicales.

Dans la phrase:

(1) Les voyageurs ont vu la disparition du navire derrière les rochers,

le GN les voyageurs est le sujet-de (1), le GN la disparition du navire derrière les rochers est l'objet-de la phrase (1), voir est le verbe principal de la même phrase. À l'intérieur de (1), par l'opération d'enchâssement des constituants, d'autres relations syntaxiques s'établissent qui sous-tendent la phrase (2). Ces relations sont engendrées par la nominalisation dont provient l'objet la disparition du navire.

Les relations syntaxiques qui forment les sens grammaticaux de la phrase (1) sont donc explicitées dans sa structure profonde:

3.2.2. Dans l'étape post-chomskyenne du développement de la grammaire générativo-transformationnelle, on a constaté que les notions de "sujet-de", "prédicat-de", "complément-de" ne peuvent pas expliquer au niveau de la structure profonde la véritable structure syntaxique et sémantique des phrases.

Partant de l'idée que la relation *s u j e t / p r é d i c a t* ne saurait être établie à partir de la structure sous-jacente, on a éliminé la distinction chomskyenne *c a t é g o r i e s s y n t a x i q u e s / f o n c t i o n s s y n t a x i q u e s* et on est arrivé à l'établissement d'une structure conceptuelle de beaucoup plus abstraite, fondée sur un nombre de *c a s* conçus comme des universaux linguistiques. La grammaire des cas proposée par Ch.Fillmore⁷ s'appuie sur une structure très profonde où le pivot de la proposition est le verbe, auquel on associe un nombre de cas qui en constituent le schéma casuel (ou la structure casuelle). Le verbe, conçu comme prédicat logique, y est donc défini par le nombre d'arguments qu'on peut lui associer.

Le composante de base de cette grammaire des cas, définie comme syntaxe-sémantique, renferme les règles syntagmatiques suivantes:

- (1) *P(hrase) → M(odalité) + Prop(osition)*
- (2) *M(odalité) → Négation+Mode+Temps+Aspect*
- (3) *Prop(osition) → Verbe + C₁ + ... C_n*
- (4) *C → K + GN*
- (5) *GN → D(éterminant) + N(om)*

7. voir Ch.Fillmore, The Case for Case, in Universals in Linguistic Theory, Edited by E.Bach & R.Harms, Holt, Rinehart & Winston Inc., New York, Chicago, San Francisco, ... 1968, pp.1-88.

À noter que le symbole K représente le morphème abstrait de cas et que le symbole GN représente le groupe nominal.

Les cas les plus importants sont:

- Agent (A) le cas de l'actant animé qui fait l'action;
- Instrument (I), le cas de la force inanimée ou de l'objet qui provoque l'action ou le procès;
- Datif (D), nommé aussi Bénéficiaire ou Expérimentateur c'est le cas de l'être animé concerné par l'état ou l'action du verbe;
- Locatif (L), le cas qui identifie le lieu ou l'orientation spatiale de l'état ou de l'action du verbe;
- Objectif (O), le cas le plus neutre sémantiquement, identifié par la représentation sémantique du verbe lui-même (à ne pas confondre ce cas avec l'objet direct). Il peut être rendu syntagmatiquement par un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un infinitif ou une proposition.

- But (B), le cas expriment la limite finale de l'action, son but, son résultat, son destinataire non-animé;
- Temps (T), le cas indiquant le moment temporel de l'action, son déroulement dans le temps;
- Source (S), le cas représentant la limite initiale de l'action, sa source, sa cause, le point de départ de l'action verbale;
- Extension (Ext), le cas qui indique la mesure, le degré de l'état ou de l'action du verbe.

Voici, à titre d'exemple, les schémas casuels de quelques verbe français: tuer + [— D + $\left\{ \begin{matrix} A \\ I \end{matrix} \right\}]$, où le signe — indique la place où l'on insère le verbe; ouvrir + [— O + $\left\{ \begin{matrix} A \\ I \end{matrix} \right\} + B]$, intéresser + [— S+Ext+D], apprendre + [— A+O+B], voir, connaître + [— D+O], pleuvoir + [— I + T + Ext].

Voici également quelques réalisations syntagmatiques des différents cas :

- (1) Agent: Pierre ouvre la porte.
La porte est ouverte par Pierre.
- (2) Instrument: La clé ouvre la porte.
La porte est fermée à clé.
Jean emploie la clé pour ouvrir la porte.
Il se sert d'une clé pour ouvrir la porte.
- (3) Datif: Jean croyait qu'il gagnerait.
Le titre attire le lecteur.
Marie a prêté des livres à son frère.
Les étudiants bénéficient des bourses.
- (4) Locatif: Les prés fument.
Le paysan fume la vigne.
Le chemin qui va au village est boueux.
Il y a beaucoup de livres sur ce rayon de bibliothèque.
- (5) Objectif: Jean fume une cigarette.
Il demande à Pierre de venir.
Il veut lire ce livre.
Apprendre des langues étrangères c'est bien utile.
- (6) But : La clé va à la serrure.
Son ami jalouse sa gloire.
Il approche le fauteuil de la table.
- (7) Source: Jean a peur du danger.
Cet événement nous a causé du malheur.

Il est à souligner que la structure casuelle différencie

mieux la structure profonde des phrases de leur structure de surface.

Le **c a s** est un élément de la structure profonde; les **c o m p l é m e n t s** en sont des réalisations superficielles. Les prépositions concrètes appartiennent à la structure dérivée.

Les cas de la grammaire fillmorienne sont, au fond, les **s e n s g r a m m a t i c a u x**, opposés aux **f o r m e s g r a m m a t i c a l e s**^B (sujet, différents types de compléments) qui en constituent les marqueurs de surface.

3.3. La troisième catégorie dont se compose le sens grammatical repose sur le sens des types de phrases. Nous avons vu au paragraphe 3.2.1. que le constituant propositionnel fournit le type de phrase: assertive (déclarative), interrogative, impérative, exclamative, chacune de ces phrases pouvant être aussi emphatique, négative, et - dans certaines conditions - passive. Ces marqueurs pourraient être identifiés, au point de vue sémantique, aux éléments lexicaux et grammaticaux. Ce sont eux qui déclenchent - par leur présence dans la structure sous-jacente - les règles transformationnelles qui réalisent la phrase du type en question. Tel, par exemple, le marqueur NÉGATIF introduit par la règle lexicale NÉG → ne... pas distingue:

(1) Il vient ce soir

de (2) Il ne vient pas ce soir.

Ou bien, le constituant EMPHASE réécrit comme il suit:

$$\text{Emph} \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{GN} \\ \text{GAdj} \\ \text{GPrép} \end{array} \right\} + \text{Accent}_{\text{emph}}$$

8. John T. Platt, Grammatical form and grammatical meaning. A tagmemic view of Fillmore's deep structure case concepts, North-Holland Publishing Company, Linguistic Series, 1971.

permet - par la transformation emphatique - des phrases du type suivant:

(3) Lui, il vient ce soir.

(4) Paul, Marie le voit.

La transformation emphatique comporte deux opérations: (a) un déplacement de l'accent d'emphase qui se porte sur le constituant placé immédiatement devant lui (GN, GAdj ou GPrép) pour donner un groupe emphatisé, et (b) une pronominalisation.

4. La catégorie du **s e n s g r a m m a t i c a l** est la preuve indéniable de l'interdépendance qui existe entre syntaxe et sémantique. Ce sont les relations sémantiques qui soutiennent l'organisation des éléments syntaxiques pour former des relations syntaxiques.

VIII. LA SÉMANTIQUE GÉNÉRATIVE

1. Principes généraux: son domaine, son objet et sa structure

0. La grammaire générativo-transformationnelle, mécanisme synthétique et déductif, se propose d'expliquer, par le recours à un nombre fini de symboles et de règles de combinaison de ces symboles, toutes les phrases correctes d'une langue naturelle L et rien que ces phrases.

Elle suppose, dans sa forme classique que lui a donnée N.Chomsky¹, une structure tripartite: un composant syntaxique, à rôle génératif, un composant sémantique, dont le rôle est interprétatif et un composant phonologique, dont le rôle est représentatif.

La syntaxe, composante de base, engendre ou génère (d'où le nom de ce type de grammaire) les structures profondes de la langue, c'est-à-dire l'ensemble des marqueurs de phrase sous-jacente.

La sémantique, composante interprétative, interprète ces structures profondes, correctement générées par la syntaxe, en termes de sens.

La phonologie, composante représentative, "représente" les structures profondes, engendrées par la syntaxe en

1. dans son ouvrage Aspects of the Theory of Syntax, M.I.T.Press, Cambridge, Massachusetts, 1965.

termes de phonèmes, d'enchaînements et de corrélations de ces phonèmes.

1. Quel est le domaine, l'objet et la structure du composant sémantique dans cette grammaire synthétique, déductive, dont le rôle est de rendre compte de la compétence des sujets parlants et de la manière dont elle se transforme en performance ?

Mentionnons d'emblée que dans la grammaire générative, la sémantique acquiert le statut d'une théorie.

Le composant sémantique se chargera de l'explication de la faculté du locuteur d'une langue naturelle L à produire et à comprendre un nombre infini de phrases nouvelles, au moment où cessent les rôles des composants syntaxique et phonologique. Le composant sémantique devra donc rendre compte de la compétence sémantique des locuteurs de la langue L.

2. Le domaine de cette théorie sémantique est lié à l'aptitude des locuteurs à interpréter les phrases de leur langue. La sémantique générative est définie par J.Katz et J.Fodor² - qui en sont les promoteurs - en partant du problème de la projection. Moyennant un nombre de règles - nommées règles de projection - le sujet parlant est à même de comprendre et d'utiliser des phrases qu'il n'a jamais formulées et entendues auparavant. La compétence du sujet parlant réside donc dans: (1) sa capacité d'émettre et de comprendre les phrases de sa langue, associant ainsi une suite de

2. J.Katz and J.Fodor, The Structure of a Semantic Theory, in "Language", 39, 1963, pp.170-210. Traduction française dans "Cahiers de Lexicologie", VIII, 1966.

sens à une suite de sons, et dans (2) sa possibilité de comprendre un nombre infini de phrases tout à fait nouvelles pour lui. Cette capacité est un reflet de la **c r é a t i v i t é** linguistique. Le **c r é a t i v i t é**, concept chomskyen qu'on retrouve chez F. de Saussure sous le nom de **f a c u l t é** de **l a n g a g e**, se manifeste dans la composante sémantique justement par l'existence des **r è g l e s** de **p r o j e c t i o n**, règles qui projettent l'ensemble fini de phrases que le locuteur a rencontrées par hasard sur l'ensemble infini des phrases de sa langue.

Le processus par lequel le locuteur interprète chacune des phrases de sa langue apparaît ainsi comme un processus **c o m - p o s i t i o n n e l** dans lequel la signification de tout ensemble syntaxique est obtenue à partir des significations de ses parties constitutives.

C'est sur la base de la connaissance de la signification des morphèmes lexicaux, des relations entre ces lexèmes, des catégories et relations grammaticales, que les règles combinatoires possédées par le locuteur le rendent capable de déterminer le sens d'une nouvelle phrase.

Cela est possible par des **a m a l g a m e s** successifs, par des intégrations successives des éléments d'ordre inférieur dans des éléments d'ordre supérieur.

3. L'objet d'une théorie sémantique, partie intégrante d'une théorie générativo-transformationnelle de la langue, est constitué par:

- (a) l'établissement du sens des phrases;
- (b) l'établissement du degré d'ambiguïté des phrases;

- (c) la découverte des anomalies sémantiques;
- (d) l'établissement des relations sémiques de synonymie, de polysémie, d'homonymie, d'antonymie, de présupposition, etc.,...
- (e) la classification sémantique des phrases en différents types.

Nous reviendrons sur tous ces problèmes dans des chapitres à part.

4. Le composant sémantique de la grammaire générativo-transformationnelle connaît une s t r u c t u r e ou une f o r m e précise.

Ce modèle sémantique renferme trois composants: le dictionnaire, les règles de projection et l'interprétation sémantique des phrases.

Le rôle de chacun de ces constituants est synthétisé par J.Katz dans l'expression suivante: "Roughly, the dictionary stores basic semantic information about the language, the projection rules apply this information in the interpretation of syntactic objects, and the semantic interpretations are full representations of the semantic structures of sentences given by the operation of the projection rules"³.

La théorie sémantique ainsi conçue doit être formulée de telle sorte que son "produit de sortie" (angl.output) puisse re-

3. J.Katz, Semantic Theory, in The Philosophy of Language, New York & London, 1966, p.154. En traduction française: "En gros, le dictionnaire emmagasine l'information sémantique de base de la langue, les règles de projection appliquent cette information à l'interprétation des objets syntaxiques et les interprétations sémantiques sont les représentations complètes de la structure sémantique des phrases, représentations données par l'opération des règles de projection".

couvrir la performance interprétative du sujet parlant nativement la langue L .

Nous exposerons brièvement la manière dont chacun de ces constituants fonctionne.

2. Le dictionnaire

L'article de dictionnaire

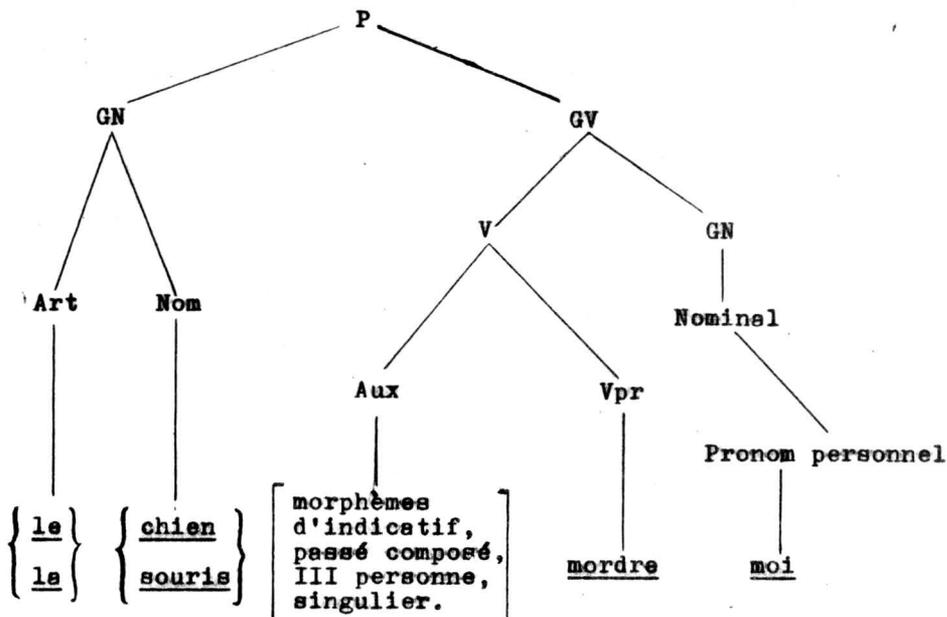
1. L'introduction du dictionnaire comme constituant du modèle sémantique s'explique - dans la conception de J.Katz et J. Fodor - par les limites de la syntaxe.

1.1. Le composant syntaxique ne peut rendre compte du fait que des phrases ne différant que par un seul lexème soient interprétées comme ayant un sens différent.

Soit les phrases :

- (1) Le chien m'a mordu ;
- (2) La souris m'a mordu ;

Les deux ont la même structure syntaxique, visualisée par l'arbre de description structurale qui suit :



(Fig.18)

D'autres phrases, dont les morphèmes diffèrent, ont un sens identique :

- (3) Mon fils a été examiné par un pédiatre;
- (4) Mon fils a été examiné par un spécialiste des maladies infantiles.

Ce sens identique est dû - pour (3) et (4) - à l'existence du rapport sémantique de paraphrase ou de synonymie entre les lexies un pédiatre et un spécialiste des maladies infantiles.

1.2. Le syntaxe est incapable de rendre compte des relations sémantiques entre les constituants d'une phrase. Elle ne peut

rendre compte du fait que certaines phrases à structures syntaxiques tout à fait différentes soient synonymes, tandis que d'autres ne le sont pas. Soit, par exemple:

- (5) Deux gendarmes se trouvent dans la pièce;
 (6) Il y a dans la pièce deux hommes qui exercent leur métier dans la gendarmerie.

Des relations sémantiques comme l'antonymie, l'ambiguïté, la présupposition ne saurait jamais être expliquées en termes syntaxiques.

2.1. Le dictionnaire est constitué d'un nombre fini d'articles⁴.

En termes génératifs, l'article est un ensemble de marques syntaxiques et de marques sémantiques. Les premières sont porteuses de la catégorisation grammaticale, c'est-à-dire indiquent la partie du discours à laquelle appartient le lexème respectif (nom, verbe, adjectif,...), ainsi que ses traits caractéristiques (pour les noms - le genre, le nombre; pour les verbes - le trait de transivité,...). Les marques sémantiques se laissent répartir en trois types: (a) marqueurs sémantiques (identiques aux sèmes ou universaux catégoriels), dont la représentation graphique est faite par des paren-

4. Voici comment définissent le dictionnaire Jean et Claude Dubois: "Le dictionnaire est un catalogue de mots, rangés selon l'ordre alphabétique de leurs composants, les graphèmes, et servant d'entrées à des développements [...]. Cette sorte d'énoncé que forme le dictionnaire s'articule en articles, qui en sont les paragraphes, et en phrases, qui sont les informations contenues dans chaque article." (Voir Introduction à la lexicographie: le dictionnaire, "Langue et Langage", Larousse, 1971, p.39).

thèses rondes (); (b) d i f f é r e n c i a t e u r s ou marques distinctives, encadrés de crochets [] et (c) r e s t r i c t i o n s d e s é l e c t i o n (de cooccurrence ou sélectives), marquées par des parenthèses angulaires < >. Lorsque les différenciateurs apparaissent dans une branche de l'article de dictionnaire, ils doivent apparaître comme des éléments terminaux, donc il n'y aura pas d'embranchement sous un différenciateur.

2.2. La distinction entre marqueurs sémantiques et différenciateurs est censée coïncider avec la distinction entre la partie de la signification de l'unité lexicale qui est systématique et universelle dans la langue et la partie qui ne l'est pas. Les différenciateurs n'ont pas un caractère de généralité; ils ne seront donc pas récurrents.

2.3. Le rôle des restrictions de sélection est d'indiquer si deux lexèmes qui contractent une relation syntaxique sont ou ne sont pas compatibles du point de vue du sens. Les restrictions de sélection, nommées classèmes ou sèmes contextuels en termes composants, témoignent de la compatibilité sémantique entre un élément lexical et son contexte environnant. Elles illustrent le phénomène d'isotopie.

Soit les exemples:

- (7) Jeanne se lave.
- (8) *La sincérité se lave.
- (9) Pierre a brisé la glace.
- (10) *Pierre a brisé l'eau.

Si (7) et (9) sont des phrases sémantiquement normales, (8) et (10) sont des phrases sémantiquement anormales. Leur anomalie sémantique est due au fait que dans (8) on viole la restriction

sélective du verbe se laver dont le sujet doit être un nom marqué par le trait "humain". Le lexème briser a comme restriction sélective un groupe nominal objet direct marqué par les sèmes "dur" et "dénombrable". Ce trait sémique contextuel est violé dans la phrase (10) où le GN objet eau est marqué par "-objet dur" et "-dénombrable".

C'est sur la violation des traits de sélection que repose la métaphore et généralement tout le langage poétique.

Qu'est-ce que le petit restaurant malingre, le bois sérieux, la source dormante, un train rogne, le chevalier frugal, un petit tambour en congé, ou encore la phrase de beaux arbres songent des vers;

Un jour, au crépuscule, on passe, après la pluie,

Le long des murs où songent de beaux arbres (L.-P.Fargue)⁵,

sinon des violations des règles de restrictions sélectives qui engendrent des constructions interprétables métaphoriquement?

Nous reviendrons sur ce problème dans le chapitre des anomalies sémantiques.

3. Le sens lexical est nommé en termes génératifs l e c - t u r e (angl.reading).

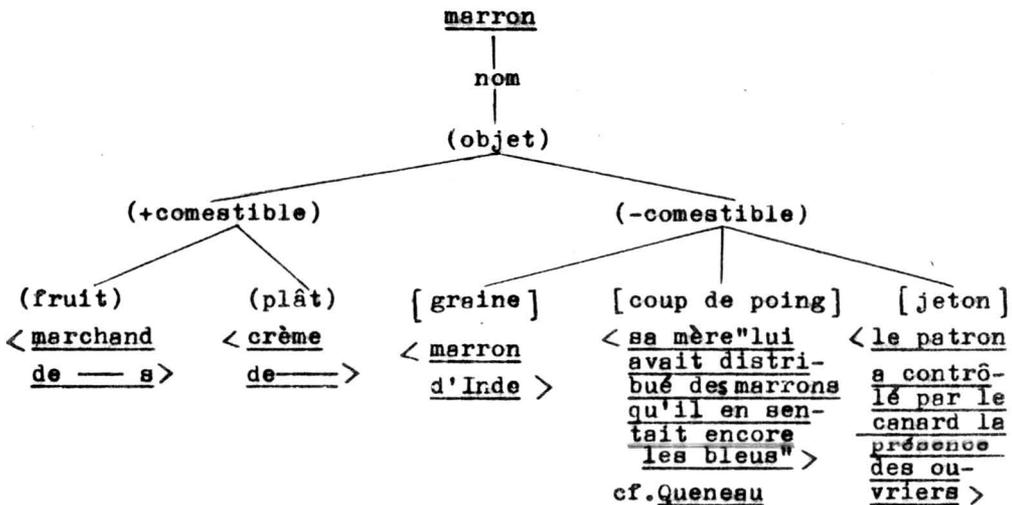
3.1. Toute l e c t u r e du dictionnaire renferme deux parties: (1) la d é f i n i t i o n du lexème et (2) une suite d'un ou de plusieurs s y n o n y m e s . Dresser la liste des synonymes d'une unité est au fond une technique de référence par recouplement. Une des conditions de l'adéquation du dictionnaire doit être que les unités synonymes dans n de leurs sens aient n branches en commun.

5. L.-P.Fargue, Poésies. Tancredi.Ludions. Poèmes. Pour la musique, Gallimard, 1967.

À cet égard, nous pouvons affirmer que le démarche qui conduit à l'établissement de l'arbre génératif des lectures d'un article de dictionnaire est une **d é m a r c h e s é m a s i o - l o g i q u e**.

3.2. Voici, à titre d'exemple, deux arbres de traits sémiologiques qui représentent la structure sémantique de deux articles de dictionnaire.

3.2.1. Il s'agit d'abord des lectures qui forment l'article marron. Les parenthèses rondes () représentent les marques sémiologiques, les crochets [] les différenciateurs et les parenthèses angulaires < > les restrictions sélectives.

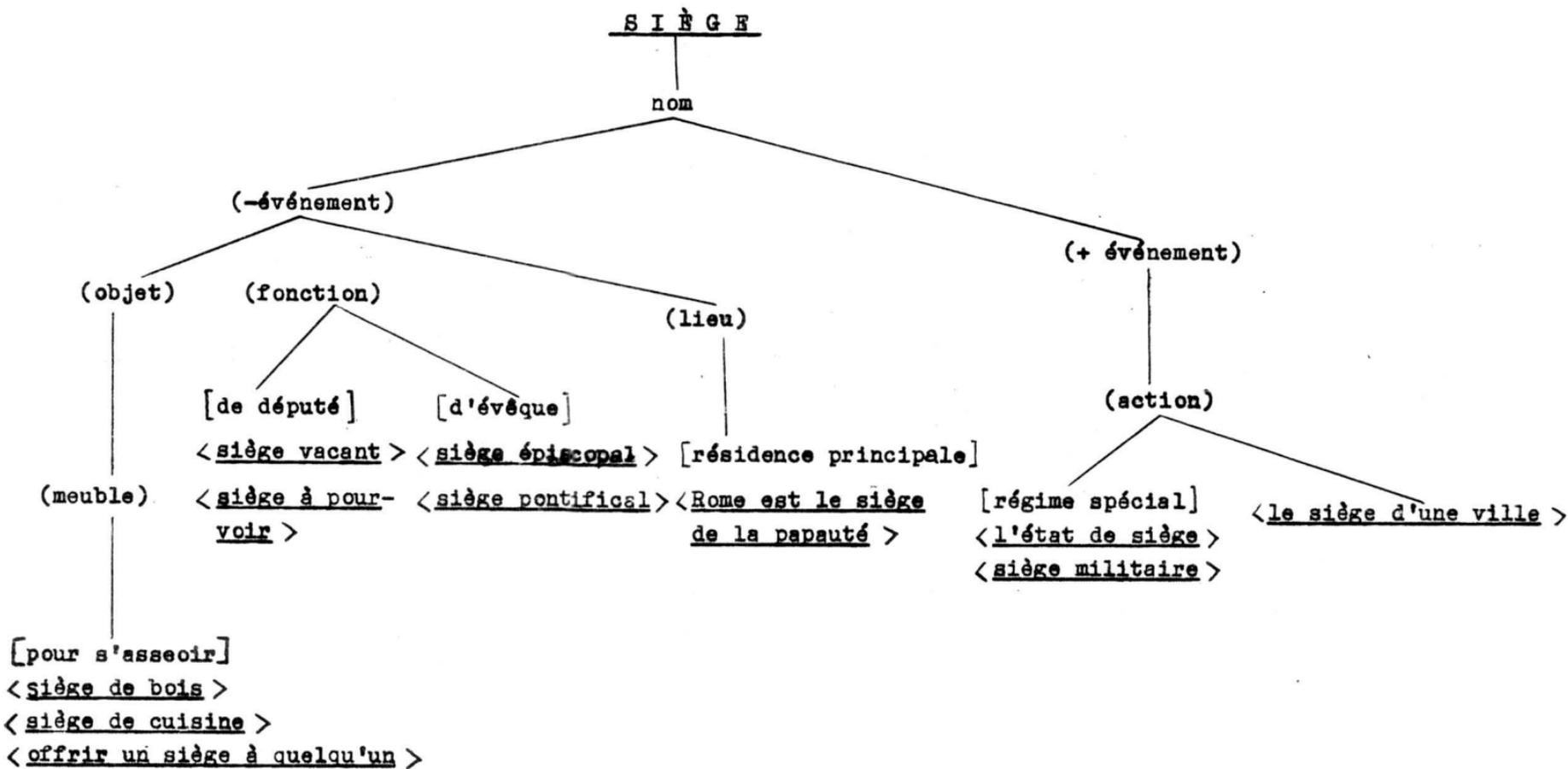


(Fig.19)

On y voit que cette décomposition de la signification en trois types de marques sémiologiques est une procédure componentielle. Elle est, d'autre part, une démarche sémasiologique, processus qui part du signifiant pour en découvrir les différents signifiés.

3.2.2. Voici maintenant l'analyse sémantique générative de l'article siège. La signification de l'archilexème siège est décomposée dans trois types de trait sémiques. On y remarquera que l'analyse componentielle de B.Pottier s'était attachée à présenter un embranchement seulement de la ramification des lectures qui forment l'article lexicographique siège.

4. La différence entre le mécanisme génératif et le mécanisme componentiel consisterait dans le fait que dans une conception sémique (ou componentielle) siège, marqué par les traits "non événement", "objet" et siège, marqué par le trait "événement", "action" (siège militaire) sont des unités lexicales différentes.



3. Les règles de projection

Relations entre éléments grammaticaux et éléments sémantiques

1.0. La compétence que le locuteur a de comprendre et produire toute phrase nouvelle a un caractère compositionnel, combinatoire. Ce sont les règles de projection qui reflètent ce processus combinatoire d'intégration des éléments d'ordre inférieur dans des éléments d'ordre supérieur.

La signification finale de toute phrase est obtenue par des démarches successives d'amalgames qui agissent sur les sens lexicaux et grammaticaux de ses constituants.

1.1. Soit la phrase suivante:

- (1) Le professeur avait recommandé la lecture de l'éditorial de cette revue.

Les règles sémantiques qui expliquent le sens de cette phrase doivent commencer par la signification de ses lexèmes, signification décrite en termes de marques syntaxiques et sémantiques. On aura donc:

le : ARTICLE ("défini");

professeur : NOM ("animé"), ("personne"), ("qui enseigne une discipline, un art, des connaissances, d'une manière habituelle et organisée");

recommander : VERBE, transitif, ("action d'indiquer, de désigner quelque chose à l'attention de quelqu'un");

la : ARTICLE, ("défini");

lecture : NOM, ("action de lire ce qui est écrit");

éditorial : NOM, ("article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale");

de : PRÉPOSITION, "marque l'origine concrète ou abstraite";

cette : PRÉDÉTERMINANT NOMINAL, démonstratif, féminin, singulier;

revue : NOM, "publication périodique, généralement mensuelle".

1.2. Les règles de projection procèdent du bas (c'est-à-dire du sens lexical des morphèmes, sens constitué par des faisceaux de marques sémantiques), vers le haut (c'est-à-dire vers le sens des groupes syntaxiques et ensuite de la phrase), combinant - par les amalgames successifs - les définitions des constituants lexicaux pour donner des définitions dérivées qui sont alors attribuées au noeud syntaxique supérieur; le noeud syntaxique supérieur domine immédiatement les noeuds syntaxiques inférieurs dont dépendent les morphèmes à signification donnée par le dictionnaire.

Dans ce mécanisme d'amalgame, c'est au sens grammatical que revient la tâche importante. Nous avons vu au chapitre consacré au sens grammatical que ses trois composants sont: (a) le sens des catégories ou unités grammaticales, (b) le sens des fonctions grammaticales et (c) le sens des types de phrases (voir page 173 et suivantes....).

1.3. À l'établissement du sens de la phrase (1) participeront les sens grammaticaux tels "sujet de", "prédicat de", "verbe principal", "objet de", "complément adnominal de", et les marques syntaxiques sous-jacentes qui apparaissent dans la structure profonde de (1): morphème de nominalisation ou nominalisateur (Nm1s),

morphème du possessif (Pos), le marqueur du passif rendu par la préposition par. À noter que ces marques syntaxiques n'apparaissent pas telles quelles dans la phrase (1), celle-ci étant une structure superficielle dérivée.

La structure profonde de (1), formée de l'ensemble de toutes ses marques sous-jacentes, aura la forme suivante:

(1') Le professeur avait recommandé que l'on lise l'éditorial que cette revue a (=possède).

L'arbre de description structurale de (1'), révélateur de la structure profonde et porteur de toute la signification grammaticale de (1) sera: (voir la page 198).

Le nominalisateur (NmIs) est formé du suffixe nominal -ure qui agira sur le radical verbal lire, de la préposition par marque du passif, et du symbole abstrait du Possessif.

Ce Pos(essif) explique la construction possessive qui apparaît dans l'éditorial de cette revue, construction basée sur une possessivisation marquée par de. Cette relation possessive s'établit entre cette revue, à statut de POSSESSEUR et l'éditorial, à statut de POSSEDÉ.

Nous avons simplifié à outrance la structure du GPréd₂ qui apparaît dans la Proposition₂. L'objet direct de ce GPréd₂ est, à vrai dire, l'éditorial qui est à cette revue ou, plus lexicalement, l'éditorial qui appartient à cette revue.

Les amalgames sur lesquels repose la projection agissent ainsi: ils combineront le sens lexical et grammatical des morphèmes le et professeur, ensuite le sens du groupe nominal résulté avec le sens du groupe verbal (celui-ci étant, au préalable, constitué de la fusion des morphèmes de mode, temps, personne et nombre avec

le sens du lexème recommander); dans une troisième opération, on projette l'amalgame constitué par les significations lexicales des lexies qui constituent le GN₂ et de leur sens grammatical (sens de nominalisation) sur le verbe recommander et on obtiendra ainsi la projection de l'objet direct dans le verbe principal qui l'exige. La signification du GV avait recommandé la lecture de l'éditorial de cette revue, signification dérivée à partir des significations: avait recommandé que l'on lise l'éditorial que cette revue a (=possède) révèle la manière dont les règles de projection agissent sur les marques de la phrase sous-jacente (l') pour obtenir, en sortie, le sens final, dérivé, de l'énoncé respectif.

2. La projection signifie ainsi l'intégration d'un ensemble infini de possibilités discursives dans un ensemble fini qui relève de la compétence du sujet parlant. Il y aura, en gros, autant de règles de projection que de types de rapports syntaxiques entre les morphèmes lexicaux qui constituent une phrase.

2.1. La projection accomplit sa tâche par le double recours au dictionnaire, donc à la signification lexicale, et à la syntaxe, porteuse des significations grammaticales. Les règles de projection rendent compte des relations sémantiques entre morphèmes et de l'interaction entre signification et structure syntaxiques, en déterminant ainsi l'interprétation correcte des phrases infinies engendrées par la grammaire.

2.2. L'effet des règles de projection doit être de sélectionner le sens approprié à chaque unité lexicale appartenant à une phrase, afin de permettre des interprétations

correctes des phrases, selon leurs structures grammaticalo-lexicales.

Par le recours aux règles de projection on lève l'ambiguïté sémique due aux phénomènes d'homonymie et de polysémie.

La projection du lexème objet direct sur le verbe principal dans la phrase:

(2) Jean a mangé un marron

permet de choisir entre les différentes significations homonymes de l'article marron celle où la marque sémantique dominante est "fruit comestible".

Si le dictionnaire assigne au GN objet des définitions sémantiques différentes: "fruit comestible du châtaignier cultivé", "jeton servant à contrôler la présence d'une personne à son poste", "coup de poing", ce sont les règles de projection qui amalgameront la signification du lexème manger "action de se nourrir" avec la signification "fruit comestible" du signifiant marron. Il est à noter que le mécanisme de la projection met à profit surtout les restrictions sélectives, sèmes issus du comportement syntagmatique de l'unité en question.

3. L'apport de la structure grammaticale de la phrase au problème de la projection réside en ce que celle-là fournit:

(a) les éléments qui forment la phrase, catégories syntaxiques Nom, Verbe, GN, GV, GPred, Adj, Phrase, etc., (b) les relations syntaxiques sur lesquelles la phrase est fondée ("sujet de", "prédicat de", "circonstant de", "modifieur de", etc. ...), (c) les relations entre une phrase P et d'autres phrases de la langue.

Le grand apport des descriptions structurales des phrases

est de déceler les **a m b i g u ï t é s s y n t a x i q u e s**, c'est-à-dire les situations où une phrase a plus d'une structure profonde ou sous-jacente. Un groupe nominal tel (3) la peur des ennemis est sous-tendu par deux structures profondes:

(3') les ennemis ont peur (de quelque chose) et (3'') on a peur des ennemis. L'ambiguïté y est porteuse de la différence entre ce qu'on appelle **g é n i t i f s u b j e c t i f** (3') /vs/ **g é n i t i f o b j e c t i f** (3'').

x

x x

4. Les relations entre syntaxe et sémantique peuvent être synthétisées dans les principes suivants:

4.1. Les traits grammaticaux des éléments doivent être incorporés dans la structure de la signification; ainsi, des traits de transitivité (directe et indirecte), des traits se rapportant aux sujets impersonnels, etc. ... doivent-ils être englobés dans la structure de la signification verbale.

4.2. Les restrictions sélectives témoignent de l'impact de l'environnement syntaxique dans l'établissement du sens lexical.

4.3. La représentation sémantique d'une phrase en tant qu'ensemble est dérivée de la structure syntaxique profonde (ou sous-jacente) par certains mécanismes "universels" qui combinent les sens des lexèmes apparaissent dans cette structure sous-jacente avec les relations syntaxiques.

4.4. Le respect des règles syntaxiques conduit à une correction grammaticale ou grammaticalité, alors que le respect des

règles sémantiques conduit à une correction sémantique ou normalité sémantique. C'est là la grande différence entre grammaire et sémantique.

Les phrases grammaticales ne sont pas toujours correctes du point de vue sémantique. Il n'y a pas de rapport biunivoque entre correction grammaticale et correction sémantique.

4. L'interprétation sémantique des phrases

1.1. On appelle **i n t e r p r é t a t i o n s é m a n t i q u e** des phrases "le résultat de l'application du dictionnaire et des règles de projection à une phrase, c'est-à-dire la production d'un composant sémantique pour cette phrase"⁶.

Les interprétations sémantiques des phrases, aboutissant à une **c l a s s i f i c a t i o n** des phrases en termes de sens, sont, comme on l'a déjà affirmé, les représentations complètes de la structure sémantique de celles-là en tant que résultat des règles de projection.

1.2. La structure sémantique des phrases est définie par J.Katz en termes strictement formels, à savoir en termes de marqueurs de phrase sous-jacente, d'interprétation de ces marqueurs, de définitions de ces marqueurs de phrase sous-jacente. Une définition décompose un sens en éléments conceptuels (qui représentent les marqueurs sémantiques) et en leur interrelations.

6. J.Katz, La philosophie du langage, Paris, Payot, 1971, p.132.

2. Les marqueurs de phrase sous-jacente peuvent être: sémantiquement normaux, sémantiquement anormaux, ambigus de n façons, synonymes sur une de leurs définitions, pleinement synonymes, sémantiquement distincts, paraphrastiques, etc....

Sur la base des définitions de leurs constituants ou marqueurs sous-jacents, les phrases se laissent classifier - selon J.Katz - comme : a n o m a l e s, i n d é t e r m i n a b l e s et d é t e r m i n a b l e s. Les phrases déterminables sont a n a l y t i q u e s, c o n t r a d i c t o i r e s et s y n t h é t i q u e s.

Puisque nous avons parlé de synonymie au niveau de la phrase, nous passerons en revue d'autres types de phrases.

(A) Phrases sémantiquement normales

1.1. Le discours doit obéir à une norme sémantique, à une compatibilité sémique combinatoire qui assure son isotopie. L'isotopie garantit le caractère correct de l'énoncé du point de vue de sa signification globale, résultat des significations de ses éléments constitutifs.

2.1. Soit les phrases suivantes:

- (1) Je recommande au voyageur sensible, s'il va à Alger, d'aller boire de l'anisette sous les voûtes du port, de manger le matin, à la Pêcherie, du poisson fraîchement récolté et grillé sur des fourneaux à charbon... (A.Camus, L'Été);
- (2) Mon père alluma une cigarette d'un geste qui se voulait tranquille. (Fr.Ségan, Bonjour tristesse);

(3) Anne me regardait, manifestement embarrassée pour une fois.

(Fr. Sagan, ibid.).

À considérer de près chacune de ces phrases, on verra qu'entre les sens de leurs constituants morphématiques il existe des rapports de compatibilité. Cette compatibilité sémique leur donne un caractère de **n o r m a l i t é s é m i q u e**. Ce sont les restrictions sélectives (ou les classèmes) qui assurent le statut de phrases sémantiquement correctes. Ainsi, dans (1) les restrictions de sélection rendent possible la co-occurrence du lexème recommander avec un sujet "humain" et un objet indirect également "humain"; les restrictions sélectives de boire supposent un sujet "animé" et un objet marqué par le trait "liquide", trait présent dans le sémème de anisette; celles de manger un sujet marqué "animé" et un objet direct doué de la marque sémantique "comestible", etc. ...

Dans (2), le sémème "allumer" est combiné avec un sujet "humain" et un objet du type "chose qu'on peut allumer", etc. ...

Dans (3), le sens du lexème embarrassée, marqué par la restriction sélective "humain", est amalgamé avec celui du lexème Anne marqué par le sème "humain"; la marque "humain" est également présente dans le sémème du verbe regarder.

2.2. Nous avons vu lors de l'analyse sémique que les classèmes (=restrictions sélectives) se caractérisent par leur caractère itératif, par leur répétition et par leur extension syntagmatique, phénomène qui rend compte de la linéarité sémantique du discours.

C'est par ces deux traits des marques sémantiques contextuelles qu'on assure le caractère sémantiquement normal des phrases.

Ceci est possible en vertu du principe postulant que la restriction sélective d'un morphème et un des sèmes de la signification du morphème voisin ou co-occurent sont identiques.

2.3. Les phrases sémantiquement normales sont donc des phrases dans lesquelles les amalgames des sens des constituants sont basés sur les compatibilités sémantiques de ceux-ci, c'est-à-dire des phrases dans lesquelles la combinaison des morphèmes respecte le principe sémique mentionné ci-dessus. Les compatibilités sémantiques de ce type de phrases sont la preuve de l'isotopie du discours.

Ce type de phrases illustre la thèse générale de l'existence des restrictions sémantiques combinatoires pour tous les rapports syntaxiques.

(B) Phrases anormales

L'anomalie sémantique

1. L'agrammaticalité sémantique due à la violation des restrictions sélectives ou sèmes contextuels (classèmes) engendre des anomalies sémantiques.

Pour étudier les anomalies sémantiques on admet le postulat qu'en dehors de son sens (décomposable en unités plus petites), chaque lexème possède une caractéristique combinatoire qui indique quels sèmes doivent être présents dans le (ou les) morphème(s) de son environnement.

La règle sémantique à laquelle doit obéir le processus de combinaison consiste en ce que la restriction sélective d'un lexème et un des sèmes du morphème voisin doivent être identiques.

Les phrases anormales sont les phrases qui ne respectent pas cette règle sémantique.

2. On parle généralement d'une classe centrale d'anomalies, celles qu'on nomme anomalies combinatoires⁷.

Soit les phrases suivantes:

- (1) Le livre boit la soupe.
- (2) D'incolores idées vertes dorment furieusement (phrase célèbre, citée par N.Chomsky dans Les structures syntaxiques, 1957).
- (3) Les montagnes sont du temps perdu (Ph.Sollers).
- (4) La cruche était pleine de linges sanglants qui avaient dû servir au pansement d'un astre ou d'un rocher (B.Péret, cit.ap.T.Todorov).
- (5) Il écoute la musique qui reluit sur ses chaussures (A.Breton et P.Eluard, L'Immaculée Conception, cit.ap.T.Todorov).
- (6) Mais laissez-moi découper cette minute dans l'étoffe du temps (A.Camus, L'envers et l'endroit).

Les phrases sémantiquement anormales résultent du fait qu'on empiète sur la restriction sélective de l'un ou de plusieurs de leurs constituants.

7. T.Todorov, Les anomalies sémantiques, dans "Langages", 1/Mars 1966, "Recherches sémantiques", pp.100-123.

2.1. Ainsi, dans (1), on viole le classème "sujet animé" qui existe dans le sémème de la lexie boire.

2.2. Dans (2), on a une première contradiction sémique combinatoire engendrée par la co-occurrence de l'adjectif vert, marqué par la restriction sélective "matériel", auprès du lexème idées, marqué par le sème "abstrait"; une deuxième contradiction sémique engendrée par la combinaison du sémème "dormir", dont le classème est "animé", avec le sémème de la lexie idées, qui renferme la marque sémantique "-animé" (ou "abstrait"); une troisième sémie combinatoire s'établira d'une part entre incolore et vert, de l'autre entre incolore, marqué par le classème "concret" et idées, ayant le sème "abstrait"; enfin, la quatrième sémie combinatoire est due à la combinaison dorment furieusement, où dormir présente le sème "état de tranquillité" et furieusement est marqué par "violent".

2.3. L'anomalie de (3) réside dans la co-occurrence du sujet les montagnes ayant le sème "concret" avec le prédicat sont du temps perdu, porteur du sème "abstrait".

2.4. Dans (4) l'anomalie s'établit à l'intérieur des groupes pansement d'un astre et pansement d'un rocher; cette anomalie est entraînée par l'agencement du mot pansement à signification marquée par les traits "animé" + "organique" + "animal supérieur" avec la séquence d'un astre, et respectivement d'un rocher, où les sémèmes des deux noms présentent les traits "inorganique" et partent "-animal supérieur" (et, certainement "-animé" si on envisage ce dernier trait comme spécifique des règnes végétal et animal et non pas du règne "minéral"). Les sémèmes de lexies astre

et rocher sont porteurs du sème "minéral", donc "-organique".

2.5. Dans la phrase (5), l'anomalie crée une synesthésie due à la combinaison de relier au classème sujet "visuel" avec musique au sème "auditif".

2.6. Dans (6), on retrouve deux anomalies sémantiques: la première, découper une minute, engendrée à la suite de la combinaison du verbe découper exigeant un objet "dur", "concret", avec une minute marqué par le trait "-dur", "abstrait"; la seconde, dont le siège est le syntagme l'étoffe du temps, est porteuse d'une personnification créée par l'attribution de l'"étoffe", objet se rapportant à une personne ou une chose, au "temps", sème même abstrait par excellence.

3. La marque sémique contextuelle la plus fréquente qui cause - lors de son non-respect - les anomalies est fournie par l'opposition "animé" / "inanimé". Le trope nommé - en rhétorique - personnification se caractérise justement par la violation du trait "- personnel" d'une lexie occurrence à une autre marquée "+ personnel".

Il existe des degrés différents d'anomalie. Cette intensité dépend⁸: (a) du caractère plus ou moins général des marqueurs sémantiques transgressés: ainsi, les anomalies entraînées par "matériel" / "non matériel", "animé" / "inanimé", "personnel" / "non personnel" n'ont pas la même valeur que les anomalies provoquées par les oppositions "règne végétal" / "règne minéral" ou "animal supérieur" / "animal inférieur"; (b) de la structure hiérarchique des catégories sémantiques. Ainsi, par exemple, au cas d'un choix

8. Voir à cet égard T. Todorov, art. cité.

inaire, l'anomalie est ressentie différemment des cas où le choix est multiple (la violation du trait "mâle" / "femelle" est différente et plus forte que la violation dans l'axe sémantique "auditif" / "visuel" / "tactile" / "olfactif", etc. ...).

L'anomalie est plus forte lorsque l'un des lexèmes possède une restriction sélective qui est un antonyme parfait de la restriction sélective exigée par la combinatoire sémique de l'autre lexème.

4. Il existe un type d'anomalies qu'on appelle anomalies au niveau de la phrase, plus précisément des anomalies créées par les conjonctions qui introduisent deux ou plusieurs propositions dans une phrase.

Soit les exemples suivants puisés dans l'article précité de T.Todorov:

- (6) On croirait voir deux femelles grises, habillées de loques et de découragement (H.Michaux);
- (7) Le chef de l'Etat s'engage avec véhémence dans son discours, avec véhémence mais en chemise (H.Michaux).

On sait que la règle de coordination copulative qui relie deux séquences propositionnelles par les conjonctions et, mais,... exige que les deux suites aient en commun une même restriction sélective. Or, dans (6), le sens de loques est marqué par "concret", alors que celui de découragement possède le sème "abstrait". Dans (7), le groupe prépositionnel avec véhémence a les restrictions de sélection "abstrait", "modalité subjective", alors que en chemise est marqué par les sèmes "concret", "objet vestimentaire".

5. Les anomalies référentielles ou anthropologiques proviennent de l'étrangeté du référent décrit. B.Pottier les conçoit comme des combinaisons sans référence à une expérience passée⁹.

En voici quelques exemples:

- (8) La lampe fortifie les familles violentes.
- (9) Les bandits font un stage dans la police (H.Michaux).
- (10) Le sang chaud des abeilles est conservé dans des bouteilles d'eaux minérales (Breton & Soupault).
- (11) Ce rire volumineux comme du coton hydrophile, avait la propriété de fendre les pavés en quatre (Péret).

Le caractère anomal de ces phrases vient du fait qu'elles désignent un caractère invraisemblable du monde référentiel.

6. Certains sémanticiens, dont T.Todorov, parlent d'anomalies logiques, type dans lequel ils étudient les propositions analytiques et les propositions contradictoires.

Nous examinerons ces deux types de propositions dans des chapitres spéciaux. Si nous n'épousons pas le point de vue de T.Todorov c'est parce que les propositions analytiques ne sont pas toutes des anomalies sémantiques. Seules les tautologies peuvent être perçues comme des phrases anomaes. Par exemple: La lecture est l'action de lire.

7. Comment les locuteurs comprennent-ils les phrases anomaes?

9. B.Pottier, Vers une sémantique moderne, in "Travaux de linguistique et de littérature publiés par l'Université de Strasbourg", II, 1/1964, p.131.

7.1. Des semi-phrases telles :

(12) Le vent coupe la mélancolie ou

(13) Le boeuf couple la mélancolie

seront comprises grâce aux règles de transfert, à partir des phrases sémantiquement normales du type :

(14) Jean coupe le boeuf.

Il s'agit d'une opération par laquelle les usagers de la langue associent la signification d'une phrase sémantiquement incorrecte à celle d'une phrase sémantiquement correcte, en transférant la signification de la phrase correcte à celle qui est aberrante.

Une phrase aberrante comme :

(15) Cette peinture est silencieuse

sera comprise en lui transférant la signification de la phrase sémantiquement normale à laquelle elle est associée :

(16) Cette femme est silencieuse.

Dans ce modèle de reconnaissance, le locuteur possède un système de règles qui lui permet "d'associer un ensemble non nul de phrases grammaticales [il s'agit de grammaticali-té sémantique, n.n.] à chaque semi-phrase"¹⁰.

Les règles de transfert sémantique sont analogues à des péri-phrases.

Ainsi, à propos de la phrase (2) J.Sumpf fait le raisonnement suivant: le sens de "incolore" passe au "vert" des idées malgré la contradiction entre "incolore" et "coloré en vert" parce que je puis associer à "incolore" "non coloré" qui est une paraphrase de "incolore" qui me rapproche de "coloré en vert". Car ce qui est

10. J.Sumpf, Introduction à la stylistique du français, "Sciences humaines et sociales", Larousse, 1971, p.178.

non coloré peut l'être par rapport à une couleur spécifique, au brillant qui connote coloré, etc. ...¹¹.

7.2. Les mêmes règles de transfert ou transformation sémantique jouent au cadres des images poétiques, des métaphore et des synesthésies.

Tout le langage poétique repose, généralement, sur de anomalies sémantiques.

7.2.1. De même qu'il y a des degrés de grammaticalité, il y a une échelle de poéticité dont on devrait donner les règles.

La phrase de Jakobson "La fonction poétique consiste à projeter le principe d'équivalence de l'axe de sélection sur l'axe de combinaison" signifie, en grammaire générative, qu'il y a un système continu de marques, quoique sans cesse plus complexe, des unités de base aux énoncés poétiques, la complexité du système de marques sémantiques et la violation de celles-ci permettant de situer tel ou tel texte sur l'échelle de poéticité".¹²

Le langage poétique, l'a-t-on affirmé, est un bricolage.

L'image poétique est une valeur prégnante.

Les images poétiques relèvent ainsi d'un second système de signification, nommé système de connotation.

Une séquence comme les lèvres d'une plaie est une désignation métaphorique; en l'employant, les usagers de la langue ne ressentent plus la métaphorisation qui l'a engendrée. Il y est question d'un degré inférieur de poéticité. La même affirmation serait va-

11. J.Sumpf, Op.cit., p.179.

12. J.Sumpf, Op.cit., p.182.

lable pour les métaphorisations du signifient soupe. La soupe du pilote désigne "le brouillard", alors que la soupe de skieur signifie "la neige de printemps".

7.2.2. Les synesthésies, en tant qu'anomalies sémantiques, témoignent de la présence des mêmes règles de transfert dans le décodage ou la compréhension des phrases anormales.

Voici quelques exemples :

- (17) un maigre résultat;
- (18) ce vin est honnête;
- (19) vous pesez dix ans de trop (formule publicitaire);
- (20) tu brûles (signifient, dans un jeu d'enfants, "tu es sur le point de trouver").

C'est toujours par des règles de transfert sémantique qu'on décode les personnifications. Une phrase comme :

- (21) l'ombre, vers midi, sur le cadran solaire, montrant que l'estomac réclame son salaire (Raymond Roussel)

sera comprise en transférant le sujet "humain" du prédicat réclame son salaire à la séquence l'estomac.

On pourrait donner des exemples à plaisir. Des anomalies différentes, en allant des plus simples telles :

- (22) ce moteur mange de l'essence;
- (23) on dévore l'espace,

en passant par d'autres, plus compliquées :

- (24) la rauque galanterie des chats;
- (25) le bateau ivre, mes souliers blessés (A.Rimbaud),

pour arriver à ces images métaphoriques condensées, propres aux surréalistes :

- (26) Cet instant fait dérailler le train rond des pendules

(A.Breton),

(dont le sens est: "un drame a lieu, dans un pareil moment le temps semble s'arrêter"), témoignent des degrés de la poéticité.

8. Le moyen de supprimer le caractère anomal des phrases c'est la m o d e l i s a t i o n par des morphèmes tels: comme, peut-être, sans doute, certainement, une sorte de, dirait-on, ou par des locutions modalisantes du type: pour ainsi-dire, une sorte de langage, une véritable structure.

(C) Phrases ambiguës

0. En parlant du phénomène d'ambiguïté on doit distinguer l'ambiguïté sémantique de l'ambiguïté syntaxique et de l'ambiguïté phonologique.

0.1. L'ambiguïté syntaxique apparaît lorsqu'une séquence a plus d'une structure profonde ou sous-jacente.

Soit les exemples suivants:

- (1) la peur des ennemis;
- (2) le choix de Pierre;
- (3) un gros buveur;
- (4) j'ai acheté pour le goûter un rosé de Provence,

qui témoigne de l'ambiguïté syntaxique ou de la polysémie syntaxique¹³. Par la polysémie syntaxique on révèle le fait qu'un "même groupement formel peut recouvrir des relations significatives variées"¹⁴.

13. Le terme de polysémie syntaxique appartient à B.Pottier, Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie, Paris, Klincksieck, 1967, p.66.

14. B.Pottier, Op.cit.

La suite (1) peut signifier soit: (a): "on a peur des ennemis", soit (b): "les ennemis ont peur de quelque chose ou de quelqu'un"; elle est ambiguë parce que sous-tendue par deux structures profondes, structures qui diffèrent en ce que (a) renferme un génitif subjectif et (b) renferme un génitif objectif.

La même distinction "génitif subjectif" / "génitif objectif" sous-tend le groupement formel le choix de Pierre qui renvoie soit à: (a) "Pierre a choisi telle chose", soit à (b): "on a choisi Pierre..."

Un gros buveur peut être interprété soit comme: (a) "il boit gros", où gros déterminerait le radical buv, ainsi que B.Pottier le représente graphiquement:

$$\begin{array}{c} \underline{\text{un}} \quad \underline{\text{buv}} \quad - \quad \underline{\text{eur}} \\ \quad \quad \uparrow \\ \quad \quad \underline{\underline{\underline{\text{gros}}}} \end{array}$$

soit comme: (b) "le buveur gros", structure visualisée par B.Pottier comme:

$$\begin{array}{c} \underline{\text{un}} \quad \underline{\text{buv}} \quad - \quad \underline{\text{eur}} \\ \quad \quad \quad \quad \quad \quad \uparrow \\ \quad \quad \quad \quad \quad \quad \underline{\underline{\underline{\text{gros}}}} \end{array}$$

Derrière la suite superficielle (4) se cachent deux structures profondes: (a) "j'ai acheté pour le repas d'après-midi un rosé de Provence" ou (b) "j'ai acheté un rosé de Provence afin que je le goûte".

0.2. L'ambiguïté phonologique a lieu lorsqu'on donne la même interprétation phonologique aux structures de surface de différentes phrases.

Ainsi, une séquence comme on loue une maison serait un exemple d'ambiguïté phonologique, car la phrase a une seule représentation phonologique pour deux structures profondes.

1. Dans ce qui suit nous nous occuperons de l'ambiguïté sémantique.

L'ambiguïté sémantique apparaît lorsqu'une phrase contient un ou plusieurs lexèmes ambigus, c'est-à-dire des lexèmes ayant plus d'un sens. Elle a sa source dans l'homonymie et la polysémie.

Des phrases telles:

- (5) La note est juste;
 - (6) Jean suit Marx;
 - (7) Le marchand m'apportait dans son panier un rossignol,
- sont des phrases ambiguës.

L'ambiguïté de (5) résulte de la polysémie du lexème note; son ambiguïté équivaut au nombre de lecteurs ou significations que présente le constituant note. Celui-ci peut signifier: "son musical", "indication pour garder mention", "mot ou phrase se rapportant à un texte, apparaissent à l'endroit concerné", "explication", "communiqué", "pensée", "détail d'un compte" (et "papier sur lequel est le détail d'un compte"). La phrase (5) est donc sept fois ambiguë.

La phrase (6) signifie soit "Jean va derrière Marx", soit "Jean est le disciple de Marx". Son ambiguïté est en raison directe du nombre de significations que possède le constituant verbal suire.

(7) prête à équivoque en vertu de la multitude des lectures du constituant lexical rossignol: "oiseau passereau de petite taille", "petite flûte", "instrument pour crocheter les portes", "marchandise invendable", "livre invendu, sans valeur".

2. La condition nécessaire, mais non suffisante, pour qu'une phrase soit sémantiquement ambiguë c'est qu'elle contienne au

moins un constituant lexical avec plus d'un sens.

2.1. La source de l'ambiguïté de la phrase:

(8) Il n'y a plus d'école aujourd'hui

c'est l'ambiguïté lexicale de école, sa polysémie, entre les sens: "t e m p s d'enseignement" et "b â t i m e n t où ce temps d'enseignement a lieu".

On a affirmé que la présence d'un mot homonymique ou polysémique dans une phrase n'est pas une condition suffisante pour que cette phrase soit ambiguë, car la signification des autres constituants peut empêcher le mot ambigu de donner plus de l'un de ses sens à la signification de la construction toute entière¹⁵.

Ainsi, si l'on place le lexème ambigu école dans une phrase comme:

(9) L'école a brûlé,

l'ambiguïté est levée par le recours au verbe brûler dont la restriction sélective est un sujet marqué "objet physique". C'est la preuve que les restrictions de sélection expriment des conditions nécessaires et suffisantes pour que les définitions dans lesquelles elles apparaissent se combinent avec d'autres définitions pour former des définitions dérivées. Ce principe permet aux règles de projection de combiner les significations lexicales des constituants de phrase pour former la signification dérivée de l'ensemble de cette phrase.

2.2. En insérant la phrase ambiguë (5) dans un contexte porteur des restrictions sélectives de note, tel, par exemple:

(10) La note est juste mais c'est quand même trop cher pour notre bourse,

15. J.Ketz, La philosophie du langage, Payot, Paris, 1971, p.136.

son ambiguïté sera levée. Les restrictions de co-occurrence introduites par cet élargissement prouvent qu'il est question du sens "détail d'un compte" conféré au nom note. Ceci est dû au fait que le classème (sème contextuel ou restriction sélective) du groupe cher pour notre bourse est un nom de la classe: compte, addition, consommation, facture, objet qu'on achète... à marqueur sémantique "que l'on doit payer".

3. Certains linguistes définissent l'ambiguïté s é m a n - t i q u e comme la situation où le même terme peut entrer soit dans plusieurs structures lexicales différentes, dans plusieurs distributions différentes, soit dans une même structure à des niveaux différents de spécificité (par ex. les polysèmes "étranger" et "parent"). Ils la distinguent de l'ambiguïté r é f é r e n - t i e l l e : parent désigne n'importe quel type de rapport parental: "père", "oncle", "cousin".

L'ambiguïté sémantique sera le plus souvent résolue par le recours à l'environnement syntagmatique; l'opposition singulier, pluriel, rendent celle établie entre générique (singulier) et spécifique (pluriel) y est un moyen: un parent / les parents.

4. L'ambiguïté est un phénomène très fréquent en français contemporain. Le rôle de la combinatoire sémique dans sa résolution est immense. C'est encore une preuve que le sens est une catégorie qui s'établit au double niveau de l'axe paradigmatique et de l'axe syntagmatique.

(D) Phrases analytiquesL'analyticité

0. La notion philosophique d'analyticité a été formulée, pour la première fois, par E.Kant en rapport avec la classe des vérités de raison. Une vérité analytique est une vérité selon laquelle le prédicat est déjà contenu dans le sujet.

Les logiciens, dont R.Carnap, ont donné au terme analytique une signification différente. Pour R.Carnap, analytique signifie "vrai en vertu de la seule signification".

C'est à J.Katz¹⁶ qu'est revenu le mérite de formaliser en termes sémantiques la notion kantienne d'analyticité.

1. L'analyticité est la vacuité attributive qui résulte de l'échec de la signification d'un prédicat à donner un contenu sémantique à la signification de son sujet.

Soit les phrases suivantes:

- (1) Les célibataires sont des hommes non mariés.
- (2) Les hommes sont des humains.
- (3) La machine à écrire sert à taper des textes.

On y remarque que la signification des prédicats est incluse dans la signification du sujet.

Soit d_1 la définition lexicale (la signification) du sujet, respectivement celle de: célibataires, hommes et machine à écrire

16. La Philosophie du Langage, Payot, Paris, 1971, pp.164-166.

et d_2 la définition lexicale ou la signification du prédicat, respectivement: sont des hommes non mariés, sont des humains, sert à taper des textes.

On dira que toute phrase P est analytique sur la base de la définition d_1 et d_2 si, et seulement si, les marques sémiques d_2 apparaissent également dans les marques sémiques d_1 .

Les deux constituants - sujet et prédicat - sont tels que la signification de l'un est incluse dans la signification de l'autre, et cela dans le seul cas où la définition lexicale du premier est liée à la définition lexicale du second. Le sujet et le prédicat sont **s y n o n y m e s** dans le seul cas où la signification du premier est incluse dans la signification du second et inversement.

Une proposition analytique est donc "une proposition qui est vraie pour tous les dénotata de chacun de ses éléments x_1 , x_2 , ... x_n . Elle ne peut pas être contredite à l'intérieur de la langue en question"¹⁷.

L'analyticit  est, au niveau de la phrase, la contrepartie de la relation s mantique d' i n c l u s i o n de signification au niveau des constituants d'ordre inf rieur.

2. Les **t a u t o l o g i e s**¹⁸, t moignant de l'anomalie, sont, elles-aussi, des propositions analytiques. Voici deux exemples de tautologies formul es dans une proposition avec copule:

(4) Une femme c'est une femme.

(5) Un son c'est un son.

17. T.Todorov, Les anomalies s mantiques, in "Langages", 1/1966, p.110.

18. propositions qui restent vraies en vertu de leur forme seule; leurs pr dicats ne disent rien de plus que les sujets.

Il y a des tautologies formulées sans copule, avec un verbe fini:

- (6) Ça veut dire ce que ça veut dire.
 (7) Le fruitier vend des fruits.

3. Il existe, en français contemporain, des simulacres de propositions analytiques. Ce sont les soi-disant **l i e u x c o m m u n s** qui expriment des vérités universelles:

- (8) Qui vivra verra.
 (9) Petit poisson deviendra grand.

(E) Phrases contradictoires

La contradiction

1. La négation d'une phrase analytique engendre une phrase contradictoire.

Le caractère **c o n t r a d i c t o i r e** des propositions est la contrepartie, au niveau des phrases, de la relation sémantique **d ' i n c o m p a t i b i l i t é** de la signification qui apparaît au niveau des constituants d'ordre inférieur.

La contradiction apparaît comme une antonymie entre les constituants d'une phrase.

Soit les phrases suivantes:

- (1) Les célibataires sont des hommes mariés.
 (2) Cette table ronde est carrée.
 (3) Ce petit chat est grand.
 (4) Ceux qui dansent bien dansent mal.
 (5) Les vieilles filles sont des hommes.

On y remarque que la signification du prédicat est incompatible avec la signification de sujet.

Le refus d'une vérité analytique est contradictoire; le sujet, par définition, est assuré d'avoir une certaine propriété et en le reliant au prédicat, il est assuré n'avoir plus cette propriété.

Une phrase contradictoire est la phrase dont le sujet possède des propriétés sémantiques incompatibles avec les propriétés qui lui sont attribuées par le prédicat.

On dira que deux phrases P_1 et P_2 sont contradictoires si P_1 nie, de façon explicite ou implicite, P_2 .

Les phrases contradictoires sont fausses pour tous les dénotata de chacun de leurs constituants. On les engendre généralement en ajoutant le morphème discontinu ne... pas devant chacune des propositions analytiques.

Généralement, il y aura contradiction là où on met en égalité, par une relation syntaxique, deux constituants syntaxiques qui comportent des catégories sémantiques qui ne sont pas identiques et proviennent pourtant d'un même découpage notionnel.

2. J.Katz distingue deux types de phrases contradictoires: les phrases contradictoires sur la base d'une définition et les phrases pleinement contradictoires.

2.1. Les premières sont des phrases dans lesquelles la définition pour un des constituants et la définition pour le prédicat contiennent des marques sémantiques différentes de la même série antonyme; dans ces phrases, l'un des constituants au moins, ne con-

tient pas de marques sémantiques antonymes.

C'est le cas de la phrase (1), où la contradiction s'établit entre le sujet les célibataires et l'attribut mariés; le constituant des hommes ne contient pas des marques contradictoires à célibataires.

On pourrait alléguer aussi l'exemple suivant, révélateur pour ce type de phrases, qui sont contradictoires sur la base d'une définition:

(6) Les hommes qui sont vieux sont jeunes

où la contradiction s'établit entre le déterminant nominal proposition relative qui sont vieux et le prédicat sont jeunes.

2.2. Les phrases pleinement contradictoires sont de phrases dont toutes les définitions des constituants sont contradictoires. C'est le cas des phrases (2), (3), (4).

La fausseté de ces phrases est due au fait que la définition du sujet inclut des sémèmes qui sont incompatibles avec tous les sémèmes qui composent la signification du prédicat.

3. La langue possède un simulacre de propositions contradictoires: les paradoxes ou les lieux communs à l'envers.¹⁹ Les paradoxes ont la forme des propositions contradictoires, étant formés avec des antonymes, mais en fait les catégories sémantiques opposées ne relèvent pas du même découpage notionnel. En voici deux exemples:

(7) La lune, grande, immense comme un porte-monnaie.

(Péret, cit.sp.T.Todorov);

(8) Confiants dans la duplicité de la nature humaine.

(Micheux, cit.sp.T.Todorov).

19. T.Todorov, Les anomalies sémantiques, in "Langages", 1/1966.

4. La contradiction apparaît également dans la figure de rhétorique nommée **o x y m o r e**, violation sémantique résultant de la combinaison des éléments dont les significations s'excluent logiquement. Les deux termes différents qui apparaissent ensemble appartiennent au même découpage conceptuel.

L'oxymore provient d'une contradiction entre deux lexies voisines, généralement un substantif et un adjectif: obscur clarté, neige brûlante, soleil noir.²⁰

Ce trope appartient au métasème. C'est la figure où l'un des termes possède un sème nucléaire qui est la négation d'un classème de l'autre terme. Ainsi, par exemple, le classème "lumineux" de clarté est nié dans obscur; le classème "chaleur" de brûlant est en contradiction avec le sème "eau congelée" de neige; le classème "non luminosité" de noir est nié dans le sème noyau "lumière" présent dans le sens du lexème soleil.

La parenté de l'oxymore avec le paradoxe est frappante.

(F) Phrases synthétiques

La synthéticité

1. Soit les phrases suivantes;

- (1) Les chiens sont amicaux.
- (2) Ma table de cuisine est haute d'un mètre.
- (3) Une montagne en or porte des sapins.
- (4) Les sorciers n'aiment pas les Français.

Selon les compatibilités sémiques, ces phrases sont correctes.

20. Le groupe *M*, Rhétorique générale, Larousse, Paris, 1970, pp.120-121.

Néanmoins dire qu'elles sont sémantiquement normales n'est pas établir leur statut spécifique; leur caractéristique pertinente doit être cherchée à un autre niveau.

C'est au niveau des référents qu'on doit chercher le caractère synthétique des phrases.

À la différence des phrases sémantiquement normales, les phrases synthétiques sont des phrases dont la justesse ou la fausseté ne peut être seulement conçue en se fondant sur les significations de leurs constituants, mais doit se juger par la considération des référents.

Pour décider de la vérité ou de la fausseté des phrases (1) - (4), nous devons aller au delà de leurs significations et voir, si, oui ou non, les référents auxquels renvoient leurs sujets possèdent la propriété que les prédications leur attribuent. Un jugement synthétique n'est vrai que dans certaines circonstances; c'est un fait empirique qui pourrait être autre.

Or, le sujet chiens renvoie à des référents dont les qualités ne sont pas toujours compatibles avec le prédicat sont amicaux; une table de cuisine doit avoir une hauteur requise par sa destination, pas forcément d'un mètre; une montagne en or ne relève pas d'une référence géographique dont on puisse dire qu'elle porte des sapins; en considérant la réalité extérieure, référentielle, on ne saurait établir une relation d'amour entre les sorcières et les Français.

2. Les phrases synthétiques ne sont ni vraies ni fausses, car elles n'énoncent pas une assertion véritable; leurs prédicats ne peuvent pas être - au plan référentiel - mis en rapport avec leurs sujets.

Il n'y a pas de raison sémantique qui permette de dire que ce qu'indique réellement le sujet n'a pas la propriété ou la qualité que le prédicat lui attribue.

(G) Phrases indéterminables

1. Soit les phrases suivantes: ²¹

- (1) Un roi féminin est généreux.
 (2) Les hommes vivants qui sont morts préfèrent le chocolat à la vanille.
 (3) Un homme femme frappe Jean.

Ces phrases sont **i n d é t e r m i n a b l e s** car elles représentent des séquences qui, en vertu des significations de leurs constituants, n'ont pas de valeur de vérité parce qu'il n'y a rien à quoi l'attribution exprimée par le prédicat puisse se fixer.

2. On a fait la différence entre phrase **i n d é t e r m i n a b l e** sur la base d'une définition et phrase **p l e i n e m e n t i n d é t e r m i n a b l e**.

Les phrases (1) et (3) mentionnées ci-dessus illustrent le premier type car la définition pour le sujet contient des marqueurs sémantiques différents d'une même série antonyme de marqueurs sémantiques. Ainsi, on a dans (1) "roi" et "féminin", dans (3) -"homme" et "femme".

Les phrases pleinement indéterminables sont des phrases indéterminables sur la base des définitions attribuées à chacun de leurs

21. tirées de J.Katz, La Philosophie du Langage, Paris, Payot, 1971, pp.174-175.

constituants. C'est le cas de la phrase (2), où il y a une incompatibilité entre l'adjectif vivants et le prédicatif sont morts, c'est-à-dire entre la définition du sujet et celle du prédicat.

Les notions de v r a i et de f a u x ne sauraient être appliquées aux phrases indéterminables.

2.1. On pourrait rapprocher les phrases indéterminables de phrases synthétiques. Le point sur lequel elles sont analogues est que le rapport de leur prédicat avec leur sujet n'indique rien. Leur différence consiste en ce que pour les phrases indéterminables les considérations sémantiques seules suffisent pour décider de l'incompatibilité entre sujet et prédicat, tandis que pour les phrases synthétiques, l'incompatibilité entre sujet et prédicat est due à des facteurs extralinguistiques, référentiels. L'échec des phrases indéterminables est du domaine linguistique, lire sémantique, et non pas référentiel.

2.2. On pourrait également rapprocher les phrases indéterminables des phrases anormales. Contrairement à celles-ci, les phrases indéterminables ont des définitions, donc les significations lexicales, et, par là, peuvent entretenir des relations sémantiques les unes avec les autres.

Ainsi, la phrase (3) Un homme femme frappe Jean peut être mise en relation avec:

(4) Jean est frappé par cet homme femme,

qui constitue sa paraphrase.

IX. CONCLUSIONS

Au terme de cette présentation, une constatation générale s'impose :

Un cours de sémantique devra être avant tout un cours de théorie sémantique et de méthode d'analyse en sémantique.

Mettant à profit le modèle componentiel et prédictif de recherche en sémantique, le présent cours a essayé de cerner le fonctionnement synchronique des significations lexicales et grammaticales du français.

Plaidoyer pour un modèle d'analyse, le Cours de Sémantique met à la disposition de ses lecteurs plutôt un instrument de méthode qu'une description intégrale du niveau des significations du français contemporain.

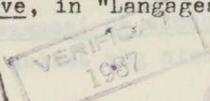
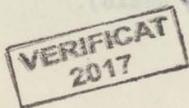
Vu le fait qu'un inventaire exhaustif des unités sémantiques minimales ne saurait jamais être dressé, un cours de sémantique du français contemporain sera un cours de théorie sémantique appliquée au français contemporain.

Les principes de cette théorie, les exemples fournis par la description du fonctionnement synchronique du français contemporain, le mécanisme qui explique la compétence sémantique des sujets parlants seront - nous pensons - autant de données utiles dans l'enseignement et la pédagogie du français.

X. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1. COSERIU, Eugenio : Pour une sémantique diachronique structurale, in "Travaux de Ling. et de Litt. publiés par le Centre de Philologie et de Littératures Romanes de l'Université de Strasbourg", II, 1, 1964.
2. COSERIU, Eugenio : L'étude structurale du contenu lexical, conférence donnée aux Cours d'Été et Colloques Scientifiques organisés par l'Université de Bucarest à Sinaia, août 1971.
3. DUBOIS, Jean et DUBOIS, Claude : Introduction à la lexicographie: le dictionnaire, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1971.
4. DUCHÁČEK, Otto : Précis de sémantique française, Universita J.E.Purkyně, Brno, 1967.
5. GALISSON, Robert : Analyse sémique, actualisation sémique et approche du sens en méthodologie, in "Langue Française", 8, Décembre 1970.
6. GREIMAS, A.J. : Sémantique structurale, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1966.
7. GUIRAUD, Pierre : La sémantique, Presses Universitaires de France, "Que sais-je?", Paris, VI^e édition, 1969.
8. Le groupe *M* (J. Dubois, F. Edeline, J.M. Klinkenberg, P. Minguet, E. Pire, H. Trinon) : Rhétorique générale, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1970.
9. KATZ, J. et FODOR, J. : The Structure of a Semantic Theory, in "Language", 39, 1963. Traduction française - Structure d'une théorie sémantique - parue dans "Cahiers de Lexicologie", VIII, 1966.
10. KATZ, Jerrold : La philosophie du langage, Payot, Paris, 1971 (traduit de l'américain par Janick Gazio).

11. LANGAGES 1, Mars 1966 : Recherches sémantiques.
12. LANGAGES 27, Septembre 1972: La sémantique générative.
13. LANGUE FRANÇAISE 4, Décembre 1969: La sémantique.
14. LYONS, John : Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, "Langue et Langage", Larousse, Paris, 1970.
15. MOUNIN, Georges: Clefs pour la sémantique, Seghers, Paris, 1972.
16. POTTIER, Bernard: Vers une sémantique moderne, in "Travaux de Linguistique et de Littérature publiés par le Centre de Philologie et de Littératures Romanes" de l'Université de Strasbourg, II, 1, 1964.
17. POTTIER, Bernard: La définition sémantique dans les dictionnaires, in "Travaux de Ling. et de Litt. ... de Strasbourg", III, 1, 1965.
18. POTTIER, Bernard : Typologie interne de la langue, in "Travaux de Ling. et de Litt. ... de Strasbourg", VII, 1, 1969.
19. POTTIER, Bernard: Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie, Klincksieck, Paris, 1967.
20. SAUVAGEOT, Aurélien: Portrait du vocabulaire français, "La langue vivante", Larousse, 1964.
21. SCHAFF, Adam: Introduction à la sémantique, traduit du polonais par G. Lisowski, Editions Anthropos, Paris, 1969.
22. SIMIONICĂ, Ioan: Limba franceză contemporană. Lexicologie, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1970.
23. ULLMANN, Stephen: Précis de sémantique française, III édition. A. Francke, Bernè, 1965.
24. WEINREICH, Uriel: On the Semantic Structure of Language, dans le volume Universals of Language, éditeur J. Greenberg, M.I.T., Cambridge, 1963.
25. WEINRICH, Uriel: La définition lexicographique dans la sémantique descriptive, in "Langages", 19, Septembre, 1970.



Lei 9,5